

BOXE : LE SUISSE CHERVET PERD PAR ABANDON A TOKIO

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Evoquant à l'Elysée la question européenne POMPIDOU DIT NON À LA SUPRANATIONALITÉ

Marché commun : cela dépend d'abord des Anglais

La quatrième conférence de presse de Georges Pompidou — la première depuis la disparition du général De Gaulle — a surtout été l'occasion pour le président de la République française, de donner une définition précise — la première — de sa politique « européenne ».

Ce gouvernement européen ne peut être créé à partir d'organismes techniques, de commissions il ne peut sortir que des gouvernements nationaux. Nombre de gouvernements nationaux ont des ministres chargés des affaires européennes et on peut imaginer, déclare Georges Pompidou, que ces ministres n'auraient plus que des attributions européennes et ne feraient plus partie des gouvernements nationaux.

« Les Anglais, ajoute le président, on leur reconnaît trois qualités : l'humour, la ténacité et le réalisme. Il n'arrive de penser que nous sommes encore un peu au stade de l'humour. Je ne doute pas que la ténacité ne suive. J'espère que viendra aussi et triomphera le réalisme. Nous ferons tout pour cela. »

rence proposée par l'URSS entre dans une phase active. Mais « on ne peut guère imaginer que la conférence européenne puisse se réunir sans que la question de Berlin ait fait auparavant au moins quelques progrès. »

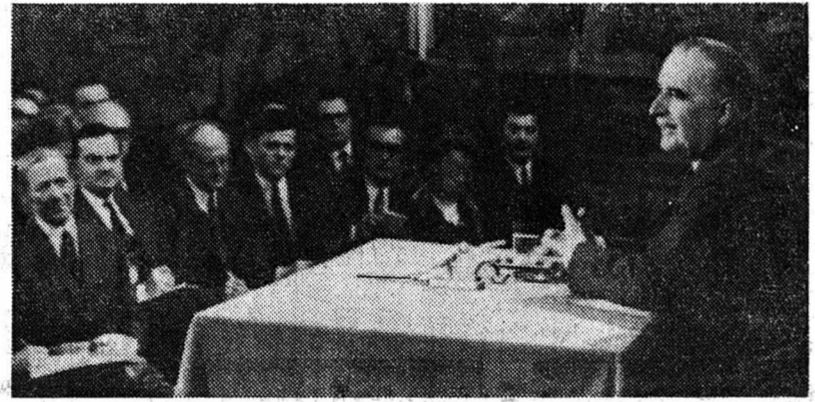


Ski : retour triomphal de la Canadienne Betsy Clifford

Betsy Clifford, qui avait regagné le Canada en raison du deuil qui avait frappé sa famille — elle vient de perdre son frère victime d'un accident de ski — a effectué une rentrée victorieuse à Montafon. La jeune Canadienne, 18 ans, absente des épreuves de Grindelwald, a en effet remporté le slalom spécial de Montafon, qui comptait pour la coupe du monde.

LES IDÉES ET LES FAITS L'ÉVOLUTION DU COMMONWEALTH

La conférence de Singapour s'est terminée sans que ce soit produit l'éclatement du Commonwealth que d'aucuns prévoyaient. On a fini par admettre qu'il fallait veiller à la présence des forces navales soviétiques dans l'Atlantique sud et dans l'océan Indien. Les ponts n'ont donc pas été coupés entre l'ex-métropole et ses anciens Dominions ou colonies.



Une attitude du président Pompidou pendant sa conférence de presse. (Téléphoto AP)

Le torchon brûle-t-il à Moscou au sujet du problème de Berlin? ET WASHINGTON FERAIT GRISE MINE À BRANDT

WASHINGTON (AP). — La procédure de ratification du traité de non-agression germano-soviétique sera vraisemblablement retardée de plusieurs mois par suite de divergences de vues à Moscou sur le sort de Berlin-Ouest, apprend-on de source diplomatique.

En effet, dans les milieux diplomatiques américains, français et britanniques, on croit savoir que les dirigeants soviétiques ne tiennent plus à ce que cette procédure soit entamée à la hâte devant le parlement allemand avant le congrès du P.C. de l'URSS qui doit avoir lieu au mois de mars.

DES BRUITS Mais ce qui paraît encore plus important à Washington, si les bruits qui courent à Bonn et dans d'autres capitales européennes reposent sur des bases solides, c'est qu'apparemment les dirigeants du Kremlin ont des difficultés avec les chefs militaires les plus intransigeants.

mettrait pas le traité à la ratification parlementaire avant un accord sur Berlin-Ouest. Les dirigeants soviétiques, dit-on dans les milieux diplomatiques, avaient alors exprimé l'espoir qu'au moins la procédure de ratification puisse commencer avant le mois de mars.

Pour le chancelier Brandt, cela impliquerait un progrès rapide dans les négociations sur Berlin, mais on craignait à Washington qu'il ne soit amené à faire des concessions pour hâter la ratification et pour ne pas perdre le bénéfice du traité devant l'opinion allemande.

LES MILITAIRES Les Russes auraient maintenant informé Bonn que la ratification peut attendre et que la signature du traité leur suffit pour présenter à leur congrès une preuve du succès de leur politique.

San-Francisco: SOS pour les hérons bleus...

SAN-FRANCISCO (AP). — Nonante pour cent des grands hérons bleus et des aigrettes blanches qui se nourrissent dans le lagon de Bolinas sont menacés de mort par la marée noire qui a envahi la baie de San-Francisco à la suite d'une collision entre deux pétroliers sous le célèbre pont de la Porte-d'Or, ainsi que nous l'avons annoncé dans une de nos dernières éditions.



(Téléphoto AP)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 9, 11, 13 Les sports : pages 19 et 21 Page de l'Economie : page 23 Les carnets du jour : page 31 L'actualité suisse : page 35

Conseil de ville de Bienne : pas de Romands aux postes clés (Page Bienne - Jura) Un restaurateur connu se tue à Genève Aménagement du territoire en Suisse : vers un second grand pas en avant (Page 31)

Des membres du «club» atomique français périssent en avion

MONTELMAR (AP). — L'empennage de l'avion « Nord 262 », dans lequel se trouvaient vingt et une personnes et dont on avait perdu l'image au radar, a été découvert jeudi après-midi par des hélicoptères de l'armée qui avaient pu décoller à la faveur d'une éclaircie.

Au début de la nuit, les sauveteurs progressaient dans un mètre de neige et avaient encore 500 mètres à franchir pour parvenir près de l'épave, mais il n'y aurait pas de survivant.

L'épave a été repérée à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Privas, dans le département de l'Ardèche par un hélicoptère de l'aviation légère de l'armée de terre de Valence. Il semble que l'avion ait explosé.

LES PERSONNALITÉS Selon une liste publiée par le commissariat à l'énergie atomique, les membres de cette organisation qui se trouvaient à bord sont MM. Jacques Mabile, directeur des productions, Jean Labusière, directeur financier comptable, de la Boulaye, chef du département des programmes, le colonel Gaume, attaché militaire auprès de l'administration générale, M. Ronteix, chef de la section programme et comptabilité des matières de base à la direction des productions, M. Tirole, adjoint au directeur des applications militaires, et M. Johann, de la direction administrative du C.E.A.

Outre ces sept personnes dépendant du C.E.A., se trouvaient à bord un amiral, un général de l'armée de l'air, deux ingénieurs généraux, les membres de l'équipage et des hommes du personnel d'accompagnement.

L'avion avait quitté Villacoublay, près de Paris, jeudi dans la matinée et se rendait à la base d'Orange. Les conditions atmosphériques étaient très mauvaises au-dessus de la région où s'est écrasé le « Nord 262 ». Parmi les victimes, on compte aussi le vice-amiral Landrin, sous-chef d'état-major des armées, l'ingénieur général Billon, chargé des affaires atomiques à la délégation ministérielle pour l'armement, le général Pineau, chef de la division plan-programme de l'état-major des armées, le colonel Birkel, sous-chef de la division plan-programme de l'état-major des armées, le colonel d'Erceville, division plan-programme de l'état-major des armées, et le capitaine de corvette Boutellier, division plan-programme de l'état-major des armées.

PHOTO-ESPIONNE EN URSS POUR SURVEILLER LES TRAVAILLEURS

MOSCOU (AFP). — La photographie est maintenant utilisée par les brigades de « contrôle populaire », dans les usines de la banlieue nord de Moscou, pour déceler sur le vif les insuffisances de la production. Un sondage, dont la pratique se développe en URSS, est alors réalisé pour trouver les raisons de ces insuffisances.

ne travaillaient pas, 5,7 % se promenaient, 6,1 % bavardaient. Le sondage réalisé ensuite auprès de 1038 ouvriers permit à 55,2 % d'entre eux d'expliquer cet état de choses par l'absence 1) de matière première, 2) d'outils, 3) d'ordres, 4) de documentation technique.

Le temps passé à diverses réunions et conférences à l'intérieur de l'usine est également relevé comme l'une des causes importantes de la non-production. L'enquête a montré notamment que les dirigeants des douze usines intéressées perdaient en moyenne deux heures par jour en conférences et autres réunions.

UN EMPIRE MÉCONNU

Par qui le monde est-il gouverné en réalité ? Par les trusts ? Par les idéologies gauchistes ? Par ceux qui contrôlent les marchés de matières premières, les finances, les armements nucléaires ? Ou bien le monde, pris globalement, n'est-il gouverné par personne, reposant simplement sur un vague et fragile équilibre des forces de tous genres, politiques, économiques et militaires ?

On pourrait disserter à perte de vue sur ce thème, l'un des plus controversés sans doute et des moins bien explorés de notre temps. Et l'on passerait probablement à côté d'un élément de pouvoir mondial qui, pour reposer sur des bases essentiellement industrielles et commerciales, n'en décide pas moins aujourd'hui et pour les décennies à venir du sort de toute l'humanité.

Ce pouvoir est détenu sur toute la planète par une seule entreprise, qui gouverne la forme de notre avenir. Avec des installations et des succursales dans cent cinquante pays, elle constitue un réseau intégré d'une taille inaccoutumée et d'une incroyable influence.

Les produits et les services de cette entreprise pénètrent et modèlent de plus en plus la vie humaine aujourd'hui. Ses activités dirigent la majeure partie de la technologie de pointe dans le monde, qu'il s'agisse de l'espace, de la surface terrestre ou des étendues sous-marines, ou encore des milliers d'industries, d'organismes gouvernementaux, d'institutions et d'occupations individuelles.

CANTON DE NEUCHÂTEL

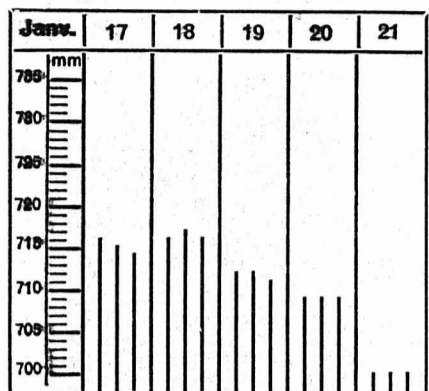
Promotions militaires (capitaines et officiers subalternes)

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. - 19 janvier. Jeckelmann, Nancy-Valérie, fille de Jean, monteur-électricien à Chézard, et de Cécile, née Frjedi. Stähli, Edouard, fils de Samuel-Etienne, agriculteur à Cormondrèche, et de Hildegard, née Dürrer; Zanetta, Sandrine, fille de Realino-Jean, serrurier à Neuchâtel, et de Marlyse-Edith, née Hayoz. 20. Gentizon, Luc-André, fils de Daniel, maraîcher à Mur-Vully, et d'Hélène-Marguerite, née Pittet; Chilla, Altana, fille de Giuseppe, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Giuseppe, née Castellano. DÉCÈS. - 20 janvier. Sprunger, Arnold-Edouard, né en 1904, agriculteur à Prêles, veuf de Myrtha, née Haas.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. - 21 janvier. Température: moyenne +0,3; min: -0,1; max: +0,9. Baromètre: moyenne: 699,3. Eau tombée: 1,9 mm. Vent dominant: direction: nord-est jusqu'à 11 h 30, ensuite est; force: faible. Etat du ciel: couvert par brouillard; pluie et neige de 15 h à 15 h 45.



Niveau du lac, 21 janvier 1971 à 6 h 30: 428,73

Température de l'eau (21 janv. 1971) 2,5°

Prévisions du temps. - Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: généralement très nuageux ou couvert et quelques précipitations se produiront encore, avec limite des chutes de neige entre 400 et 800 mètres. En Valais et dans l'est de la Suisse, il n'y aura que peu ou pas de précipitations.

La température en plaine sera comprise entre -2 et +3 degrés. Dans les grandes vallées des Alpes, sous l'influence du föhn, elle sera voisine de 8 degrés. Les vents du secteur sud à sud-est d'abord forts en montagne, se calmeront progressivement et le föhn cessera dans les vallées des Alpes.

Evolution probable pour samedi et dimanche. Pour toute la Suisse: d'abord très nuageux ou couvert, précipitations, limite des chutes de neige entre 500 et 700 mètres. Plus tard, dans l'ouest et au sud, quelques éclaircies locales et cessation des précipitations. Température d'abord en baisse, puis sans grand changement.

AVIS TARDIFS

Fr. 2,20 par millimètre de hauteur

BUFFET DE LA GARE, BEVAIX

GRAND BAL

SALLE DES CONFÉRENCES

FESTIVAL DE MUSIQUE

Boutique UNDERGROUND

Théâtre de poche

BENONE DAMIAN

Cercle des comptables

INTRODUCTION AU TRAITEMENT ÉLECTRONIQUE des informations

Chapelle de la Rochette

JEUNESSE CHRÉTIENNE EN ACTION

SOCIÉTÉ DANTE ALIGHIERI

« IL TEATRO CONTEMPORANEO ITALIANO »

Boutique UNDERGROUND

la ROTONDE

CABARET - DANCING

Le quartette DOREMI

COLLO

COMMUNIQUÉ

l'Orchestre de chambre de Neuchâtel et André Luy à la Collégiale

la ROTONDE

CABARET - DANCING

Le quartette DOREMI

COLLO

COMMUNIQUÉ

l'Orchestre de chambre de Neuchâtel et André Luy à la Collégiale

la ROTONDE

CABARET - DANCING

Le quartette DOREMI

COLLO

COMMUNIQUÉ

l'Orchestre de chambre de Neuchâtel et André Luy à la Collégiale

la ROTONDE

CABARET - DANCING

Le quartette DOREMI

COLLO

COMMUNIQUÉ

l'Orchestre de chambre de Neuchâtel et André Luy à la Collégiale

la ROTONDE

Officiers du chemin de fer

AU GRADE DE CAPITAINE: Robert Huber, Berne; Paul-Henri Raymond, Châtères.

Etat-major de l'armée

AU GRADE DE CAPITAINE: Willy Maeder, Guin (infanterie); Hans-Jörg von Wyss, Cortaillod (artillerie); Martin Javet, Berne (DCA); Jean-Claude Piguet, Lausanne (génie); Philippe Mermoud, Zurich (transmission); Jürg Weber, Montreux (sanitaire); Flavio Rossetti, Fribourg (ravitaillement); Kurt Wanzener, Bienne (ravitaillement).

Etats-majors des places de mobilisation

AU GRADE DE CAPITAINE: Blaise de Montmolin, Saint-Blaise; Fernand Zuber, Petit-Saconnex; Yves Vacher, Bienne; Edouard Dahinden, Lausanne; Jean-Pierre Pochon, Lausanne (infanterie); Fredy Gorgé, Yverdon (DCA).

Infanterie

AU GRADE DE CAPITAINE: Bernard Janner, Genève; Jean-François Merlotti, Neuchâtel; Rémy Bovat, Renens; Claude Wyss, Neuchâtel; Roger Zund, Lausanne (adjoints); Pierre Immer, Lausanne; Eric Baudat, Romanel; Marc Junod, Genève; Ernest Schweizer, Saignelégier; Joseph Raemy, Fribourg (enseignements); Jean-Philippe Mayor, Pully; Yves Lachat, Neuchâtel; Peter Jenni, Granges (états-majors); Willy Battiaz, la Chaux-de-Fonds; Alex Cornu, Vevey (cp EM rg inf); André Reymond, la Neuveville; Daniel Comberous, Prilly (grenadiers); Claude Chasot, Marly-le-Grand (can. DCA); Eric Bachofen, Sierre (can. ach.); Claude Lerch, Saint-Blaise; Gilbert Monneron, Fribourg (cp. renseignements); Ami Thurnherr, Neuchâtel; Franz Boschung, Planfayon; Michel Disner, Ardon; Guillaume Favre, Sion; Gérard Fissé, le Grand-Saconnex; Roland Stampfli, Genève (cp EM de bat.); Ulrich Scheibli, Nidau; Francis Baud, Olten; Maurice de Prax, Sion (cp id. fus.); Pierre Roth, Lutry (train).

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT

René Dévaud, Givisiez (adjoint); Hans Joner, Prêles; Philippe Bataillard, Lausanne; Etienne Gerber, Peseux; Michel Berthelot, Chesaux; Pierre Wiliy, Genève (enseignements); Friedrich Stœckli, Yverdon; René Rumo, Lussy; Géza Teleki, Chêne-Bourg; Jean-Pierre Niklès, Neuchâtel; Daniel Cochand, Yverdon; Bertrand Jaccard, Yverdon (grenadiers); André Trachsel, le Lignon; Adolphe Decurtins, Neuchâtel; Urs Schneberger, Bellmund; Philippe Monnin, Berne; Jean-Pierre Bécher, Porrentruy (DCA); Alberto Lafranchi, Genève; Denis de Meuron, Lausanne; Michel Tinguely, Bulle; John Buchs, Saint-Imier (can. ach.); Peter Morgengren, Aire; Alfred Gwerder, Fribourg; Pierre Mauron, le Lignon; Roland Zurbriggen, Brigade Bernard, Roten; Moutier; Peter Imboden, Viège (transmissions); Gian Rechsteiner, Bostens; Pierre Godet, Auvier (cp id fus.); Yves Müller, Pully; Gérard Duc, Sion; Jean Rudaz, Massagno; Roland Besire, Combremont-le-Grand; Eric Golay, Petit-Lancy; Jacques Simonin, Glovelier; Jacques Beck, Morges; Michel Guillard, Praz; Pierre Rieder, Chamossat; Jean Roduit, Fully; Raymond Weinmann, Colombier; Vital Genolet, Hérens; François Ritz, Lugnorre; Klaus Schwab, Buren-sur-Aar; Gotthold Gehring, Marly-le-Petit; Alfred Kummer, Genève; Rudolphe Bosch, Meyrin; Jacques Desmontet, Marin; Jean-Daniel Nydegger, Monthey; Jean-Paul Probst, Orges; Jean-Claude Strelbel, Fribourg; Bernard Anthamatten, Saint-Maurice (lance-mines); Roland Dapples, Studen; Harold Bassin, Reconvilier; Charles Morand, Sommentier; Gilbert Crausaz (congé); Jean Nerfin, Founex; Hans Gysel, Sugiez (train); Georges Chapuis, Lausanne (fusilier).

Troupes mécanisées et légères

AU GRADE DE CAPITAINE: Martin Gétaz, Aubonne; Roland Joray, Wabern; Fritz Aeschbacher, Grand-Lancy; Jürg Müller, Prévengres; Laurent Praz, Faellanden; Rudolf Baumgartner, Puplinge; Pierre Bonvin, Sion; Jean Frey, Romont; Eric Fruhstorfer, Genève; René Magnin, Berne; Fabien Wolfrath, Neuchâtel.

Troupes d'aviation

AU GRADE DE CAPITAINE: Jean-Pierre Kallenbach, Morges; Rudolf Luthi, Payerne; Claude Mollet, Lausanne (pilotes et organisation au sol); Hans Werner Hegi, Fenil.

Troupes de défense contre avions

AU GRADE DE CAPITAINE: Jacques Plomb, Kriens; Jörg Frei, Payerne.

Troupes de réparation

AU GRADE DE CAPITAINE: Hansruedy Portner, Neuchâtel.

Troupes de défense

AU GRADE DE CAPITAINE: Charles Porret, Fontainemelon; Alfonso Boschetti, Epalinges; Michel Girardet, Genève; Michel Duress, Rossens; Ulrich Guidel, Brigue; Bruno Müller, Bulle (corps des gardes-fortifications).

Troupes du génie

AU GRADE DE CAPITAINE: Charles Porret, Fontainemelon; Alfonso Boschetti, Epalinges; Michel Girardet, Genève; Michel Duress, Rossens; Ulrich Guidel, Brigue; Bruno Müller, Bulle (corps des gardes-fortifications).

Formations de forteresse

AU GRADE DE CAPITAINE: Bernard Blanchoud, Lausanne; Hans Ender, Cormondrèche.

Troupes de transmission

AU GRADE DE CAPITAINE: Théodore Rothen, Bienne; François Dayer, Prilly; Jules Reichenbach, Bienne.

Troupes vétérinaires

AU GRADE DE CAPITAINE: Marc Messer, Fribourg; Edouard Huber, Orbe; Louis Corboz, Zurich.

Poste de campagne

AU GRADE DE CAPITAINE: André Abplanalp, le Landeron; Eric Blaser, Nidau.

Troupes de ravitaillement

AU GRADE DE CAPITAINE: Michel Veiz, Fribourg; Fritz Kohler, Bassecours (officiers des troupes de ravitaillement); René Retornaz, Bienne; Guido Pozza, Genève; Werner Villard, Bienne; Yves Bagnoud, Berne; Irénée Romanens, Praroman-le-Muret; Thomas Schärer, Bienne; Daniel Delessert, Morges; Kurt Feller, Genève; Paul Luthi, Genève; Gabriel Mettraux Fribourg; Markus Liniger, Orpund (quartiers-maîtres).

Justice militaire

AU GRADE DE CAPITAINE: Eric Perregaux, Riehen; Frankie Druey, Lausanne; Philippe de Reynier, Neuchâtel; François Carrard, Cully; Augustin Macheret, Bernex.

Secrétaires d'état-major

AU GRADE DE LIEUTENANT: Jean-Etienne Genequand, Genève; Claude Krieg, Lausanne; Elie Riat, Bonfol; Jean-Claude Girod, Hégna; Alfred Traver, Wil; Denis Veuve, Cortaillod; Jean Biéri, Genève; Pierre Bulloz, Berne; Alfred Lauper, Fribourg; André Jenneret, Bienne; Bernard Max, Martigny; Raymond Sunier, Cormoret.

Troupes de réparation

AU GRADE DE CAPITAINE: Hansruedy Portner, Neuchâtel.

Troupes de défense aérienne

AU GRADE DE CAPITAINE: François Perrelet, Buchillon; Jean Mermoud, Meyrin; Alain Favre, Lausanne; André Wyss, Berne.

Service territorial

AU GRADE DE CAPITAINE: Jean-Pierre Schadt, Petit-Lancy; Jean Burdeder, Fribourg; Lucien Nussbaumer, Fribourg; Paul Barraud, Lausanne; Emile Fardel, Sion; Jacques Rubattel, Villarsel; Peter Wind, Boncourt; Edouard Rénévier, Corcelles-le-Jorat.

Service des transports

AU GRADE DE CAPITAINE: Michel Dessemontet, Yverdon; Emile Schreter, Romont; André Lugon-Moulin, Niederwangen; François Grosclaude, Corgémont.

Service des munitions

AU GRADE DE CAPITAINE: Michel Béard, Chermex; Xavier Conforti, Martigny; Peter Kurzi, Prilly.

Service du matériel

AU GRADE DE CAPITAINE: Yves de Haller, Pully.

Gendarmerie de l'armée

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Willy Gattoliat, Neuchâtel; Henri Vorlet, Fribourg; Michel Javet, Marly-le-Petit; Cormoret.

Troupes sanitaires

AU GRADE DE CAPITAINE: Fred Morgenthaler, Morges; Luc Wagenknecht, Genève; Jean Ehrensperger, Corcelles-le-Jorat; Urs Eggimann, Bienne; André Jayet, Pully; Roger Schrago, Petit-Lancy; Peter Leuenberger, Vevey; Lukas Fierz, Petit-Lancy; Jean-François Chanson, Sion (médecins); Jakob Schildknecht, Evillard (dentiste); Hans Gall, Corseaux (officier des troupes sanitaires).

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Wilfried Blettler, Genève; Philippe Genoud, Chailly; Hubert Macheret, Onex; Pierre-Henry Gygas, Lausanne; Jean-Marie Haefliger, Neuchâtel; Philippe Schneider, Lausanne; Luc Anex, Lausanne; Walter Kreyenbühl, Chavornay; Johann Marti, Aarberg; Beat Rafflaub, Courgevaux; Rainer Sulser, Neuchâtel; Pierre Deglon, congé; Sylvain Meyer, Lausanne; Pierre Vauthy, Genève; Claude Benoit, Lutry; Rodrigo Arbez, Genève; Jean Luisier, Fully; Jean-Pierre Kulling, Lausanne; Willy Lehmann, Grand-Lancy; Pierre Boggio, Vessey; André Willoud, Fribourg; Pierre-Alain Savary, Nyon; Jean-Marie Matthieu, Paudex; Jean-Jacques Conners, Pully; Maurice Pavot, Lausanne; Georges Mayor, Lausanne; Ulrich Tillmann, Sion; Nicolas de Tribollet, Lausanne; Philippe Hengrave, Lausanne; Daniel Pelet, Lausanne; Pierre Schneider, Carouge (médecins); Giacomo Dolfi, Granges; Yves Waeber, Lausanne; Jean-Claude Francillon, Lausanne (dentistes); Franz Burret, Viège (pharmacien).

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Michel Nicolet-Monnier, Oberwil; John Gygli, Genève.

Artillerie

AU GRADE DE CAPITAINE: Maurice Decoppet, Wollerau; Gabriel Minder, Genève; Christian Polin, Lausanne; Peter Schürmann, Reconvilier; Pierre Willi, Nidau; Peter Hegg, Genève; Henri Brasey, Givisiez; André Gervaz, Genève; Olivier Juillard, Genève; Rodolphe Weber, Meyrin; Jean Biollay, Zurich; Jean-Pierre Authier, Peseux; Charles Weinmann, Lausanne.

Artillerie

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Christophe Schmid, Genève; Claude Pralong, Sion; Jacques Degoumois, Baden; Antoine de Courten, Berne; Dominique Dunant, Genève; Roland Michel, Genève; Martin Metzler, le Vaud; Max Frei, Lausanne; Pierre-André Bourgeois, Zurich; Jean-Jacques Manz, Givrin; Jean-Pierre Aeschbacher, Genève; Jacques Bächtiger, Lausanne; Christian Bass, Lausanne; Oscar Genoud, Châtel-Saint-Denis; Bertrand Parel, Chevilly; Paul Bersier, Berne; Jacky Chiovini, Ecublens; Maurice Christe, Founex; Pierre-André Grandchamp, Pully; Claude Hauser, le Lignon; Etienne Olivet, Genève; Marc Pasche, Zurich; Herbert Ris, Nidau; Jean-Claude Weill, Lausanne; Jean-Louis Améz-Droz, Grand-Lancy; Ricardo Casutt, Fribourg; Jean Mirimannoff, Versoix; Georges Nicolet, Sion; Pierre-Alain Loolis, Genève; Robert Gilomen, Granges.

Troupes de réparation

AU GRADE DE CAPITAINE: Hansruedy Portner, Neuchâtel.

Troupes de défense aérienne

AU GRADE DE CAPITAINE: François Perrelet, Buchillon; Jean Mermoud, Meyrin; Alain Favre, Lausanne; André Wyss, Berne.

Service territorial

AU GRADE DE CAPITAINE: Jean-Pierre Schadt, Petit-Lancy; Jean Burdeder, Fribourg; Lucien Nussbaumer, Fribourg; Paul Barraud, Lausanne; Emile Fardel, Sion; Jacques Rubattel, Villarsel; Peter Wind, Boncourt; Edouard Rénévier, Corcelles-le-Jorat.

Service des transports

AU GRADE DE CAPITAINE: Michel Dessemontet, Yverdon; Emile Schreter, Romont; André Lugon-Moulin, Niederwangen; François Grosclaude, Corgémont.

Service des munitions

AU GRADE DE CAPITAINE: Michel Béard, Chermex; Xavier Conforti, Martigny; Peter Kurzi, Prilly.

Service du matériel

AU GRADE DE CAPITAINE: Yves de Haller, Pully.

Gendarmerie de l'armée

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Willy Gattoliat, Neuchâtel; Henri Vorlet, Fribourg; Michel Javet, Marly-le-Petit; Cormoret.

Troupes sanitaires

AU GRADE DE CAPITAINE: Fred Morgenthaler, Morges; Luc Wagenknecht, Genève; Jean Ehrensperger, Corcelles-le-Jorat; Urs Eggimann, Bienne; André Jayet, Pully; Roger Schrago, Petit-Lancy; Peter Leuenberger, Vevey; Lukas Fierz, Petit-Lancy; Jean-François Chanson, Sion (médecins); Jakob Schildknecht, Evillard (dentiste); Hans Gall, Corseaux (officier des troupes sanitaires).

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Wilfried Blettler, Genève; Philippe Genoud, Chailly; Hubert Macheret, Onex; Pierre-Henry Gygas, Lausanne; Jean-Marie Haefliger, Neuchâtel; Philippe Schneider, Lausanne; Luc Anex, Lausanne; Walter Kreyenbühl, Chavornay; Johann Marti, Aarberg; Beat Rafflaub, Courgevaux; Rainer Sulser, Neuchâtel; Pierre Deglon, congé; Sylvain Meyer, Lausanne; Pierre Vauthy, Genève; Claude Benoit, Lutry; Rodrigo Arbez, Genève; Jean Luisier, Fully; Jean-Pierre Kulling, Lausanne; Willy Lehmann, Grand-Lancy; Pierre Boggio, Vessey; André Willoud, Fribourg; Pierre-Alain Savary, Nyon; Jean-Marie Matthieu, Paudex; Jean-Jacques Conners, Pully; Maurice Pavot, Lausanne; Georges Mayor, Lausanne; Ulrich Tillmann, Sion; Nicolas de Tribollet, Lausanne; Philippe Hengrave, Lausanne; Daniel Pelet, Lausanne; Pierre Schneider, Carouge (médecins); Giacomo Dolfi, Granges; Yves Waeber, Lausanne; Jean-Claude Francillon, Lausanne (dentistes); Franz Burret, Viège (pharmacien).

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Michel Nicolet-Monnier, Oberwil; John Gygli, Genève.

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Michel Nicolet-Monnier, Oberwil; John Gygli, Genève.

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Michel Nicolet-Monnier, Oberwil; John Gygli, Genève.

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Michel Nicolet-Monnier, Oberwil; John Gygli, Genève.

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Michel Nicolet-Monnier, Oberwil; John Gygli, Genève.

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Michel Nicolet-Monnier, Oberwil; John Gygli, Genève.

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Michel Nicolet-Monnier, Oberwil; John Gygli, Genève.

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Michel Nicolet-Monnier, Oberwil; John Gygli, Genève.

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Michel Nicolet-Monnier, Oberwil; John Gygli, Genève.

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Service de protection AC

AU GRADE DE PREMIER-LIEUTENANT: Michel Nicolet-Monnier, Oberwil; John Gygli, Genève.

Service de protection AC

AU GRADE DE CAPITAINE: Markus Schläppi, Bôle.

Troupes vétérinaires

AU GRADE DE CAPITAINE: Marc Messer, Fribourg; Edouard Huber, Orbe; Louis Corboz, Zurich.

Poste de campagne

AU GRADE DE CAPITAINE: André Abplanalp, le Landeron; Eric Blaser, Nidau.

Troupes de ravitaillement

AU GRADE DE CAPITAINE: Michel Veiz, Fribourg; Fritz Kohler, Bassecours (officiers des troupes de ravitaillement); René Retornaz, Bienne; Guido Pozza, Genève; Werner Villard, Bienne; Yves Bagnoud, Berne; Irénée Romanens, Praroman-le-Muret; Thomas Schärer, Bienne; Daniel Delessert, Morges; Kurt Feller, Genève; Paul Luthi, Genève; Gabriel Mettraux Fribourg; Markus Liniger, Orpund (quartiers-maîtres).

Justice militaire

AU GRADE DE CAPITAINE: Eric Perregaux, Riehen; Frankie Druey, Lausanne; Philippe de Reynier, Neuchâtel; François Carrard, Cully; Augustin Macheret, Bernex.

Secrétaires d'état-major

AU GRADE DE LIEUTENANT: Jean-Etienne Genequand, Genève; Claude Krieg, Lausanne; Elie Riat, Bonfol; Jean-Claude Girod, Hégna; Alfred Traver, Wil; Denis Veuve, Cortaillod; Jean Biéri, Genève; Pierre Bulloz, Berne; Alfred Lauper, Fribourg; André Jenneret, Bienne; Bernard Max, Martigny; Raymond Sunier, Cormoret.

Troupes de réparation

AU GRADE DE CAPITAINE: Hansru

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les aides-ménagères sont devenues indispensables dans notre canton

Une nouvelle volée a assisté à une journée d'information

Un des principaux désirs de nos aînés est de pouvoir conserver leur appartement, vivre d'une manière indépendante au milieu des mille et un souvenirs que représentent tous objets qui les entourent.

Elles assurent l'intérêt, se chargeant de toutes les besognes. Hélas, elles sont peu nombreuses et les responsables ne pouvaient les charger encore de se rendre régulièrement chez des personnes âgées pour y donner un coup de main.

Une en tant que président de l'Association cantonale et de l'Association suisse des services d'aide familiale. M. C.-A. Bindth, secrétaire cantonal et Mlle Droz, secrétaire des Montagnes, ont parlé des activités de la Fondation « Pour la vieillesse », puis Mlle Schinz, infirmière a fait un excellent exposé au sujet des soins à domicile.

Après un repas pris en commun au restaurant de l'Hôpital des Cadolles, le docteur Robert, médecin cantonal, a parlé de la psychologie du vieillard tandis que « Le travail social dans le canton de Neuchâtel » était le sujet choisi par Mme J. Bauermeister, directrice de l'Office social neuchâtelois.

Une parfaite collaboration règne entre les services des aides ménagères et des aides familiales. Les problèmes à résoudre sont très souvent les mêmes, c'est pourquoi Mlle Menzel et Mme Corbellari, responsables des Services d'aide familiale de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds ont intéressé l'auditoire en parlant de leurs expériences.

Il ne fait aucun doute que, si parfaitement informées, les aides ménagères neuchâteloises sauront prendre leurs responsabilités et permettre ainsi à nos aînés de rester le plus longtemps possible dans leur appartement.

CE QUE L'ON NE VEUT PLUS VOIR: Les petits sacs de papier qui servent de poubelles...

C'est aussi le cas ailleurs. Mais le quartier des Adozz, à Boudry, constitue une sorte de tremplin panoramique incitant le promeneur à poursuivre son chemin vers la montagne ou les vignes qui s'étendent presque jusqu'aux abords de l'Areuse. Malgré une fine averse, le quartier retentit dans la journée des rires des enfants équipés pour la plupart de boîtes de caoutchouc pour leur permettre de braver l'eau et la neige.

La solution? Elle est donnée par Mme L.V., une jeune maman qui aime ce beau quartier: « Nous avons fui la ville pour trouver le calme et un environnement plus idéal pour les enfants. Il ne faut pas dramatiser. Jusqu'ici, les divers débris jetés par des inconscients ne déparait nullement le quartier. Mais en tant que mère, je suis obligée de surveiller de près les jeux de mes enfants. Il serait temps que les gens fassent preuve d'un peu plus de discipline. L'intérêt de notre petite communauté, un vieux proverbe l'expose mieux que les phrases les plus éloquentes en disant: « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit ».



Tour de Ville

Au TPN - Centre de culture LE THÉÂTRE-CRÉATION a joué hier soir sa dernière création Clytemnestre - tragédie dont le texte et l'action ont été réglés collectivement par la troupe, avec la collaboration de l'auteur Pierre-Louis Péclat.

Rencontre avec Mgr Mamie et Mgr Bullet

Ainsi que la presse l'avait annoncé, Mgr Pierre Mamie et son auxiliaire Mgr Gabriel Bullet, ont décidé de prendre contact avec les catholiques des cantons diocésains au cours du mois de janvier.

Pour le canton de Neuchâtel, cette première rencontre pastorale aura lieu le samedi 23 janvier, au cours d'une messe fixée à 18 h 15, en l'église Notre-Dame à Neuchâtel.

Mgr Mamie et Mgr Bullet invitent tous les fidèles à s'associer par leur présence ou du moins par la prière à cette célébration au cours de laquelle le nouvel évêque du diocèse donnera ses premières consignes. Les prêtres, dans la mesure où leurs obligations de ministère ne les empêchent pas, concélébreront avec les évêques.

Les personnes qui désirent saluer Mgr Mamie et Mgr Bullet pourront le faire, après la messe, au restaurant du Faubourg où un apéritif sera offert par la Fédération catholique romaine neuchâteloise.

C'est la première fois, dans l'histoire du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, que l'évêque est issu du pays de Neuchâtel. Les catholiques neuchâtelois s'en réjouissent en comprenant que c'est une raison de plus pour l'accueillir avec joie et pour l'assurer, ainsi que Mgr Bullet de leur respectueuse affection.

PLACE AUX FEMMES

Le 7 février sera un grand jour pour les Suisses. Ce sera peut-être la dernière fois que les hommes iront aux urnes sans leurs compagnes. C'est en effet ce jour-là que la femme suisse obtiendra ou non l'égalité des droits politiques sur le plan fédéral. A ce propos, nos lecteurs continuent de nous écrire:

Les Écritures saintes

Comment peut-on rester aussi aveugle devant les réalités, en s'appuyant sur l'Évangile et ses écritures, pour refuser le droit de vote à un nombre limité de femmes, désirant obtenir le droit élémentaire de participation à la vie civique de notre pays?

et c'est aussi pour cela que le monde d'aujourd'hui est ce qu'il est. « L'homme est le chef de la femme. » Pourquoi pas? Mais est-il aussi le « chef » lorsqu'il s'agit d'un incapable, d'un ivrogne, ou simplement d'un homme ignorant ses responsabilités, sans parler de tous ceux qui refusent de reconnaître les fruits de leurs diverses relations? Pauvres « chefs » en vérité... dont plus de 90% jouissent de leur droit de vote, même s'ils ne votent jamais!

L'un n'empêche pas l'autre!

Que diriez-vous, Messieurs, si un décret vous privait brutalement de vos droits civiques sous prétexte qu'il suffit à la vie du pays que vous accomplissiez consciencieusement vos tâches professionnelles?

qu'une femme préfère porter son enfant que de jeter un bébé dans l'urne. C'est probable et souhaitable, mais l'un n'empêche pas l'autre, bien au contraire!

UN JOYEUX R.I.P.

La déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée à l'ONU le 10 décembre 1948, et signée, depuis, par de très nombreux Etats, stipule sans équivoque possible à l'art. 21: « Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays... »

A l'appui des deux points ci-dessus, je me permets de citer le sociologue américain Alvin Toffler, dans « Future Shock »: « Des jeunes de plus en plus nombreux, dégus par notre monde, forment des communautés qu'anime une forme d'utopie, trop souvent tournée malheureusement vers le passé! On peut au contraire envisager des communautés de jeunes disposés à expérimenter les conditions de vie sociales et technologiques de demain. L'utopie ne serait plus un moyen d'évasion, mais un outil favorisant l'adaptation. » Le suffrage féminin, l'objection de conscience et la notion de mérite-démérite (si galvaudée aussi bien dans les pays capitalistes que collectivistes) me semblent trois sujets typiquement « choc futur ».

Le texte de cette Déclaration des droits de l'homme est devenu en fait un code de morale (dans le sens: « Science des mœurs ») et par conséquent, selon le vœu de ceux qui l'ont adopté et signé, être « distribué, affiché, lu et (surtout!) commenté principalement dans les écoles et autres établissements d'enseignement, sans distinction fondée sur le statut politique des pays ou des territoires. »

(Réd. — Nous rappelons à nos lecteurs et à nos lectrices que toutes les lettres paraissant sur ce thème — ou dans la rubrique « Correspondances » — doivent être adressées à la rédaction (et non à une tierce personne) et signées. Notre courrier étant abondant et les arguments souvent identiques, nous nous réservons de ne publier que l'essentiel des lettres qui nous parviennent.)

LE CONSEILLER FÉDÉRAL BRUGGER VISITE LE CTM

Le conseiller fédéral Brugger, chef du département de l'économie publique, était hier à Neuchâtel où il siégeait la commission fédérale du Conseil des Etats chargée d'étudier le nouveau statut de l'horlogerie.

On peut rappeler que la commission du Conseil des Etats qui a préparé l'arrêté fédéral sur le contrôle officiel de la qualité dans l'horlogerie et la modification de la loi sur la protection des marques (Swiss made) a accepté, à l'exception d'une disposition de détail, les deux projets tels qu'ils ont été adoptés par le Conseil national lors de la session de détail. Cette réserve concerne l'article 25 du projet d'arrêté sur le contrôle de la qualité. La version du Conseil fédéral et du Conseil national prévoit qu'un rapport sur les expériences faites dans le domaine du contrôle de la qualité devra être présenté aux Chambres fédérales après cinq ans, accompagné d'éventuelles propositions de modifications si les conditions l'exigent.

L'Etat a reçu les commissaires et le conseiller fédéral à l'hôtel DuPeyrou où leur fut offert le déjeuner au cours duquel le conseiller d'Etat René Meylan, chef du département de l'industrie, leur souhaita la bienvenue.

La commission du Conseil des Etats est allée loin et propose que le Conseil fédéral soit autorisé, après un délai de 5 ans, à lever, s'il le juge nécessaire, le contrôle à la qualité, et non pas simplement à proposer des modifications.

Au tribunal de police de Neuchâtel Deux automobilistes pas d'accord

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous les présidences successives de Mme R. Schaer-Robert et de M. J. Ruedin. Mme M. Steininger remplit les fonctions de greffier.

Le 4 octobre 1970, l'automobile conduite par B. B. qui circulait sur la RN 5 de Saint-Blaise à Neuchâtel, heurta un cône de déviation que le conducteur n'avait pas vu. Dans une manœuvre instinctive d'évitement, B. B. perdit la maîtrise de son véhicule qui alla se jeter sur le trottoir, puis termina sa course sur le toit. Prévenu de perte de maîtrise de son véhicule, B. B. est condamné à 80 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

Le 30 septembre dernier, G. P. roulait en voiture rue de l'Ecluse et s'appropriait à contourner l'îlot de Prébarreau lorsque le véhicule entra en collision avec celui de I. E. qui était sur le point de dépasser. Les deux conducteurs, condamnés par mandat de répression à 80 fr. d'amende, firent opposition. Renvoyés devant le tribunal de police, chacun des prévenus donna sa version des faits. I. E. affirme que la voiture conduite par G. P. circulait sur la droite de la chaussée, à faible allure et sans clignoteurs, ce qui laissait supposer que le conducteur était en quête d'une place de parc. Fort de ces suppositions, I. E. amorça une manœuvre de dépassement. C'est alors que l'automobile de G. P. obliqua sur la gauche et heurta l'avant droit de la voiture de I. E. G. P., à qui l'on reproche d'avoir entrepris un tournant sur route sans prendre garde aux véhicules qui suivaient, prétend avoir enclenché son clignoteur gauche. Il affirme de même avoir regardé dans son rétroviseur, mais n'y avoir rien vu.

Le 4 octobre 1970, l'automobile conduite par B. B. qui circulait sur la RN 5 de Saint-Blaise à Neuchâtel, heurta un cône de déviation que le conducteur n'avait pas vu. Dans une manœuvre instinctive d'évitement, B. B. perdit la maîtrise de son véhicule qui alla se jeter sur le trottoir, puis termina sa course sur le toit. Prévenu de perte de maîtrise de son véhicule, B. B. est condamné à 80 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

Organisé par la Société d'émulation de Marin et donné dans la jolie salle Le maison de commune, un concert a remporté un vif succès. Un nombreux auditoire — M. Monique Rosset, René Scheidegger, Marc-A. Thiébaud — qui en était à son premier véritable « récital » puisqu'il s'était contenté jusqu'ici de participer à diverses manifestations musicales de la région.

Leur entente est excellente, malgré la différence des tempéraments, et la fougue du violoniste s'accorde fort bien avec le lyrisme sensible du violoncelliste et avec le jeu plus « cartésien » de la pianiste. Ce qui nous a valu un parfait équilibre des sonorités, avec un piano qui n'écrase jamais ses partenaires, avec des thèmes qui ressortent avec tout le relief souhaitable.

Surtout, nous n'avons pas rencontré une seconde l'ennemi numéro un : l'ennui. Sans doute parce que, mer-

ce principe ne figurait pas dans la loi. Il faut donc en avoir conscience et ne pas perdre de vue que ce principe est à la base de la structure démocratique et fédéraliste.

2) Les communes divergent entre elles selon les problèmes qu'elles posent et la façon dont les autorités communales envisagent leur mission. L'on peut schématiquement répartir les communes du canton en trois catégories:

— les trois principales villes; — les communes en zone de développement; — et les communes qui ne connaissent pas ces problèmes.

3) Parmi les éléments de coordination entre les communes, le plan comptable des communes introduit, il y a quelques années n'a pas été aussi efficace que prévu.

4) Des différences existent dans la fiscalité des communes. Certaines communes imposent moins que d'autres leurs administrés. Ces différences sont un fait et découlent du principe même de l'autonomie des communes.

5) En fonction de ces différences, les problèmes de voisinage entre communes prennent parfois, aujourd'hui, une certaine acuité. Des solutions centralisatrices et administratives ont été proposées, notamment par le parti socialiste, à savoir l'établissement d'un équilibre fiscal par la répartition des subventions cantonales en proportion de l'effort fiscal de chaque commune; la tendance à l'uniformisation des impôts en faisant de l'impôt communal une réplique de l'impôt cantonal; le déplacement de certaines tâches communales pour les remettre en mains d'agglomérations régionales, circonscriptions administratives, qui auraient des tâches fiscales.

LE POINT DE VUE LIBÉRAL 1) Du point de vue libéral, ces dernières propositions sont inacceptables. En effet, il n'y a pas d'autonomie sans responsabilité. Celui qui prétend être autonome doit être responsable et subir les conséquences de sa gestion. Inversement, il n'y a pas de responsabilité sans autonomie. Au surplus, n'est autonome que celui qui a des compétences clairement définies.

Dès lors, en fonction même du principe de l'autonomie communale figurant dans

la loi, les communes doivent pouvoir fixer elles-mêmes leur fiscalité sinon elles ne seront plus des collectivités publiques responsables mais uniquement des circonscriptions administratives sans responsabilité.

2) Depuis des années, de très nombreuses communes ont commis l'erreur de laisser le soin de décisions à des organes cantonaux d'exécution, sans se préoccuper de restreindre leurs compétences. Or, de telles décisions cantonales sont sans responsabilité. La compétence ressortit aux magistrats élus.

3) Les relations entre la ville de Neuchâtel et les communes suburbaines sont à l'ordre du jour. Celles-ci, sur le plan économique, sont solidaires et il n'est pratiquement pas possible d'établir un inventaire précis des avantages que peuvent retirer d'une telle situation Neuchâtel ou les communes avoisinantes. Les problèmes d'investissement des charges accrues à la ville de Neuchâtel connaît aujourd'hui, les communes suburbaines commencent également à en faire l'expérience. L'évolution chez ces dernières est semblable à celle de la ville avec un décalage dans le temps.

Il y a pourtant des points précis où l'on constate que le contribuable de la ville de Neuchâtel supporte actuellement des charges dont les communes avoisinantes font l'économie. Il s'agit en particulier des écoles professionnelles et de l'hôpital des Cadolles. L'on pourrait envisager pour ces institutions le paiement du prix coûtant correspondant au nombre de personnes de chaque commune qui les fréquentent. Ce problème est délicat à résoudre. Il doit l'être par des contacts directs entre les communes intéressées comme ce fut le cas pour d'autres institutions analogues.

CONCLUSIONS A l'unanimité, le comité central du parti libéral neuchâtelois:

1) s'oppose à toute création d'une collectivité publique faisant écran entre les communes et l'Etat; 2) écarte toute mesure qui, directement ou indirectement, imposerait une commune au-delà de ses besoins; 3) rejette toute uniformisation des impôts communaux; 4) souhaite que les communes entre elles, là où une coordination devient nécessaire, prennent des arrangements par la création et le renforcement d'ententes intercommunales ou sous d'autres formes analogues, à mesure que le déséquilibre de certaines charges existant aujourd'hui entre communes est passé et que les communes n'ont pas à faire face en même temps aux mêmes problèmes. En recherchant, dans ce cadre, une solution à un problème concret, les communes agiront dans l'esprit fédéraliste indispensable à l'existence même de notre pays.

5) Il demande enfin une étude sur la réforme de la loi cantonale sur les communes de 1964 pour lever certaines confusions quant aux compétences de l'Etat et des communes et pour transformer la nature du Service du contrôle des communes qui devrait répondre à des questions et non donner des ordres. Ces modifications inciteront les communes à réagir assez tôt plutôt que de se laisser imposer des solutions. Il est hautement souhaitable que les communes en prennent toujours mieux conscience.

Politique

LE PARTI LIBÉRAL NEUCHÂTELOIS ET L'AUTONOMIE DES COMMUNES

Après les études de commissions de travail, du groupe des députés et des conseillers communaux libéraux, le comité central, autorité politique supérieure du parti libéral neuchâtelois, a analysé le problème de l'autonomie communale, des relations des communes entre elles et à l'égard du canton. Au vu de cette étude, le parti libéral a pris la position suivante face à cette question d'actualité. (Réd. — A la veille de la séance que tiendra à Bôle le Groupement des communes du Littoral, les considérations du parti libéral ne manqueront pas de poids. On verra, sous chiffre 3, que certains problèmes sont délicats à résoudre et en ce qui concerne deux d'entre eux les solutions logiques proposées par le parti libéral.)

DES CONSTATATIONS 1) La loi cantonale sur les communes de 1964 prévoit expressément le principe de l'autonomie des communes. Auparavant,

ce principe ne figurait pas dans la loi. Il faut donc en avoir conscience et ne pas perdre de vue que ce principe est à la base de la structure démocratique et fédéraliste.

2) Les communes divergent entre elles selon les problèmes qu'elles posent et la façon dont les autorités communales envisagent leur mission. L'on peut schématiquement répartir les communes du canton en trois catégories:

— les trois principales villes; — les communes en zone de développement; — et les communes qui ne connaissent pas ces problèmes.

3) Parmi les éléments de coordination entre les communes, le plan comptable des communes introduit, il y a quelques années n'a pas été aussi efficace que prévu.

4) Des différences existent dans la fiscalité des communes. Certaines communes imposent moins que d'autres leurs administrés. Ces différences sont un fait et découlent du principe même de l'autonomie des communes.

5) En fonction de ces différences, les problèmes de voisinage entre communes prennent parfois, aujourd'hui, une certaine acuité. Des solutions centralisatrices et administratives ont été proposées, notamment par le parti socialiste, à savoir l'établissement d'un équilibre fiscal par la répartition des subventions cantonales en proportion de l'effort fiscal de chaque commune; la tendance à l'uniformisation des impôts en faisant de l'impôt communal une réplique de l'impôt cantonal; le déplacement de certaines tâches communales pour les remettre en mains d'agglomérations régionales, circonscriptions administratives, qui auraient des tâches fiscales.

A Marin, pas une seconde d'ennui avec le trio Rousset-Scheidegger-Thiébaud

Organisé par la Société d'émulation de Marin et donné dans la jolie salle Le maison de commune, un concert a remporté un vif succès. Un nombreux auditoire — M. Monique Rosset, René Scheidegger, Marc-A. Thiébaud — qui en était à son premier véritable « récital » puisqu'il s'était contenté jusqu'ici de participer à diverses manifestations musicales de la région.

Leur entente est excellente, malgré la différence des tempéraments, et la fougue du violoniste s'accorde fort bien avec le lyrisme sensible du violoncelliste et avec le jeu plus « cartésien » de la pianiste. Ce qui nous a valu un parfait équilibre des sonorités, avec un piano qui n'écrase jamais ses partenaires, avec des thèmes qui ressortent avec tout le relief souhaitable.

Surtout, nous n'avons pas rencontré une seconde l'ennemi numéro un : l'ennui. Sans doute parce que, mer-

ont su mettre en valeur le ton pimpant des mouvements extrêmes, avec leurs effets de cornemuse et de tambourin, leurs rythmes irréguliers leurs dessins mélodiques qui s'enchevêtrent et se superposent en guise de péroraison finale. Alors que la partie centrale, plus lente, est réservée à la libre et large déclamation.

Quant au Trio en ré mineur de Mendelssohn, qui ouvrait le programme, il nous a valu dans l'Andante, de très belles demi-teintes. Et revanche, le Scherzo, aux archets surtout manquant de cet alliage de mordant et de légèreté, si typiquement mendelssohnien. Pour le reste, le trio Rosset - Scheidegger - Thiébaud n'a pas encore le grand souffle romantique qui seul permettrait de « tenir » un Allegro et un dernier mouvement admirables, certes, mais un peu longs.

Donné en bis, le Scherzo du 3me trio de Beethoven mit fin à cet excellent concert. L. de M.v

Lire d'autres informations du bas du canton en page Val-de-Travers.

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 30 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 44 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 34 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.20 le mm. — Réclames Fr. 1.50. Naissances, mortuaires 70 c. le mm — Petites annonces non commerciales 30 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
60.—	31.50	16.50	6.—

ÉTRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
110.—*	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
140.—*	52.—	27.—	10.—

* Taxes postales internationales majorées depuis le 1. 7. 71

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

la veille avant 8 h 30. Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits.

A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS



LES SERVICES INDUSTRIELS DE LA VILLE DU LOCLE

cherchent

1 MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

porteur du certificat fédéral de capacité pour l'entretien de l'usine centrale.

Salaires selon qualification et expérience.

Les offres détaillées doivent être adressées à la Direction des services industriels du Locle jusqu'au 5 février 1971.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

Soutenance de thèse de doctorat

Vendredi 29 janvier 1971, à 15 h au Grand auditorio de l'Institut de chimie (le Mail)

CANDIDAT :

M. Jacques CAUSSE, ingénieur chimiste diplômé de l'Université de Montpellier

SUJET DE LA THÈSE :

« Etude de la réactivité du tétrabenzyltitan »

La séance est publique

IMMEUBLES

A vendre, à Schönried, en un endroit des mieux situés, sur versant sud ensoleillé,

parcelle équipée

de surface moyenne. Vue magnifique et imprenable. Faire offres sous chiffres A 20276, à Publicitas S.A., 3001 Berne.



Son chez-soi au cœur du Valais

APPARTEMENTS-CHALET

Studios - Terrains à bâtir - Prix très étudiés
Haut standing
Crédit et rentabilité assurés
Promoteur-construteur :
BUREAU D'AFFAIRES TOURISTIQUES
3961 VERCORIN - Tél. (027) 5 03 86

Pour cause de départ, à vendre à CORTAILLOD,

magnifique villa

de 8 pièces, pourvue du dernier confort.

Construction récente, très soignée. Situation dominante et tranquille, vue étendue et imprenable.

Faire offres sous chiffres P 11 - 950,004, à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.



Commerce d'alimentation et mercerie-bonneterie

situé dans village agréable du

Val-de-Ruz

bien agencé, bon chiffre d'affaires, avec appartement de 5 1/2 pièces à disposition.

Dans la même localité:

TERRAIN de 4000 m2 pour locatifs.

Tél. 25 13 13

Neuchâtel

Orangerie 8

offre à vendre

Pâturage domaine du Boulot,

sur le Larmont, à proximité du domaine des Mirrors, port 120 génisses, sera disponible pour la campagne 1971. Faire offres à l'étude de Me MARESCHAL.

belle villa

dans le plus beau site de Corse (Golfe de Porto-Vecchio) dans domaine privé — confortablement meublée, libre dès le 1er août 1971.

Fr. s. 285,000.—

Tél. 32 96 41, Lausanne.

IMMEUBLE

de deux ou trois appartements, ancien ou à rénover, à Neuchâtel ou environs immédiats.

Faire offres détaillées sous chiffres DV 158 au bureau du journal.



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

ENCHÈRES

Office des poursuites de Cernier

ENCHÈRES PUBLIQUES

Machines et fournitures d'un atelier de menuiserie.

L'Office des poursuites soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 27 janvier 1971, dès 14 h 15, à Chézard, immeuble Carrel, route des Vieux-Prés, les biens ci-après désignés, appartenant à un tiers, savoir :

1 raboteuse Homawo ; 1 scie à ruban Olma ; 1 machine combinée : toupe, scie circulaire et mortaiseuse ; 1 ponçuse à ruban Müller ; 1 petite meule ; 1 établi de menuisier ; 1 buffet novopan ; 1 table sapin ; 1 lot de contrevents, portes, cadres de porte, panneaux novopan et plateaux sapin, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la LP.

Les amateurs pourront visiter le jour des enchères dès 13 h 45.

Office des poursuites de Cernier

A LOUER

CRESSIER

immédiatement :

appartement neuf

de 4 1/2 chambres avec tout confort, 2 W.-C., dépendances et place de parc. Loyer mensuel : 450 fr. + charges.

Beaux studios

avec cuisinette, salle de bains et place de parc. Loyer mensuel : 250 fr.
IMOCOM, Terreaux 9, Neuchâtel.
Tél. 25 48 33.

studio meublé

Bains, cuisinette, chauffage automatique, 175 fr. Dès le 1er février. Huguenin, Bellevue 25.

A louer à LA NEUVEVILLE

FABRIQUE

bâtiment neuf. Surface, atelier et bureaux 200 m2 environ. Loyer intéressant. S'adresser à REUBI Tél. 51 23 87, LA NEUVEVILLE

Les Hauts-Geneveys

A louer dans villa locative

1 appartement de 4 pièces 1 appartement de 2 pièces

Le tout avec confort, dépendances, vue, place de parc, jardin d'agrément. Entrée à convenir.

Adresser offres écrites à CT 157 au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

On cherche à louer, à Neuchâtel ville,

LOCAUX

à l'usage de bureaux, 50 m2 et plus.

Adresser offres écrites sous chiffres P 900014 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

exposition caravanes camping

en bordure de route nationale, région Colombier ou Saint-Blaise. Faire offres, avec prix, sous chiffres AO 130 au bureau du journal.

Jeune couple cherche

appartement meublé

de 2 ou 2 1/2 chambres, à Neuchâtel, pour fin mars. W. Rüeger, Sihlfeldstrasse 93. 8004 Zurich. Tél. (051) 23 80 17.

Couple de direction sans enfants, cherche

APPARTEMENT

meublé, 2-3 pièces, confort, jardin, tranquillité absolue. Ecrire sous chiffres VE 81, au bureau du journal ou téléphoner au 24 42 42, dès 14 heures.

appartement

de 2 pièces, confort, région Peseux, Corbilles, Serrières. S'adresser à Mlle M. Giordano, Serre 63, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 58 03.

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour notre agence générale de Neuchâtel, nous cherchons

employée de bureau

de langue maternelle française, habile sténodactylographe. Age désiré : 18 à 30 ans.

Nous demandons : Initiative et ponctualité dans le travail.

Nous offrons :

Bonne rémunération. Conditions de travail agréables.

Semaine de 5 jours. Prestations sociales étendues.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, à

Winterthur ACCIDENTS

Agence générale de Neuchâtel, direction : André Berthoud, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

L'HÔPITAL de MORGES

cherche à s'assurer la collaboration de :

deux infirmières en soins généraux
une veilleuse

deux infirmières assistantes

une laborantine médicale

Entrée en service à convenir.

Nous offrons : traitement correspondant aux capacités. Tous les avantages sociaux.

Faire offres à la direction de l'Hôpital de Morges ou téléphoner à l'infirmier-chef, heures de bureau, (021) 71 26 35.

Hors des heures de bureau (021) 76 59 91.

SECURITAS S.A.

engage des hommes de confiance en qualité de GARDIENS DE NUIT PROFESSIONNELS. Pas de connaissances spéciales nécessaires. Nous assurons votre formation. Situation stable, bien rémunérée ; vous bénéficierez en outre des avantages sociaux d'une grande entreprise. Nous engageons aussi

GARDES AUXILIAIRES pour services occasionnels. Téléphoner au No (038) 24 45 25 ou se présenter à SECURITAS S.A. - Ecluse 30 2000 Neuchâtel.

Hôtel restaurant CITY à NEUCHÂTEL

cherche une

sommelière

Service brasserie.

Faire offre ou se présenter.

Tél. (038) 25 54 12.

Le département organisation souhaite s'assurer les services d'un

spécialiste en organisation administrative

qui aura pour tâches principales :

- analyse des procédés administratifs, élaboration de méthodes nouvelles, simplification des procédés actuels ;
- étude des moyens techniques d'enregistrement, de transmission et de reproduction de textes, d'images et du son, ainsi que des possibilités d'utilisation de ces techniques dans divers secteurs de l'administration ;
- assistance par correspondance et sur place des sociétés étrangères dans la solution de problèmes spécifiques ;
- contact avec l'industrie d'équipement et machines de bureau ;
- participation aux séminaires ou conférences, visites d'autres entreprises en vue d'échanges d'informations et d'expériences.

Notre nouveau collaborateur disposera de préférence d'une formation universitaire et de quelques années de pratique en organisation et dans l'administration d'entreprise. Toutefois, les offres de candidats non universitaires qui possèdent une expérience préalable dans ces domaines peuvent également être prises en considération.

Ce poste conviendrait à une personne ayant un esprit d'analyse et de synthèse, capable de communiquer ses idées et de faire accepter des solutions nouvelles, et possédant une forte personnalité alliée à un sens de la diplomatie.

Etant donné le caractère international de notre société, de bonnes connaissances du français, d'anglais et d'allemand sont indispensables.

Les personnes intéressées peuvent obtenir une formule de candidature en téléphonant au (021) 51 02 11 (interne 2114 ou 3227), ou faire des offres écrites à NESTLÉ, service du personnel (réf. FN) 1800 Vevey.

La CITÉ SOLDE avec DOUBLE RISTOURNE



Rayon BAS pour dames :

Enorme choix de BAS divers	Soldé	-.50
BAS nylon	Valeur 1.95	Soldé 1.—
COLLANTS	Valeur 3.90	Soldé 2.—
ÉCHARPES fantaisie	à partir de	3.—
GANTS	Valeur 19.80	Soldé 10.—
Très belle LAINES	Valeur 3.30	Soldé 1.50
	Valeur 1.60	Soldé 1.—



La Cité

Autorisation officielle du 15 janvier au 3 février 1971

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 2 Veillez toujours à ce que les intérêts ne soient pas calculés sur la base d'un tableau général, mais spécialement pour vous! Vous serez ainsi assurés que vous ne payez pas une prime de risque pour les autres.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.— à fr. 25000.—.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33 Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
 Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 NP _____ Domicile _____ T/ 391

SOLDES

Une fourrure à un «Prix cadeau»

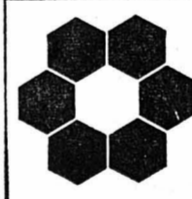
SOLDES

Dès aujourd'hui, LE LOUVRE vous offre des manteaux de fourrure à des conditions qui excluent tous les privilèges. Leurs prix, extrêmement bas, tiennent le pari de l'élégance et de la qualité. Une fourrure coupée mode, chic, chaude, longue ou courte — un luxe maintenant à la portée de tous.



Achetez tout aux prix

SOLDES



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

SOLDES

Cours de couture au magasin

ELNA
 Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 58 93.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Confiez au spécialiste
la réparation de votre appareil NOVALTEC

est à votre service
 Parcs 54 Tél. 25 88 62

Apprenez cet hiver à taper à
la machine à écrire

en louant une machine à raison de 25 fr. par mois, chez Raymond, à Neuchâtel, fbg du Lac 11.

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



FRAICHEUR QUALITÉ ET PRIX

En libre-service, comme en service traditionnel, vous trouverez le morceau à votre convenance.

Rôti de bœuf 1.—
 les 100 g à partir de

Tendrons de veau 1.40
 les 100 g

Tranches de porc 1.35
 les 100 g

Gigot d'agneau 1.—
 du pays (avec os) les 100 g



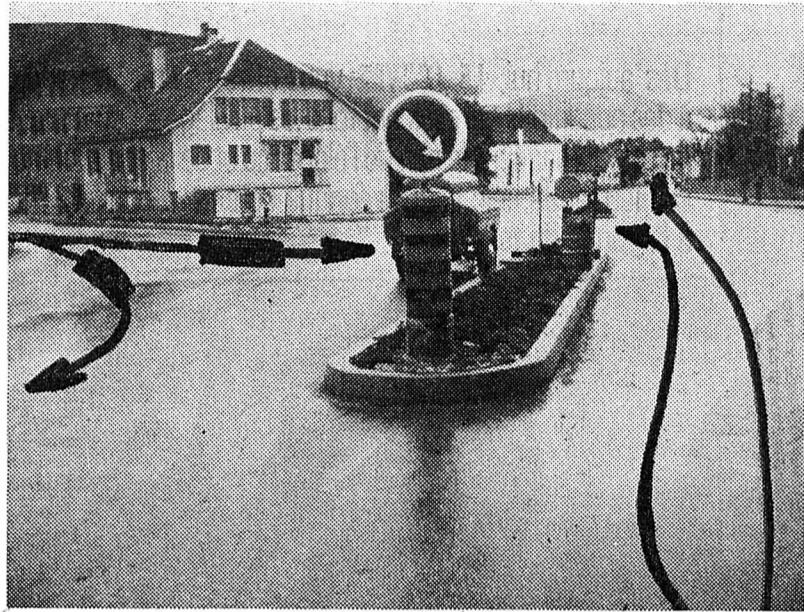
BOUCHERIES MIGROS

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

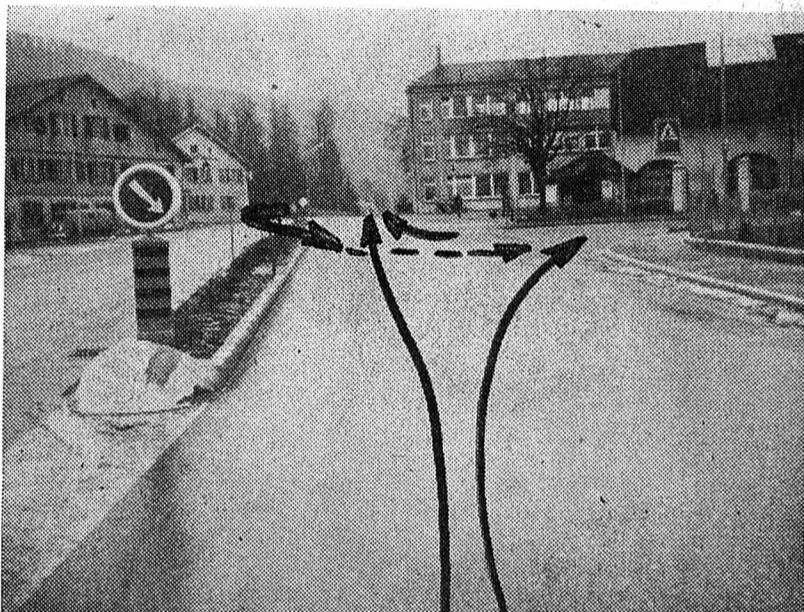
117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Le carrefour de Couvet est-il dangereux ?

Le tragique accident de dimanche passé qui a coûté la vie à un père de famille habitant Travers et qui a fait un blessé grièvement atteint, en l'occurrence le fils de 12 ans de la victime, n'est pas le premier qui se produit au carrefour principal de Couvet depuis que la Pénétrante est construite. Ce carrefour est-il dangereux ? C'est une question que nous posons sans vouloir, a priori, y répondre. Ce rond-point donne naissance à plusieurs directions. La circulation y est intense et nombreux sont les voitures, cycles et motocycles qui s'en vont à Couvet ou qui en reviennent, devant nécessairement emprunter la Grand-Rue qui aboutit à ce carrefour. En arrivant de Travers (les quatre accidents dont nous parlons ci-dessus), un conducteur se rabat automatiquement contre le refuge, sur la partie gauche de la voie de droite qui se dirige en direction de Boveresse - Fleurier. Cette manœuvre lui permet une présélection s'il désire se rendre à Couvet. N'a-t-il pas, dans ce cas, sa vue masquée par les bornes de signalisation et les disques qui les surmontent ? Son attention peut être attirée aussi par une voiture montant la Grand-Rue et voulant se diriger en direction de Fleurier, devant alors couper la route principale. Le conducteur arrivant de la rue de l'Hôpital, c'est-à-dire de Fleurier-Boveresse est prioritaire dans chaque cas pour autant qu'il se dirige sur Travers. Pour lui, le problème ne se pose pas d'une manière aussi stricte que pour tous les autres usagers qui empruntent le carrefour.



De Travers en direction de Boveresse - Fleurier : pour tourner à gauche en direction de Couvet, l'usager se rabat contre le refuge placé au milieu de la chaussée. Son attention peut être attirée par une voiture arrivant de la Grand-Rue ; il oublierait, dans ce cas, de regarder celle arrivant de Fleurier - Boveresse.



De Fleurier - Boveresse en direction de Travers : un conducteur venant de gauche n'a pas la priorité pour traverser la R.C. No 10 en se dirigeant sur la Grand-Rue de Couvet. Il doit le passage à la circulation en direction de Travers.

Des circonstances spéciales sont certainement à l'origine des accidents qui ont eu lieu à cet endroit, l'inattention est certes l'une des causes principales mais nous pensons qu'il peut y avoir d'autres raisons. Une étude plus poussée serait à même de dire si les raisons invoquées sont valables. Il en va de la sécurité des conducteurs, piétons, qui empruntent le carrefour principal de Couvet.

MÔTIERS

Au Musée régional

(sp) Interrompu à cause des basses températures de ces derniers mois, les travaux de restauration et d'aménagement du nouveau Musée régional d'histoire et d'artisanat vont reprendre prochainement. Il s'agit de procéder au coulage de la grande dalle de béton qui constituera l'infrastructure de la salle polyvalente. Par ailleurs, la façade principale sera recréée, les volets posés et peints et le décapage de la pièce réservée à la reconstruction de l'atelier du pendulier Bernet terminé. Si rien ne vient contrecarrer les prévisions des responsables du musée et des maîtres d'état, la maison des mascons de Môtiers pourra entrer en activité partielle dès ce printemps.

SAINTE-CROIX

La messe « à sainte Thérèse »

(sp) Organisé par le groupe musical de l'Association des intérêts de Sainte-Croix, un grand concert aura lieu dimanche 24 janvier, à 20 heures, au temple de Sainte-Croix.

L'Orchestre d'Yverdon, dirigé par Ch. Baldinger, jouera le « Concerto grosso » op. 3, No 11, de Vivaldi, alors que le chœur de l'Ecole normale d'Yverdon, quatre solistes (Jacqueline Parriaux, soprano ; Claire Fiaux, alto ; Vincent Girod, ténor, et René Spalinger, basse) et l'orchestre précité, placés sous la baguette de Ch. Perrenoud, interpréteront la grand-messe dite « à sainte Thérèse », de Haydn.



Monsieur l'ambassadeur

Le détournement d'un avion de la Swissair sur Zarka, puis l'enlèvement de l'ambassadeur de Suisse au Brésil ont attiré l'attention de l'opinion sur notre diplomatie, son rôle, son fonctionnement à travers le monde. La télévision romande avait consacré il y a quelque temps une « table ouverte » à ce problème. Une équipe de « Temps présent » s'est rendue à Alger où, pendant une semaine, elle a suivi M. Denis Grandjean, ambassadeur suisse, dans son activité. Cette enquête a été réalisée au moment où l'Algérie était en deuil officiel, en raison de la mort de Nasser, ce qui explique en partie le manque flagrant d'images susceptibles d'éclairer les propos des réalisateurs, dû à un ralentissement des activités diplomatiques lors de cette période.

Le rôle même de l'ambassadeur interdit que les problèmes dont elle s'occupe arrivent jusqu'à la place publique. Raison probante pour laquelle la caméra nous a paru agir avec passablement de discrétion...

Cela dit, notre ambassadeur à Alger nous a paru bien sympathique. Mais l'ambassade a ses secrets que n'a pas à partager le commun des mortels. Nous avons tout de même appris qu'une telle fonction exige de multiples qualités, qu'il s'agisse de suivre de près les négociations fran-

co-algériennes sur le pétrole, ou la revenue de nos surplus de fromage à l'Algérie en échange du vin produit par ce pays !

Véritable antenne pour notre pays en pays étranger, en l'occurrence l'Algérie, l'ambassadeur se doit de tenir Berner au courant des événements par télé ou valise diplomatique, alors qu'il semble jouir d'une certaine autonomie quant à l'orientation de ces événements et donner à ses supérieurs directs. Nous avons aussi appris qu'il n'est pas nécessaire d'être issu d'un milieu aisé pour devenir ambassadeur, puisque la résidence est à disposition avec meubles et vaisselle et parc exotique, sauf quelques frais de téléphone.

Les réceptions prennent encore une grande partie du temps de l'ambassadeur qui n'aime pas les cocktails, mais qui sont nécessaires pour l'établissement de relations avec des personnalités du pays où il se trouve.

Une enquête amusante à suivre, mais superficielle, dans la mesure où elle ne répondit pas aux questions essentielles, à savoir l'activité diplomatique suisse et son orientation en rapport avec notre système démocratique et certains événements d'actualité auquel elle prit une part prépondérante, malgré elle.

R.Z.

VIGNOBLE - VIGNOBLE - VIGNOBLE

Vers la fusion de deux sociétés de chant :

« La Concorde » de Peseux et « L'Aurore » de Corcelles

De notre correspondant :

La Société de chant « La Concorde » a tenu son assemblée générale annuelle samedi en fin d'après-midi à l'hôtel des Treize Cantons, sous la présidence de M. Maurice Stauffer. Cette séance revêtait une importance particulière, car des décisions engageant l'avenir de la société devaient être prises. Les rapports d'activité du président, du caissier et des vérificateurs ont été acceptés à l'unanimité. Le président aborda ensuite le problème de la collaboration de « La Concorde » avec la société de chant « L'Aurore » de Corcelles. Ce fut l'occasion, pour M. Edmond Vuillemin, président d'honneur, de rappeler que cette question fut déjà à l'ordre du jour des deux sociétés

il y a quarante ans, mais qu'à l'époque des difficultés insurmontables, avaient fait échouer le projet. Aujourd'hui, la situation est différente et les contacts entre les deux comités prouvent qu'une collaboration est possible actuellement. Pour le moment, et pour une année, les deux sociétés gardent leur autonomie, mais vont travailler ensemble. Les deux sociétés ont le même directeur, elles auront le même programme et chanteront ensemble, à Peseux sous le nom de la Concorde et à Corcelles sous celui de l'Aurore.

Après cette décision importante, prise à l'unanimité, il s'agit de régler les problèmes pratiques découlant de cette nouvelle orientation.

Tout d'abord, le lieu des répétitions. Le choix est vite fait : le local mis à la disposition de la Concorde pour ses répétitions est trop petit pour travailler avec 45 chanteurs et la location est coûteuse pour un local jugé dans un état déplorable. En revanche, à Corcelles, la magnifique salle de chant du nouveau collège, est mise gratuitement à la disposition de l'Aurore. C'est donc là qu'aura lieu les répétitions. Le jour de répétition est fixé au mardi. En vue de faciliter une éventuelle fusion, la cotisation individuelle des membres de la Concorde est portée au niveau de celle des membres de l'Aurore. Ainsi, grâce à la compréhension et à la volonté de chacun, un grand pas a été fait vers une fusion impossible il y a quelques années encore.

Quelques détails pratiques seront encore mis au point au cours de la prochaine répétition commune. Dans son assemblée générale, l'Aurore a déjà pris les mêmes décisions. Ensuite, par acclamation, M. Alfred

Schweizer est confirmé dans ses fonctions de directeur et M. Maurice Stauffer réélu président. Les autres membres du comité sont également élus par acclamation : MM. Péquignot, Jeanneret, Ramsbacher, Blanc et Brunner. Les vérificateurs de comptes seront MM. Huguenin et Fuchs, avec M. Tanner, comme suppléant. Les délégués à la commission musicale commune aux deux sociétés sont MM. A. Borel, H. Tanner, Ed. Vuillemin et R. Blanc.

Puis vint l'heure des distinctions, M. Albert Favrod est proclamé membre honoraire pour 15 ans d'activité. Puis sont récompensés pour leur assiduité aux répétitions et manifestations (il y en eut 36 en 1970) MM. Fritz Moy et Ami Borel (aucune absence), M. Jules Jeanneret (1), MM. Robert Blanc, Kerbert Girardier, Michel Chabrière et Albert Favrod (2) et M. Maurice Stauffer (3). La fête de district, organisée par Bôle, aura lieu à la grande salle de Boudry le 8 mai. D'autre part, la société prêtera son concours au club des accordéonistes à l'occasion de son concert annuel. Puis, ainsi que le veut la tradition, la soirée se termina par un souper auquel participaient les femmes et qui fut fort animé.

Au cours du repas, chacun put entendre un enregistrement du concert que la Concorde a donné au temple de Peseux le 10 janvier avec le concours de M. Frédéric Kerbert, organiste, Maurice Beck, baryton et Bernard Huttenlocher, clarinettiste. Une sonate de Mendelssohn pour orgue, interprétée avec brio par M. Kemm, avait mis un point final à cette heure musicale organisée en faveur de l'hospice de la Côte. Aussi, est-ce avec émotion que les exécutants ont pu revivre ce moment de leur carrière de chanteur.

Le trio Chanteclair à Boudry

Mercredi, à la grande salle de Boudry, à l'occasion de l'assemblée trisannuelle de la Société pédagogique neuchâteloise, le trio Chanteclair a donné un récital en première neuchâteloise. Ces trois hommes ont réussi le tour de force de sensibiliser le public à la musique et aux instruments anciens, de faire rire ou sourire et de faire connaître des personnages célèbres sous des dehors inhabituels : un Fénelon léger, léger et presque coquin, un Robespierre tendre et galant, un Rousseau badin et gai.

Tirant leur répertoire de quelque 300 chansons, des archives de la Bibliothèque nationale et de poussiéreux manuscrits, le trio a su faire revivre avec trulence les époques lointaines, celles de Victor Hugo et de la première d'Hernani, celle de Louis XIV, d'autres encore. La qualité du trio réside dans la parfaite harmonie de ses voix chaleureuses, dans l'arrangement mélodique parfaitement adapté aux instruments et dans une très grande présence sur scène. Jamais statiques, ils ont l'art de « remplir » la scène et si leurs mimes laissent parfois quelque peu à désirer, geste trop esquissé ou trop exagéré, quelquefois

même inutile, il ajoute cependant une vie indéniable à leurs interprétations.

La variété est l'une des forces du trio Chanteclair. Tantôt accompagné au piano, tantôt unissant à leurs voix magnifiques les sons inhabituels mais harmonieux du luth à clavier, de la clavier-harpe et du tambourin, tantôt chantant à cappella, tantôt badin, tantôt tendre ou romantique, c'est un vrai et bon spectacle qu'il offre.

Le luth à clavier qui a plus de 250 ans d'âge, est un peu parent de l'actuel luthier. Il se distingue du luth ordinaire par une sorte de clavier fixé au manche de l'instrument et facilitant le jeu. Quant à la « clavier-harpe », il faut imaginer une sorte de petit clavier rectangulaire, dont le son n'est pas sans rappeler à la fois celui de l'épinière et celui de la harpe de concert actuelle.

Chaque chanson est précédée d'un commentaire extrêmement bien fait, plein d'esprit, liaison heureuse entre les chansons. Le trio Chanteclair se produira samedi à la Chaux-de-Fonds.

G.-A. M.

Heureux temps où l'on voyageait pour deux sous !

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur l'année dernière, le RVT n'aura pas eu à se plaindre. En effet, grâce à l'appui financier accordé par la Confédération d'une part, et l'Etat de Neuchâtel d'autre part, il a été possible de changer le pont de la Presta, près de Travers, et d'assurer ainsi une meilleure sécurité aux convois. Par ailleurs, les entretiens courants à la voie ferrée, la pose d'aiguilles électriques, de semi-barrières avec signaux acoustiques et lumineux aux passages à niveau les plus importants ont pu être menés à chef.

Certes, il reste encore du travail sur la planche pour mener à terme le programme fixé par le conseil d'administration, à savoir la réfection de la voie où sur une assez grande distance encore, le rail actuel doit être remplacé par du rail CFF, au profil 1, et le problème de la gare de Couvet toujours à l'étude. Si l'on a enregistré une certaine baisse du trafic par wagon, depuis la fermeture de la fabrique de pâtes de bois à Saint-Sulpice, le nombre des voyageurs est stable. Il dépasse un million par année ; cela représente une moyenne de quelque trois mille usagers chaque jour.

L'introduction, voici plusieurs mois déjà, des compositions directes Neuchâtel - Fleurier - Buttes et retour et de voitures directes continue de donner satisfaction aux usagers et la liaison entre le bas et le fond du Vallon sans changement à Travers se justifie amplement par le volume du trafic, car, entre Travers et les Verrières, dans les trains omnibus, le nombre des voyageurs est, en pourcentage, l'un des plus faibles de toute la Suisse.

LE CONSEIL FÉDÉRAL AVAIT DIT...

Il y a 90 ans, l'Assemblée fédérale accorda à MM. Merian, ingénieur à Neuchâtel, et E. Pumpin, ingénieur à Berne, une concession pour l'établissement d'un chemin de fer et son exploitation de Travers à Saint-Sulpice. L'arrêté fédéral fixait non seulement un délai de deux ans pour l'achèvement des travaux, l'obligation de transporter les voyageurs au moins cinq fois par jour dans chacune des deux directions et sur l'étendue du réseau, avec arrêt à toutes les stations, ordonnant de respecter au moins une vitesse de 18 km/h, d'avoir deux classes de voitures selon le système américain, à l'exclusion de la première classe, mais encore fixait les taxes à payer. En les comparant à celles d'aujourd'hui, on croit rêver !

Ainsi, dans les wagons de 2^{me} classe, la compagnie était-elle autorisée, pour le transport des voyageurs, à faire payer 7 centimes et demi par kilomètre ; dans les voitures de troisième classe cinq centimes et demi, mais la taxe minimale ne devait pas dépasser 10 centimes... Dans les classes, les enfants au-dessous de trois ans et n'occupant pas un siège étaient transportés gratuitement ; ceux de trois à dix ans à raison de la moitié de la taxe.

La compagnie était tenue d'accorder une réduction d'au moins 20 % sur la taxe ordinaire, pour les courtes aller et retour se faisant le jour même ou le lendemain.

Les indigents justifiant de leur qualité par un certificat de l'autorité compétente, devaient être transportés pour la moitié de la taxe. Sur ordre donné par les autorités de police fédérales et cantonales, les individus en état d'arrestation devaient aussi être admis au transport. Comme nous

l'avons écrit plus haut, cela fait rêver. Et pourtant, si l'on compare les prestations actuelles fournies par le RVT pour le déplacement quotidien des ouvriers, des employés, des apprentis, des écoliers, le « bon vieux temps » ne l'était pas tellement sur le plan des transports...

G. D.

COUVET

Accident de travail

(sp) Un ouvrier du bâtiment, M. Gaston Plepp, de Couvet, âgé de 68 ans, a fait une chute en travaillant et s'est fracturé la cheville gauche. Il est hospitalisé à Couvet.

Des chiffres...

(c) Le chapitre de la police se divise en quatre rubriques : polices locale et sanitaire, abattoirs et service du feu. La charge nette pour 1971 se monte à 88,867 fr., augmentée de 12,000 fr. par rapport au budget 1970.

Le détail se présente ainsi :
● Police locale : recettes : part d'amendements de l'Etat, 500 fr. ; dépenses : traitements, 40,867 fr. ; équipement et matériel des agents, 1500 fr. ; cours, 100 fr. ; signalisation routière, plaques de rues, 3000 francs ; charge nette de la rubrique : 44,967 francs.
● Police sanitaire : dépenses : frais de vaccination, 200 fr. ; frais de maladies contagieuses, 100 fr. ; contrôle des denrées alimentaires, 900 fr. ; entretien du cimetière, 8000 fr. ; frais d'inhumation, 1000 fr. ; total : 10,200 francs.

● Abattoirs : 10,000 francs.
● Service du feu : dépenses : solde des pompiers : 5000 fr. ; assurances, 100 fr. ; participation au Centre de secours, 2400 fr. ; équipements des pompiers, 1200 fr. ; achat et entretien du matériel, 5000 fr. ; chauffage du hangar, 300 fr. ; frais d'exercices et cours, 3500 fr. ; frais de sinistre, 2500 francs ; divers, 1000 francs. Total : 23,700 francs. La somme de 10,000 fr. représente la participation de la commune à l'abattoir intercommunal.

FLEURIER

Vernissage à Fleurier

(sp) Une septantaine de dessins, satiriques ou caricaturaux, consacrés à des études du mouvement, tel est le contenu de la nouvelle exposition du jeune artiste fleurisien Martial Leiter ; le vernissage a lieu ce soir, dès 20 heures, au collège régional de Fleurier.

Inauguration

(c) L'inauguration officielle de la salle de gymnastique, sur la place de Longereuse, aura lieu samedi 6 février dans l'après-midi.

Une exposition sur le pétrole

(sp) Depuis quelques jours, dans une des salles du collège régional de Fleurier se tient une exposition temporaire consacrée au pétrole.

BUTTES

Le téléskiège a tourné... sans neige !

(c) Samedi et dimanche passés, le téléskiège Buttes - La Robella a fonctionné, bien que les pistes de ski aient été impraticables en raison du faible enneigement. Quelque 150 personnes ont profité du beau temps pour emprunter le téléskiège. D'aucuns sont descendus en luge depuis La Robella jusqu'à Buttes. D'autres ont fait une promenade jusqu'au Chasseron d'où ils ont pu admirer les Alpes et... la mer de brouillard !

Le week-end prochain, même si la situation ne s'améliore pas, le téléskiège fonctionnera à nouveau. Les skieurs quant à eux, espèrent que la neige...



La gare de départ du téléskiège à Buttes, dont les abords ont été fort bien aménagés, a connu une belle animation le week-end passé.

(Avipress - Fyj)

Le Vallon blanc

(c) Alors que hier matin, le macadam des routes et des rues était recouvert d'une légère pellicule verglacée, au début de l'après-midi la neige s'est mise à tomber, recouvrant le Vallon de son blanc manteau hivernal.

Paroisse catholique

(sp) Les fidèles de la paroisse catholique romaine de Travers-Noiraigue participeront, samedi, à la rencontre avec les évêques Mgr Mamie et Mgr Bullet, en l'église Notre-Dame de Neuchâtel, à la messe consacrée de 18 h 15.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Collisée (Couvet), 20 h 30, Macadam cowboy.
Médecin et pharmacien habituels.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux innombrables marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

Madame Olivier BUGNARD-MOSER

exprime sa sincère reconnaissance et remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs messages et leurs envois de fleurs. Elle adresse un merci spécial à Messieurs les docteurs Tkatch et Bonnant, ainsi qu'au personnel de l'hôpital de Fleurier, pour leur grand dévouement.

Saint-Sulpice, janvier 1971.

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈRES

COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

Tout devient facile avec

MÉTALIX

le nouveau plastique métal, soude, colmate, etc., tous les métaux et matériaux.

MÉTALIX

résiste aux chocs.

Renseignements chez

Schmutz

Quincaillerie
Fleurier
Tél. (038) 61 21 44. ☎ (038) 61 19 44

L'annonce reflète vivant du marché

2 pneus neige cloutés

pour AUSTIN 1000.
Tél. (038) 61 21 44.

TÉLÉVISION
radio - enregistreur - disques
R. MONNIER
Concessionnaires des PTT
Dépannage après-vente garanti

Travers - Couvet - Fleurier
☎ 63 14 24 ☎ 63 19 22 ☎ 61 28 08

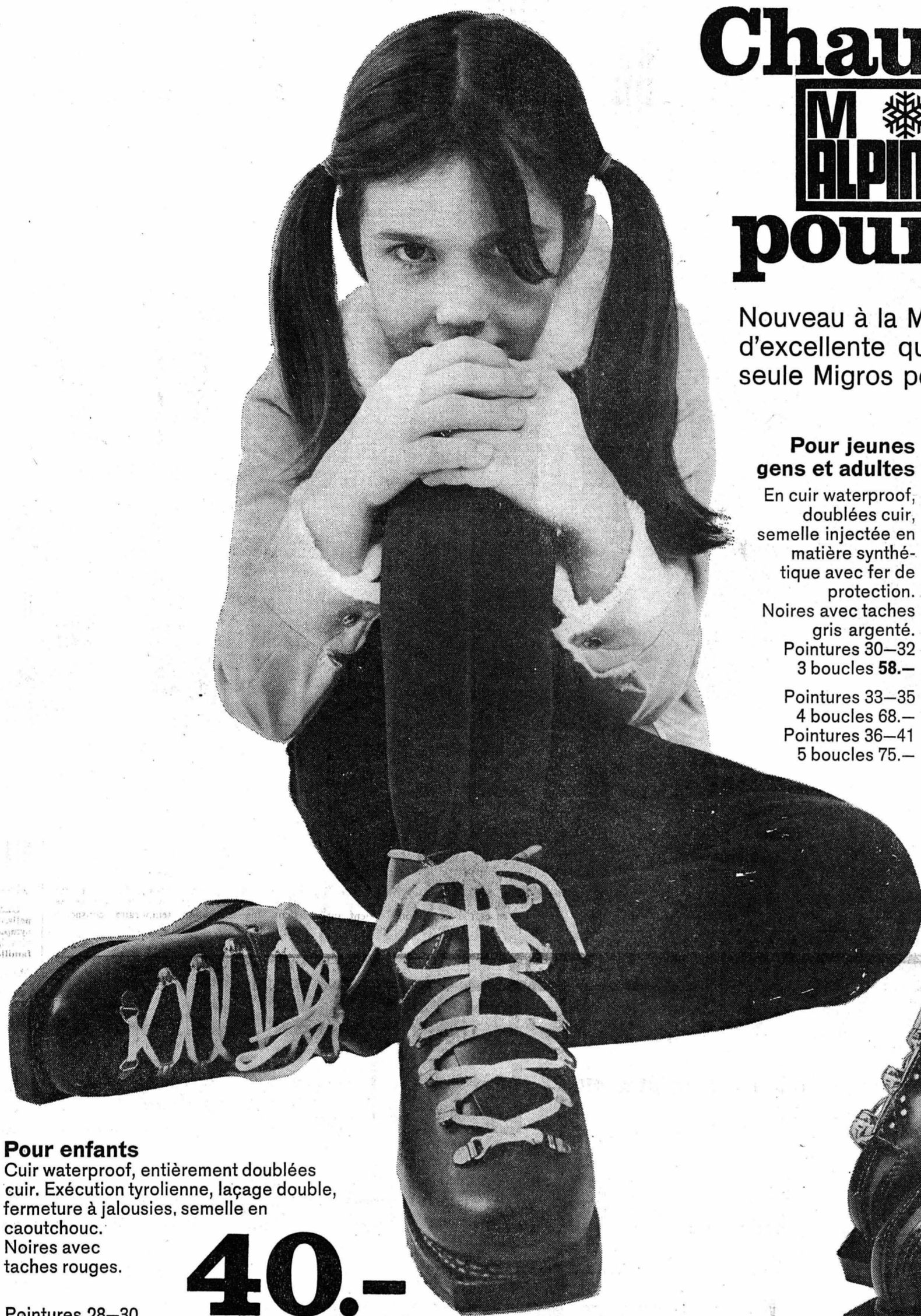
SANDNER
diplômé G.A.R.
Architecture de jardins

FLEURIER
Tél. (038) 61 18 84
Taille, élagage d'arbres et arbustes selon méthode moderne et rationnelle

Chaussures de ski pour TOUS



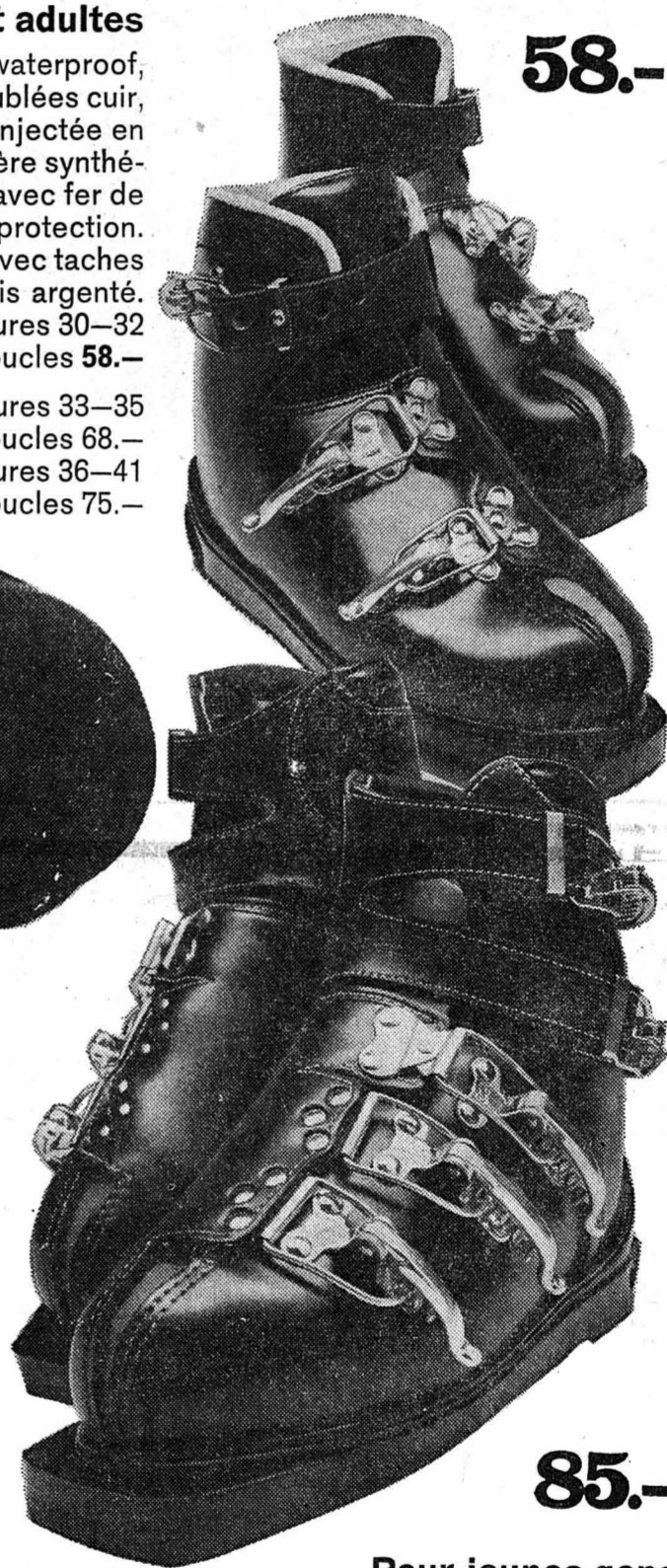
Nouveau à la Migros. C'est-à-dire d'excellente qualité et à des prix que seule Migros peut vous offrir.



Pour jeunes gens et adultes

En cuir waterproof, doublées cuir, semelle injectée en matière synthétique avec fer de protection.
Noires avec taches gris argenté.
Pointures 30-32 3 boucles 58.-
Pointures 33-35 4 boucles 68.-
Pointures 36-41 5 boucles 75.-

58.-



85.-

Pour enfants

Cuir waterproof, entièrement doublées cuir. Exécution tyrolienne, laçage double, fermeture à jalousies, semelle en caoutchouc.
Noires avec taches rouges.

40.-

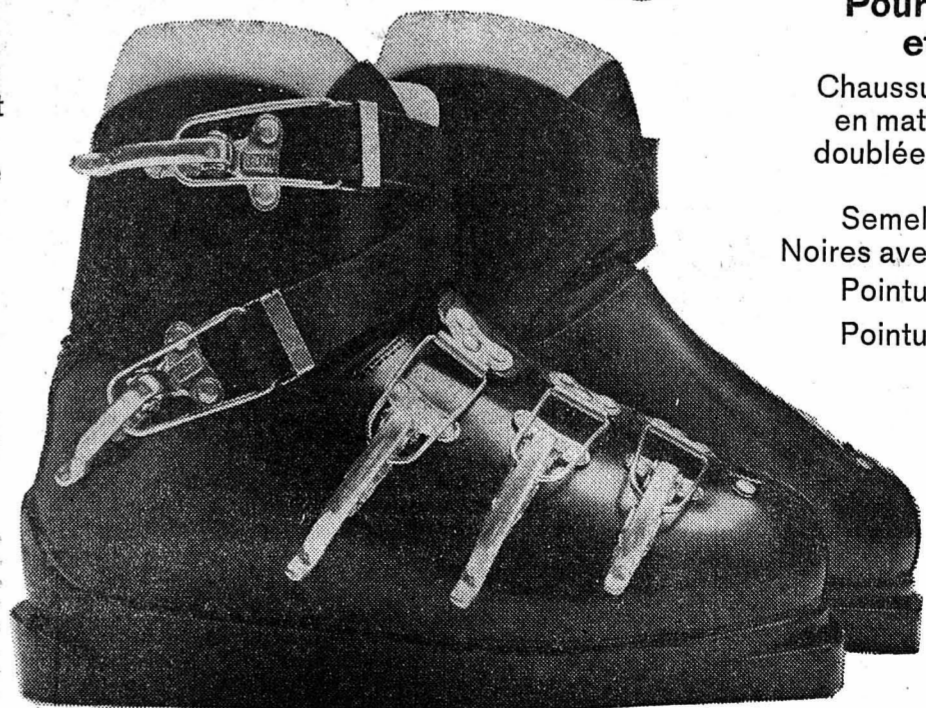
Offre Migros!!

Pointures 28-30
31-35 44.-

Pour adultes

En matière synthétique, entièrement doublées cuir. 5 boucles. Tige en fibre de verre renforcé, rembourrage de mousse pour la cheville, languette avec charnière amovible. Semelle en caoutchouc vulcanisé, parallèle et de la largeur du ski.
Noires avec encolure beige clair.
Pointures 38-46

125.-



Pour jeunes gens et pour dames

Chaussures entièrement en matière synthétique, doublées cuir. 5 boucles, boucle rotative. Semelle garantie PVC.
Noires avec taches rouges.
Pointures 36-39 85.-
Pointures 40-46 90.-

MARCHÉS MIGROS

NEUCHÂTEL: Av. des Portes-Rouges - PESEUX

Grand choix de skis et articles pour les sports d'hiver

*** GRAND MARCHÉ AUX PUCES *** GRAND MARCHÉ AUX PUCES ***

Dès vendredi 22 janvier
jusqu'à épuisement du stock

50%

de rabais supplémentaire
sur tous les articles déjà soldés
vendus sur nos tables-réclame
au centre du rez-de-chaussée

Vente autorisée

armourins
neuchâtel

*** GRAND MARCHÉ AUX PUCES *** GRAND MARCHÉ AUX PUCES ***

NOTRE FEUILLETON

Columbella

par
Phyllis A. WHITNEY

39

Alors, au rez-de-chaussée, le téléphone se mit à sonner.

King eut une exclamation de contrariété et me libéra pour descendre répondre. Un peu étourdie, je demeurai appuyée contre la rampe et l'entendis parler à Maud. Il lui disait que j'étais ici... Oui, Catherine aussi, mais avec Steve et Mike. Maud n'avait aucune inquiétude à avoir. Il me ramènerait à Saint-Thomas par l'hydravion de l'après-midi.

Quand il eut terminé la communication, King revint jusqu'au pied de l'escalier et leva les yeux vers moi.

— Je vous ai entraînée dans une situation impossible... Maintenant, il faut que je vous en sorte.

Visiblement, il disait cela parce que se souciant avant tout de mon bien. Aussi lui répondis-je :

— C'est en parfaite connaissance de cause que je me suis laissée entraîner dans cette situation où vous vous débâtez. Et j'ai bien l'intention d'y rester avec vous.

— Il faut que je fasse quelque chose, dit-il. Leila

EDITIONS TRÉVISE

ou pas, je me dois de trouver une issue, ne fût-ce que pour moi-même.

En l'entendant parler ainsi, je sentis mon courage s'affermir encore davantage et je l'approuvai aussitôt.

— Oui ! Il vous faut trouver une issue car, lorsque vous vous sacrifiez pour Leila, vous lui faites mal tout autant qu'à vous-même.

De cela, j'étais certaine et je dis vivement :

rejoindre King pour lui dire :

— Quittez Saint-Thomas ! Allez dans votre famille... allez à Denver !

— Croyez-vous que je n'y aie pas déjà pensé ? me répondit-il d'un air las. Je suis parti pendant deux mois et c'est Maud qui est venue me rechercher, à cause de ce que Catherine était en train de faire à ma fille et de ce que l'on pourrait raconter dans les journaux si je demandais le divorce. Catherine se moque bien que son in conduite soit étalée dans la presse, mais Leila ne s'en serait jamais remise tant sont forts les liens qui l'attachent à sa mère. C'est pourquoi je suis revenue.

— Mais maintenant, c'est différent. Vous n'avez pas besoin de demander le divorce tout de suite, ni de provoquer un scandale... Ce qui importe, c'est que vous vous sauviez vous-même alors que vous êtes en train de vous laisser détruire. Plus tard, Leila ira peut-être vous rejoindre de sa propre impulsion... Maud et moi sommes là pour la soustraire à Catherine... Je ne sais comment nous ferons, mais il y a sûrement un moyen d'y parvenir. Il faut qu'il y en ait un !

Je renonçais même au petit réconfort que je pouvais à le voir et le sentir près de moi. Je voulais avant tout le sauver et, pour cela, je me sentais capable d'affronter seule Catherine Drew.

Sa main caressa mes cheveux.

— Savez-vous ce que vous êtes en train de devenir pour moi, Jessica ?... Vous me parliez, en arrivant ici, de la photo qui est dans mon bureau et me disiez

vous réfugier souvent, par la pensée, dans un endroit que vous aviez pareillement aimé. Vous aviez tort de croire que cela pourrait m'inciter à sourire... Le souvenir du chalet était aussi mon refuge, au début ; seulement, cela fait longtemps maintenant qu'il n'agit plus... Mais j'ai peut-être trouvé une nouvelle source de réconfort, un nouveau refuge où me retremper dans la décence et l'honnêteté... toutes ces choses que je croyais perdues pour moi. Un refuge qui, cette fois, n'est plus un endroit, mais une personne... vous.

Des larmes brouillèrent ma vue, ma gorge se noua, et j'aurais voulu me blottir dans ses bras. Mais je n'osais le faire, car il fallait que King s'en aille, et si je m'abandonnais de nouveau je savais qu'il ne partirait pas.

Je m'écartai donc de lui et remontai l'escalier en disant :

— Il y a quelque chose que je veux vous montrer. Il me rejoignit dans le couloir du premier étage, mais, quand je m'arrêtai devant la porte de Catherine et étendis la main vers la poignée, il hésita.

— Je n'entre jamais dans cette pièce. Catherine a le droit d'y être strictement chez elle.

— Moi, personne ne m'ayant rien dit, j'y suis rentrée. Et j'ai fait une découverte assez curieuse...

Quand j'ouvris la porte, les faunes parurent arrêter net leur danse folle parmi les colombelles dorées, et l'odeur marine nous assaillit que King huma d'un air interrogateur.

— Ce sont des coquillages, lui expliquai-je en allant ouvrir la porte de la penderie. Je suppose qu'ils sont destinés à Alex, mais pourquoi les range-t-elle dans sa chambre ?

King plongea la main dans le carton et examina une poignée de coquillages.

— Ils m'ont l'air extrêmement communs, dit-il. Pas du tout le genre que recherche Alex.

— Il y a aussi du sable dans cette autre boîte...

— Oui, acquiesça-t-il, Steve et Mike s'en servent pour emballer leurs plus belles trouvailles afin que les coquilles ne risquent pas d'être endommagées pendant le transport. Mais je ne comprends pas non plus qu'ils entreposent ça dans cette chambre... Enfin puisque, de toute façon, Catherine est maintenant hors d'atteinte, profitons au mieux des quelques heures qu'il nous reste avant de retourner à Saint-Thomas. Je m'en vais téléphoner à un taxi qui nous ramènera à Christiansted où nous déjeunerons. Après quoi, je vous ferai visiter un peu l'île pour que nous soyons encore seuls tous les deux.

Rien ne pouvait me ravir davantage, et quand il me tendit la main je lui abandonnai la mienne sans aucune hésitation. Nous redescendîmes au rez-de-chaussée et King achevait de téléphoner pour le taxi lorsque Mike O'Neill gravit le perron. En short de bain lui aussi, il avait une expression soucieuse.

— Où sont-ils allés ? demanda-t-il vivement. Ils ne sont pas revenus au bateau.

— Alors, ils doivent être demeurés dans les parages. Henry sait peut-être où ils sont, répondit King.

— Dès que nous sommes arrivés ici, Cathy a dit à Henry qu'il pouvait disposer de sa journée. Mais je connais un ou deux endroits où ils aiment aller...

Il nous quitta aussitôt pour reprendre ses recherches.

— Je ne vais pas avec lui, dit King. Je n'ai plus le cœur à les poursuivre.

Nous descendîmes l'allée jusqu'à la route pour y attendre le taxi. Près de nous, le faune intact poursuivait sa danse sans fin et je tournai machinalement la tête pour regarder, par-dessus mon épaule, la grande maison aux pièces désertes et à la pénombre hantée par des fantômes de meubles... Je levais les yeux vers la fenêtre de la chambre où des dizaines de faunes gambadaient parmi des colombelles dorées.

(A suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil général de la Sagne accepte le budget 1971

De notre correspondant : Le Conseil général de la Sagne a siégé mercredi soir, sous la présidence de M. André Matthey. A l'ordre du jour figuraient le budget 1971 et une demande de crédit pour la réfection d'un immeuble. Dix-neuf conseillers généraux étaient présents sur vingt et un (deux excusés), alors que le Conseil communal assistait au complet à la séance.

Avant de prendre l'étude du budget, chapitre après chapitre, une discussion générale fut proposée par l'exécutif sur le thème suivant : La commune, ses problèmes, son avenir, suggestions. Ce débat fut des plus intéressants. Le débat porta sur divers points, notamment sur les questions de l'épuration des eaux, la parcelle du Clos-à-Bec (terrain à bas prix pour favoriser la construction de maisons familiales), sur l'implantation éventuelle d'une entreprise de maçonnerie, l'élaboration d'un budget à long terme avec ordre d'urgence des travaux, le tourisme.

Une intéressante exposition : la femme à travers les âges

De notre correspondant : La prochaine votation fédérale sur le droit de vote des femmes a donné naissance à une exposition qui s'est ouverte hier à la halle aux enchères. De conception fort modeste mais dont la portée n'en reste pas moins importante, elle offre aux visiteurs une vision globale de ce qui a été dit ou fait dans ce domaine du droit de vote des femmes. Les divers documents et affiches proviennent de la bibliothèque de la ville ou de celle de la Confédération ainsi que de collections privées.

Le responsable est le directeur de la bibliothèque de la Chaux-de-Fonds M. Ferdinand Donzé. L'idée de cette exposition est partie d'une affiche à caractère humoristique des années 1930. En fait, on assiste à une rétrospective couvrant la période 1928-1959, tant à travers des photographies que des extraits de presse ou des manifestes de différents partis politiques cantonaux.

La première partie est réservée aux affiches, la deuxième à la présentation de livres et brochures, périodiques traitant du rôle de la femme dans le ménage, de la régulation des naissances ou du travail affecté à la femme. Un troisième volet est destiné à montrer le rôle des femmes dans la cité, avec à l'appui une quinzaine de photographies qui complètent une série de maximes et sentences du plus bel effet dont celui de Proudhon : « La femme ne peut être que ménagère ou courtisane ».

Enfin, une quatrième partie est réservée à un petit concours ouvert à tous ceux qui ont en mémoire quelques petites sottises bien senties sur le rôle de la femme, et à des extraits de journaux retraçant les 50 ans de lutte pour l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des personnes du sexe dit faible.

Suffrage féminin

(c) Le groupement féminin et le comité directeur du P.P.N. ont décidé de prendre une part active à la promotion féminine. Ils ont fait appel à Mme R. Schaefer-Robert, présidente du Tribunal du Val-de-Ruz et à M. Blaise Clerc, conseiller aux Etats, pour venir exposer les raisons qui militent en faveur de l'octroi du droit de vote aux femmes en matière fédérale.

Collision

(c) Hier vers 13 h 25, une voiture conduite par M. P. D., du Locle, quittait le « stop » rue J.-F. Houriet. Le conducteur n'a pas remarqué qu'une autre auto conduite par M. B. B., du Locle également, quittait son lieu de stationnement devant le café de la Croisette. Collision et dégâts.

AU TRIBUNAL DE POLICE BAGARRE EN FAMILLE...

De notre correspondant : Le tribunal de police a siégé hier après-midi sous la présidence de M. Jean-Louis Duvalier, assisté de Mme Danielle Pislou, commis au greffe.

Le 6 novembre, circulant en automobile entre le Locle et la Chaux-de-Fonds, près du Pied-du-Crêt, le prévenu G. S., du Locle, a franchi la ligne blanche au moment où il opérât le dépassement de deux véhicules. Il reconnaît le fait. Le juge condamne le prévenu à une amende de 20 fr. à laquelle s'ajoutent 10 fr. de frais.

BAGARRE

Deux couples sont inculpés dans une affaire de bagarre au sens de l'article 11 du Code pénal neuchâtelois. Les femmes en sont venues aux gros mots puis aux coups. Le mari de l'une d'elles arriva à ce moment sur les lieux et sépara les antagonistes. C'est alors que le mari de l'autre arriva à son tour et ce fut l'empoignade générale, avec blessures.

Le juge propose aux deux parties de s'arranger. Les deux avocats sont de cet avis. Après quelques échanges de propos assez vifs, les quatre antagonistes signent un papier. Ils s'engagent à s'ignorer et à ne pas déposer de plainte. Tenant compte qu'il n'y a pas eu de blessures au sens de l'art. 11 du CPN., mais simplement interventions malheureuses, le juge libère les quatre prévenus : F.M., M.M., P.S. et A.S. qui toutefois payeront chacun 5 fr. de frais.

PROTECTION INSUFFISANTE ?

Les ouvriers d'une entreprise de construction de la Chaux-de-Fonds étaient occupés aux travaux de ferrailage de la dalle d'un immeuble en construction rue Girardet qu'ils venaient de boiser lorsque se présenta le représentant de l'Inspection cantonale du travail. Il constata que toutes les mesures de protection contre les chutes d'ouvriers n'avaient pas été prises.

AVANT LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Trois emprunts et un crédit de dix millions de fr. pour le technicum

De notre correspondant : Le Conseil général du Locle siégera le 5 février à 19 h 30 pour sa première séance de l'année. L'ordre du jour est extrêmement complexe. On y relève notamment un volumineux rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour la construction et l'équipement de locaux supplémentaires pour le Technicum neuchâtelois (division du Locle). Ce crédit porte sur une somme globale de 9,9 millions de francs dont les subventions cantonales et fédérales sont à déduire.

de divers emprunts. Par les mesures de restriction des crédits prises par les banques pour freiner la surchauffe, dit notamment le rapport, les collectivités publiques éprouvent de réelles difficultés à se procurer de l'argent frais sous forme de crédits bancaires ou de comptes de construction. Elles se voient contraintes de trouver d'autres moyens pour couvrir leurs besoins de trésorerie, tels que les emprunts publics et les avances à court terme.

Trois arrêtés seront soumis au Conseil

A l'ordre du jour

— Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'agrégation d'un étranger; rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la conclusion de divers emprunts; rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la vente d'une parcelle de terrain aux Abattes; rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui des demandes de crédits suivantes: construction et équipement de locaux supplémentaires pour le Technicum neuchâtelois (division du Locle), achat d'un véhicule à l'usage des services industriels, pour la seconde étape de la centrale de chauffage à distance, octroi d'une subvention unique en faveur du Musée savoyen.

LES PONTS-DE-MARTEL

Une ferme ravitaillée par les premiers secours

(c) La longue période hivernale sans précipitation et très froide a enfin pris fin. Cependant, dans plusieurs fermes de la région l'eau devenait de plus en plus rare. Il a même fallu dernièrement faire appel aux premiers secours des Ponts-de-Martel pour ravitailler une ferme de la Motta, au-dessus du village, en pompant le contenu de la citerne d'une ferme voisine qui ne possède plus de bétail.

Concert des accordéonistes

(c) Samedi aura lieu le concert annuel du club d'accordéonistes « Victoria » dirigé par M. Georges-André Michaud. La partie théâtrale sera assurée par la troupe « Comedia » du Locle.

général, par lesquels l'exécutif demande l'autorisation de contracter auprès de diverses compagnies d'assurances des emprunts pour un montant global de 1,450,000 francs. Ils se répartissent comme suit : — Prêt de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, pour un montant de 250,000 francs. Un intérêt de 6 1/4 % l'an, payable semestriellement, le versement du capital au cours de 99,5 %, un prêt conclu pour une durée ferme de 10 ans et un amortissement annuel de 5000 fr. au minimum; — Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine pour un montant de 500,000 francs. L'intérêt est également de 6 1/4 % l'an payable semestriellement; le prêt est conclu pour une durée ferme de 12 ans et l'amortissement annuel est de 10,000 francs; — Compagnie d'assurances « Zurich », pour un montant de 700,000 francs. L'intérêt est égal aux deux autres et le prêt est conclu pour 12 ans. L'amortissement annuel est de 70,000 fr., le premier échéant trois ans après le versement du prêt. La libération de ces trois prêts pourra intervenir à la fin de février.

Ces trois demandes sont faites dans l'intention de financer partiellement les dépenses extra-budgétaires de l'exercice en cours. C'est donc une somme annuelle de 90,000 francs que devra verser la commune en cas d'acceptation du législatif.

BROT-DESSUS

Collision

(c) Hier, vers 16 h 30, un train routier avec remorque descendait la côte de Rosières. Alors qu'il amorçait le premier grand virage, une très mauvaise visibilité et la chaussée glissante ne lui permirent pas de freiner à temps, alors qu'une voiture conduite par un habitant de la Sagne circulait en sens inverse. Le choc fut inévitable. Pas de blessé, mais des dégâts aux deux véhicules.

Neige en abondance...

(c) La neige a enfin l'air de se décider à prendre pied fermement. En effet, jeudi après-midi, toute la campagne a revêtu en quelques heures son manteau blanc et c'est en abondance que la neige est tombée, rendant les routes très dangereuses. Pour les sportifs, cette apparition est de bon augure et chacun espère que « l'or blanc » va continuer à tomber afin de rendre les pistes praticables.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

CINÉMAS. — Lux : 30 h 30, 4 for Texas. Casino : 20 h 30, Les Passagers de la pluie. Tourisme : Bureau officiel de renseignements, Henry Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Ouverture : 8 h - 12 h 30, 14 h - 18 h 15. Pharmacie d'officine : Moderne, Daniel Jean-Richard 27. Dès 21 heures, tél. 17. Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 42 52.

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Corso : 20 h 30 : « Les baroudeurs ». Eden : 20 h 30 : « De Dunkerque à la bataille de Londres ». Plaza : 20 h 30 : « L'état ». Ritz : 20 h 30 : « Ostia ». EXPOSITION. — Galerie du Manoir : Claude-Laurent François. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. PHARMACIE D'OFFICINE. — Carlevaro, Léopold-Robert 81, jusqu'à 21 heures en suite tél. 11. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10. Ouverture : 8 h 30-12 h - 14 h - 18 h 30.

Dernière minute

Cointrin : explosion dans un mirador Des soldats blessés

GENÈVE (ATS). — Vers 23 h 15, jeudi, une violente explosion s'est produite dans un mirador installé par la troupe chargée de la surveillance de l'aéroport international de Genève-Cointrin. Quelques soldats — les premiers chiffres parlent de deux, trois ou quatre hommes — ont été blessés. Légèrement atteints ils ont été admis à l'infirmerie de l'aéroport. L'explosion a été précédée par un incendie qui s'est rapidement propagé dans le mirador et dont les causes sont encore inconnues. Le feu s'est ensuite communiqué à une caisse de grenade qui a explosé. Les sapeurs de l'aéroport sont aussitôt intervenus. Un camion militaire a été endommagé par le feu.

Même dans les situations jugées désespérées

la cape antirefoulante BALON évite tout refoulement dans votre cheminée et lui assure un excellent tirage. Une invention à la fois simple et géniale qui se révèle efficace sur des centaines de toits. Un modèle pour chaque dimension de cheminée (à partir de 30 fr.). Vente par les dépositaires Couvinoise ou renseignements auprès de LA COUVINOISE S.A., 1180 Rolle, tél. (021) 75 10 41.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Piéton distrait renversé

(c) Hier, vers 15 h 25, une voiture conduite par M. R. C., domicilié en ville, circulait rue de la Balance. A la hauteur des Six-Pompes, le conducteur s'est trouvé en présence d'un passant qui s'est élançé sur la chaussée sans prendre de précaution. Ce lui-ci, M. Paolo Wiczorek, 21 ans, de la Chaux-de-Fonds, a été projeté au sol. Il a été hospitalisé mais on ignore encore la nature de ses blessures.

Paul-Emile Victor au « Club 44 »

(c) Le « Club 44 » a accueilli hier soir le grand pionnier de l'aventure moderne des pôles, Paul-Emile Victor. C'est une conférence passionnante et un voyage fantastique qui attendaient le nombreux public. Diapositives et films ont complété de manière heureuse cette soirée. Nous y reviendrons.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

VALANGIN Théâtre

(c) La société littéraire de Valangin, « Les Compagnons du Bourg », présentait hier soir en répétition générale la pièce choisie pour sa 9^{me} année d'activité, « Un inspecteur vous demande ». Les soins apportés à la mise en scène, à l'interprétation et les décors réalisés par Anne-Lise et Marcel Clerc laissent bien augurer de l'avenir. Samedi commence la tournée qui les conduira dans différentes localités du canton.

Exposition

(c) Une société a présenté jeudi au collège de merveilleux livres et des timbres-images. Les écoliers ont pu visiter l'exposition, rêvant d'espaces interplanétaires ou de pays exotiques...

Correspondances (Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Le jugement de Cernier

Monsieur le rédacteur, J'ai pris connaissance avec un certain malaise du jugement du Tribunal du Val-de-Ruz. Comme M. Challandes, à l'époque de mes recrues, je me suis vu refuser un congé dans des circonstances plus dramatiques. A la veille du décès de mon père, ma mère me téléphonait à la caserne de Colombier que celui-ci me réclamait afin de me faire ses adieux et quelques recommandations. Il s'agissait, m'a-t-elle dit plus tard, de me rappeler mes devoirs de service et mon attachement à ma patrie. Je n'ai pas pu revoir mon père; c'est tout juste si j'ai pu être présent pour lui rendre les derniers honneurs lors de la mise en terre. Ce n'était par un petit lieutenant qui m'avait refusé le congé, mais un colonel.

Vous pensez alors si j'ai approuvé la conduite du petit lieutenant de M. Challandes. Mais quelque chose m'a choqué : Ce petit lieutenant, en civile, traduit devant un tribunal présidé par une femme. A mon avis, il s'agissait d'une contestation concernant le règlement du service militaire. C'est donc à se demander si dans notre armée, il n'existe pas de juge idoïne. En obtenant le même résultat, il aurait peut-être mieux jugé en appliquant au jeune galeonné ou au ressemblable une peine disciplinaire qui lui aurait servi de leçon, tout en libérant M. Luginbuhl et en lui faisant remarquer que la dignité de grand conseiller ou ancien grand conseiller qui sont à mon avis des charges publiques, implique certaines retenues. Eugène Maurer, Neuchâtel

Bonne digestion pendant le week-end

Évitez les désagréables surprises que peut vous réserver, pendant le week-end, un estomac facilement dérangé. Emportez donc quelques pastilles Rennie. Sucez-en une ou deux, après le repas... et vous ne serez point incommodé par vos malaises habituels : aigreurs, renvois, crampes...

Rennie neutralise l'excès d'acidité gastrique. Adoptez Rennie et vous aurez un estomac sans soucis. Toutes pharmacies et drogueries.

Budget approuvé à Boudevilliers mais il a fallu compter au plus près

De notre correspondant : Réuni sous la présidence de M. Gilbert Tanner, le Conseil général de Boudevilliers a siégé mardi soir. Le président a donné connaissance de la démission de M. Claude Bedaux, parti de la localité, et la remercié de l'intérêt et du dévouement dont il a fait preuve durant son mandat. Puis il a souhaité la bienvenue à son successeur, M. François von Allmen (Int. com.). Treize conseillers généraux, le Conseil communal in corpore et l'administrateur étaient présents. Le budget pour l'exercice 1971 laisse apparaître un déficit présumé de 15,205 fr. (total des recettes 210,090 fr., dépenses 225,295 fr.) qui sera plus difficile à combler que celui de 1970, tous les postes ayant été calculés au plus près de la réalité, spécialement en ce qui concerne les impôts. Le rapport du Conseil communal n'appelant pas de commentaires, il a été accepté à l'unanimité. L'ENSA, ayant dénoncé le contrat de fourniture d'énergie électrique au 31 décembre 1969, a appliqué ses nouveaux tarifs dès le 1^{er} avril 1970, bien que beaucoup de communes n'aient pas été d'accord avec ceux-ci. Pour la commune de Boudevilliers, et au vu de calculs comparatifs faits durant l'année 1970, cela se traduit par une augmentation de 14 % environ, ce qui oblige le Conseil communal à augmenter ses prix de revient de la façon suivante : 2 c par kWh de cuisson (12 au lieu de 10); 2 c par kWh de force (22 au lieu de 20) avec taxe minimale de 22 fr. par CV/an installé au lieu de 20 fr.; 1 c par kWh. binôme (13 au lieu de 12) avec application du nouveau tarif ENSA par unité tarifaire. La lumière reste fixée à 55 c le kilowatt-heure.

de l'eau du pompage de Valangin, auprès duquel la commune dispose d'un droit de 100 l/minute. Le Conseil communal s'en est déjà préoccupé.

ATTENTION !

De plus les moteurs électriques de plus de 10 CV ne devront plus être utilisés entre 11 h et 12 h 15, afin d'éviter des points ayant une répercussion sur le prix d'achat du courant. Cette modification du règlement du service électrique est également acceptée.

Après ces deux entrées facilement digérées, le plat de résistance est la ratatouille du crédit de 24,000 fr. pour l'achat de matériel scolaire du Centre secondaire de Cernier. Plusieurs conseillers font part de leur indignation et montrent leur mécontentement envers le comité directeur du syndicat, qui a oublié d'inclure dans le crédit initial le montant faisant l'objet de la présente demande de crédit. Finalement, après bien des questions et des explications, celui-ci est accordé, mais à condition que ce soit le dernier !

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier; Piergianni, Fontaines. Permanence médicale et dentaire : Votre médecin habituel.

Les temps changent : le taupier remplacé par le phosphore...

Trouver un taupier au Val-de-Ruz n'est pas une sinécure. A moins d'être ingénieur et de résoudre le problème par une formule chimique ainsi que vient de le faire le législatif de Boudevilliers ! Désormais, c'est un produit à base de phosphore qui remplacera le père Zwahlen, dernier taupier du village. Malheureusement, cette sorte de mort aux rats concoctée dans les éprouvettes du Conseil général qui vient d'en autoriser l'emploi en acceptant la proposition de M. Edgard Siegenthaler, pourrait être moins inoffensive que l'ancien taupier, surtout envers les animaux domestiques...

En donnant son accord, lors de la séance de mardi soir, le Conseil général a ouvert la voie à une nouvelle méthode de destruction des taupes et autres petits rongeurs. Radicale, certes mais qui à l'heure où la pollution sévit à tous les niveaux et où le produit chimique est roi, risque d'irriter les propriétaires de chiens et de chats...

EFFET IMMÉDIAT

C'est simple, explique M. Siegenthaler. Il suffit de répérer la galerie qui relie deux taupinières. Il faut enlever une motte, placer le poison dans le boyau puis remettre la motte par-dessus. L'effet est presque immédiat et l'animal meurt asphyxié.

Il faut dire que la boîte de granulés a un aspect assez peu engageant. Autour de la hideuse tête de mort prescrite par la loi fédérale, on peut lire que la toxicité efficace dépasse dix heures et s'étend sur une surface de dix mètres carrés...

Une fois, dit M. Siegenthaler, j'ai vu une taupe sortir pour respirer. Elle devait avoir les poumons brûlés car elle est morte en atteignant l'air libre ! Y a-t-il donc tant de souris

saire pour ne pas entraver la circulation sur cette artère lors de coupes de bois. Le président de commune a souligné que le Conseil communal n'était pas habilité à prendre une décision, et que cet objet sera soumis au législatif lorsque tous les éléments seront rassemblés, noir sur blanc. M. P. Bachmann, chef du dicastère des forêts, a précisé que le produit de la coupe reviendrait à la commune, et que la totalité de la parcelle serait vendue à l'Etat, soit un hectare environ.

En fin de séance, Mlle Ruth Jeanneret a présenté quelques magnifiques diapositives prises lors de la dernière tournée des biens communaux, et c'est avec un bon verre de blanc s'est achevée cette séance.

Chœur d'hommes

(c) Dans sa dernière assemblée générale, le chœur d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane a ainsi nommé son comité : M. M. Berra, président; M. E. Morel, vice-président; M. P. Moccand, secrétaire; M. F. Huguenin, caissier. Après avoir énuméré les nombreuses activités de 1970 qui confirment la bonne marche de la société tant sur le plan financier que musical, le président a parlé du 25^{me} anniversaire dont la célébration aura lieu les 19 et 20 février.

CERNIER

Journée d'information à l'Ecole d'agriculture

(c) La société des anciens élèves de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier a organisé, hier, une journée d'information à l'intention de ses membres. La société avait fait appel, pour la circonstance, à trois spécialistes de la recherche : MM. J. Caputa, F. Badoux et A. Vez, ingénieurs agronomes à la station fédérale de recherches agronomiques de Changins. Le matin, M. J. Caputa entretint l'auditoire sur le potentiel de production des herbes naturelles. M. F. Badoux fit ensuite un exposé sur les variétés sélectionnées des plantes fourragères, leur création et leur utilisation.

L'après-midi, M. A. Vez parla des problèmes de la rotation des cultures dans une agriculture moderne. Après chaque exposé, une discussion fut ouverte sur le sujet traité. Un débat général concernant les différents problèmes agricoles actuels, notamment en ce qui concerne les recherches entreprises jusqu'à ce jour et leur application pratique, mit un point final à cette journée.

MONTMOLLIN

Bonne aubaine...

(c) L'école est fermée pour deux jours, en raison de l'installation du nouveau chauffage au mazout qui alimentera les deux collèges.

Championnat terminé

(c) L'équipe réserve du HC Montmollin-Corcelles a terminé son championnat, avec 4 points en 11^{me} ligue. Elle prendra donc la 3^{me} place, ce qui n'est pas si mal pour une équipe formée de jeunes.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

« L'Harmonie » prépare Lucerne

(c) La fanfare « L'Harmonie » a tenu son assemblée annuelle. Les différents rapports révélèrent une vie saine de la société. Deux nouveaux membres ont complété les rangs; un capital appréciable est en caisse et, surtout, la société se prépare en vue de sa participation à la fête fédérale de Lucerne, déplacement qui fera date dans l'histoire de la fanfare puisque c'est la première fois depuis sa fondation qu'elle entreprendra pareille aventure. Pour l'occasion, les treize élèves seront complètement équipés.

Lors de cette assemblée, le comité a ainsi été formé : M. P. A. Gutsch, président; M. F. Boschung, vice-président; M. J. Purro, caissier; M. M. Ramey, secrétaire; M. A. Gattoliat, archiviste. D'autre part, M. A. Renaud a été nommé banneret en remplacement de M. S. Geissler, décédé. Le directeur, M. Paul Thomi, a été réélu et M. Villemain occupera le poste de sous-directeur. Le 27 mars au cours du concert annuel, sera exécuté le morceau libre que la société présentera à la fête fédérale. Enfin, l'« Harmonie » organisera le 15 mai la fête régionale des musiques du Val-de-Ruz.

Chœur d'hommes

(c) Dans sa dernière assemblée générale, le chœur d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane a ainsi nommé son comité : M. M. Berra, président; M. E. Morel, vice-président; M. P. Moccand, secrétaire; M. F. Huguenin, caissier. Après avoir énuméré les nombreuses activités de 1970 qui confirment la bonne marche de la société tant sur le plan financier que musical, le président a parlé du 25^{me} anniversaire dont la célébration aura lieu les 19 et 20 février.

CERNIER

Journée d'information à l'Ecole d'agriculture

(c) La société des anciens élèves de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier a organisé, hier, une journée d'information à l'intention de ses membres. La société avait fait appel, pour la circonstance, à trois spécialistes de la recherche : MM. J. Caputa, F. Badoux et A. Vez, ingénieurs agronomes à la station fédérale de recherches agronomiques de Changins. Le matin, M. J. Caputa entretint l'auditoire sur le potentiel de production des herbes naturelles. M. F. Badoux fit ensuite un exposé sur les variétés sélectionnées des plantes fourragères, leur création et leur utilisation.

L'après-midi, M. A. Vez parla des problèmes de la rotation des cultures dans une agriculture moderne. Après chaque exposé, une discussion fut ouverte sur le sujet traité. Un débat général concernant les différents problèmes agricoles actuels, notamment en ce qui concerne les recherches entreprises jusqu'à ce jour et leur application pratique, mit un point final à cette journée.

MONTMOLLIN

Bonne aubaine...

(c) L'école est fermée pour deux jours, en raison de l'installation du nouveau chauffage au mazout qui alimentera les deux collèges.

Championnat terminé

(c) L'équipe réserve du HC Montmollin-Corcelles a terminé son championnat, avec 4 points en 11^{me} ligue. Elle prendra donc la 3^{me} place, ce qui n'est pas si mal pour une équipe formée de jeunes.

Offres actuelles Coop

 <p>Bain de mousse aux extraits de plantes, senteurs pin et fleurs des champs, pour de nombreux bains reposants.</p> <p>bouteille d'un litre 2.40</p>	 <p>Riz Vialone famiglia en risotto ou pour accompagner une viande, c'est Vialone famiglia qu'il vous faut!</p> <p>2 paquets de 1 kg 2.20 au lieu de 2.60</p>	 <p>Café Coop ANTILLA emballage vacuum - le café idéal pour toutes les occasions. A faire goûter à vos invités!</p> <p>5 sachets à 30g 1.90 au lieu de 2.20</p>	 <p>Café Coop SATO sans caféine toujours frais grâce à sa garantie-arôme; un délicieux café!</p> <p>sachet de 250g 2.50 au lieu de 3.-</p>
 <p>BELDENT pâte dentifrice au Fluor une pâte dentifrice qui rafraîchit l'haleine et combat les caries.</p> <p>2 tubes 1.80 au lieu de 2.40</p>	 <p>Collant pour dame de fabrication suisse, 1^{er} choix, crêpe 20 deniers. Un collant qui galbe vos jambes.</p> <p>1 paire 2.-</p>	 <p>Epinards GOLD STAR, surgelés dès la récolte, voici les épinards tendres, hachés, épicés, prêts à servir GOLD STAR.</p> <p>paquet de 600g 1.20 au lieu de 1.40</p>	 <p>Petit Mignon Chasseral - un biscuit idéal avec le thé ou le café. A servir aussi au goûter des enfants.</p> <p>2 paquets de 400g 2.90 au lieu de 3.20</p>



Coop-
dit oui **au**
suffrage
féminin

OFFRES D'EMPLOIS

Pour notre service E.D.P., nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une dactylo

pour travaux sur machines IBM.
Nous sommes disposés à former candidate capable.

Salaire intéressant.
Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Téléphoner, pour fixer un rendez-vous, au
(038) 25 65 01 (interne 263).

Pour poursuivre le développement de nos affaires en branche Vie, nous désirons engager au titre

D'AGENT PRINCIPAL

personne expérimentée, ayant fait ses preuves dans le service externe Vie, qualifiée pour assumer les fonctions de

CHEF DU SERVICE EXTERNE

de cette branche. Il appartiendra notamment à ce collaborateur de recruter, de former et d'animer des agents sur le plan technique et de la vente. Il aura au besoin à conclure aussi lui-même certaines affaires.

Ce poste requiert une parfaite connaissance de la branche, de la personnalité et les aptitudes nécessaires pour diriger une équipe de vendeurs. Il offre une situation de cadre et une rémunération en rapport avec les prestations demandées.

Les candidats intéressés voudront bien adresser leur offre de service ou demander un entretien à M. John Matthys, agent général, Vaudoise Vie, 5, rue du Musée, à Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 61. Une entière discrétion est assurée.



2,000,000

de cigarettes ou plus...

c'est ce que peut produire chaque jour une machine à cigarettes

Le service d'entretien responsable du fonctionnement parfait de nos machines et installations de production, cherche pour renforcer son effectif des :

Mécaniciens

Mécaniciens-serruriers

Mécaniciens-électriciens

en possession du certificat fédéral de capacité ou de formation équivalente.

LES TACHES : l'entretien préventif sous toutes ses formes ; le remplacement de pièces et les gros dépannages ; les révisions de machines ; l'installation de nouvelles machines.

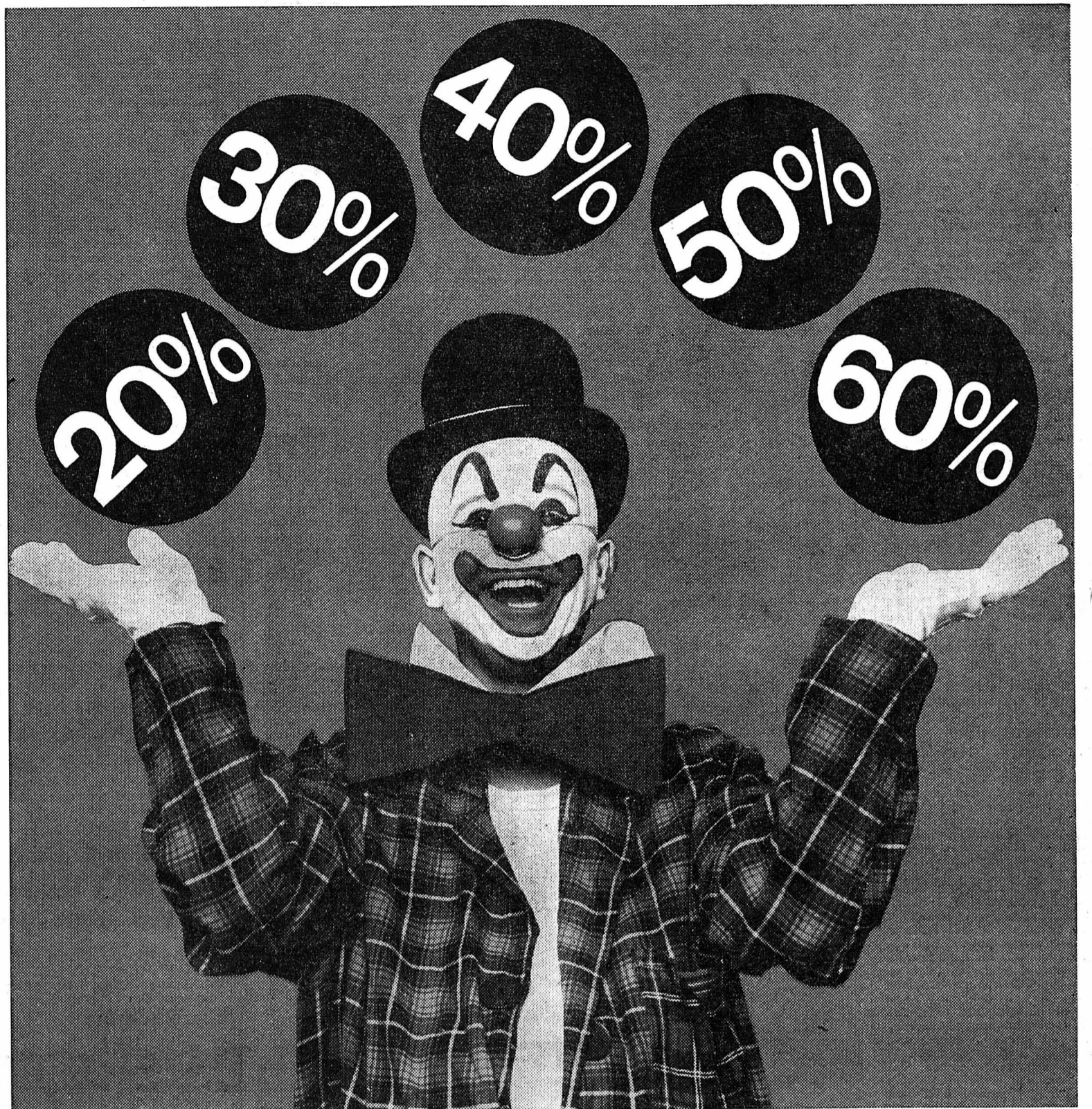
LES CONDITIONS DE TRAVAIL : l'horaire en équipes (alternance hebdomadaire) ; le transport assuré par nos soins en cas de non-convenance avec les transports publics ; des prestations sociales de premier ordre ; la stabilité de l'emploi.



OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL



aux Soldes Gonset



les rabais jonglent

Encore quelques jours de vente... Voilà le bon moment à saisir pour de réelles occasions. Vous ferez d'agréables achats et profiterez d'avantages certains. Il y a à tous les rayons de bonnes surprises, des prix extraordinairement bas et vous bénéficierez également de notre rabais spécial de 20 % sur les articles de saison, non soldés, des rayons confection dames, confection hommes, confection enfants, y compris les vêtements de ski.

Gonset

Grande vente de soldes autorisée du 15 janvier au 3 février 1971

Direction des constructions fédérales Direktion der eidgenössischen Bauten Direzione delle costruzioni federali



Des places d'avenir sont à pourvoir dans notre section des installations :

ingénieurs-techniciens

spécialisés,

en chauffage,
en ventilation et climatisation.

Le travail, varié et largement indépendant, consiste notamment à préparer des projets, à vérifier les soumissions et à surveiller l'exécution d'importants travaux.

Nos futurs collaborateurs peuvent être de langue maternelle française ou allemande, mais devront avoir, si possible, une bonne connaissance de l'autre langue.

Nous offrons :

- rémunération appropriée
- avantages sociaux (caisse de retraite modèle)
- semaine de cinq jours

Les candidats de nationalité suisse adressent leurs offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à la :
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS FÉDÉRALES, 3003 BERNE.

Jeune Société suisse en pleine expansion cherche, pour la vente d'articles divers concernant

le **FOYER** et les **LOISIRS** (exclusivités),

6 REPRÉSENTANTS (ES)

pour la Suisse romande.

Nous offrons :

- Ambiance jeune et dynamique
- Mise au courant par chef de vente
- Fixe, frais, commissions, primes
- Avantages sociaux, vacances payées
- Gains élevés possibles, situation stable et d'avenir.

Nous demandons :

- Personnes entre 20 et 35 ans
- Bonne présentation, dynamisme, persévérance
- Débutants acceptés

Il sera répondu rapidement à toutes les offres.

Renvoyer le coupon ci-dessous, dûment rempli, au plus tôt, sous chiffres Z 920021-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ No : _____ Tél. : _____
Ville : _____ Canton : _____
Date naissance : _____ Libre dès le : _____
Voiture : oui non

BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA

ELFY BUTZ

à la Galerie Arlequin à Berne

Mlle Elfy Butz de Bienne présente jusqu'au 13 février 1971 dans la Galerie Arlequin à Berne un vingtaine de tableaux à l'huile. Cette artiste est venue assez tard à la peinture et n'a que deux autres expositions à son actif: la première en août 1969 à la galerie des Ages à Evillard puis une seconde à City Fleurs à Granges.

Je me permets de citer quelques lignes qui résument l'opinion que j'avais de son art à ses débuts:

— Les toiles d'Elfy Butz sont composées avec soin et minutie. Leurs couleurs sont de prime abord un peu ternes et donnent l'impression de la profondeur plutôt que de l'éclat. Pourtant il lui suffit d'une touche de couleur vive pour en irradier tout le tableau.

Ce que je pensais à cette époque me

paraît toujours valable à ceci près qu'Elfy Butz a fait en deux ans de remarquables progrès. Son art a certainement évolué mais sans que le style en soit altéré car cette évolution a été conduite d'une manière prudente et réfléchie. Ses dernières toiles témoignent d'une grande subtilité dans les rapports de coloris qui sont d'autre part plus chauds et plus lumineux. Autodidacte, elle n'échappe pas, comme tout peintre digne de ce nom, aux impératifs qui régissent l'art de notre temps. Il est toutefois malaisé de la classer dans un clan ou une école. Tout au plus pourrait-on parler à son égard, d'expressionnisme.

C'est une intuitive qui obéit à ses impulsions profondes avec une sincérité totale. Ses émouvantes figures de jeunes femmes et de religieuses lui sont inspirées par un désir de s'élever à des senti-

ments mystiques très purs, auxquels elle oppose, souvent dans la même composition, des personnages inquiétants, des formes d'animaux et de monstres qui confinent à la bestialité. Elle s'efforce ainsi d'exprimer la dualité et les contradictions qui habitent l'être humain: éternel champ de bataille entre l'ange et la bête. Elle atteint dans ses réussites les plus valables à une dimension métaphysique. Il lui arrive cependant de se délivrer partiellement de ses doutes et de ses angoisses pour situer un touchant couple d'amoureux, ou un merveilleux visage de jeune fille.

Son œuvre n'est pas exempte de tâtonnements et d'hésitations. Mais n'est-ce pas là l'indice que la démarche d'Elfy Butz est celle d'une artiste lucide qui œuvre au plus près de sa conscience? P.L.



Jeune religieuse (Avipress - Guggisberg)



Elfy Butz au travail devant sa toile. (Avipress - Guggisberg)

Le Centre culturel jurassien a formé plusieurs groupes de travail

Comme un récent communiqué l'a déjà signalé, la Commission d'étude du centre culturel jurassien, présidée par M. S. Kohler, conseiller d'Etat, a constitué des groupes de travail destinés à étudier certains secteurs du projet.

Le groupe de travail «Centres culturels régionaux» MM. B. Born, de St-Imier, P.-A. Cuitat, de Porrentruy, W. Jeanneret, de Tramelan, J.-M. Mœkli, de Porrentruy, J.-L. Rais, de Delémont, M. Robert, de Moutier, A. Widmer, de Porrentruy) a déjà tenu plusieurs séances au cours desquelles ont déjà été sérieusement étudiés des problèmes majeurs comme les programmes d'activité, les besoins en locaux, les implantations des futurs Centres culturels régionaux. Les membres du groupe se documentent sur les institutions existantes; ils ont visité deux centres culturels à Neuchâtel et continueront leurs investigations, notamment lors d'une journée d'étude qu'ils passeront dans le Territoire de Belfort voisin où se développe actuellement une très dynamique campagne d'animation culturelle.

Le Groupe de travail «Théâtre», auquel appartiennent jusqu'ici MM. Bouduban, président de la FISTA (Fédération jurassienne des sociétés de théâtre amateur), Joris, directeur du TPR, et Michel, président de l'AJAT (Association jurassienne des Amis du théâtre), ainsi que

MM. Crevoisier, Mœkli et Walzer, de la Commission d'étude, sera également chargé d'étudier les problèmes posés par le cinéma; à cet effet, deux excellents connaisseurs du cinéma et de ses exigences d'animation se sont joints au groupe; il s'agit de MM. F. Widmer, de Delémont, et L. Worpe, de Bienne. En ce qui concerne le théâtre, le groupe est actuellement saisi d'un projet d'animation théâtrale globale élaboré par la FJSTA en collaboration avec le TPR; ce projet correspond de très près aux vues exprimées en son temps par la Commission d'étude et devrait constituer une excellente base pour un travail très largement décentralisé. En ce qui concerne plus particulièrement le TPR, la Commission a entrepris toutes les démarches nécessaires pour que cette excellente troupe reçoive du canton une subvention qui soit en rapport avec l'action efficace et originale qu'elle développe dans le Jura; dès lors le TPR pourra légitimement être considéré comme la troupe d'animation du CCJ.

Un Groupe de travail «Beaux-Arts» vient d'être constitué; outre deux membres de la Commission d'étude, MM. Widmer et Mœkli, il comprend les deux artistes G. Bregnard et J.-F. Comment, et trois animateurs de galeries ou de mouvement artistique, M. J.-M.

Hänggi, de Porrentruy, M. Meyrat, de St-Imier, et M. Robert, de Moutier.

Un Groupe de travail «Musique» va également entrer en activité; en font partie MM. J. Chapuis, directeur de l'Ecole jurassienne de Musique, Jean Mamie, de Moutier, Jost Meyer, compositeur et directeur de l'Orchestre de Bienne, J.-P. Mœkli, violoniste, directeur du Chœur des Jeunes du Jura, de même que deux membres de la Commission d'étude.

Comme on peut le voir, ce sont des personnalités de premier plan, artistes et animateurs, créateurs et organisateurs, qui ont accepté de prêter leur collaboration à la Commission d'étude, et l'on peut attendre un enrichissement essentiel du projet.

D'autres secteurs de la future activité du Centre culturel jurassien méritent une étude approfondie. Anticipant pour ainsi dire sur la vocation de coopération du CCJ, la Commission d'étude a demandé à des institutions existantes spécialisées de lui fournir des projets de détail. C'est ainsi que l'Université populaire jurassienne se voit sollicitée d'étudier le problème de la formation générale dans le cadre de l'action culturelle du CCJ, et que la Commission jurassienne des bibliothèques, présidée par M. J.-P. Pellaton, écrivain et professeur, a d'ores et déjà accepté d'élaborer, en relation avec l'Université populaire, un projet pour le secteur lecture. Quant aux sciences, la Commission d'étude se livre actuellement à une première étude, de même que pour le secteur intitulé «connaissance du Jura», dont le but devrait être de faire connaître aux jurassiens — et aux autres — les vraies richesses de notre pays, historiques, naturelles, scientifiques, artistiques, etc.

La Commission d'étude du CCJ, qui est l'émanation directe des trois principales associations culturelles jurassiennes Emulation, Institut et Université populaire — associe à sa tâche tous ceux qui ont à cœur la vitalité culturelle du Jura, si bien que le projet qui est son objectif reflète la volonté des Jurassiens de doter leur pays d'un instrument culturel à sa mesure.

CARNET DU JOUR

Apollo (tél. 2 31 32), à 15 h et 20 h 15: Mikosch, la vedette de la compagnie.
Capitole (tél. 2 25 47), à 20 h 15: samedi, dimanche à 15 h et 20 h 15: Domicile conjugal, jusqu'au 28 janvier.
Elite (tél. 3 67 97), à 15 h, 18 h et 20 h 30: Les Chevaux de feu, jusqu'au 24 janvier.
Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15: Borsalino.
Métro (tél. 2 28 87), à 20 h mercredi, samedi, dimanche à 15 h: 7 Winchester pour un massacre — Diables de la mer, jusqu'au 26 janvier.
Palace (tél. 2 32 23), à 15 h et 20 h: Un homme nommé cheval.
Rex (tél. 2 26 25), à 15 h et 20 h 15: Des canons pour Cordoba.
Rosy (tél. 2 11 77), à 15 h et 20 h 15: Filles affamées, jusqu'au 24 janvier.
Scala (tél. 2 29 45), à 15 h et 20 h 15: Tora... Tora... Tora...
Studio (tél. 2 17 37), à 15 h: Pippi geht von Bord — à 20 h 15: Die Engel von Sankt-Pauli.

EXPOSITIONS
 Galerie d'art, Lyss: Paul Wyss, jusqu'au 14 février.

DIVERTISSEMENTS
 Astoria: 3 lustige Hirten.
 Bonne Auberge: Chaque samedi soir, divertissement musical.
 Café-bar Saint-Pauli: Mercredi, vendredi, samedi et dimanche: divertissement musical. Mercredi soirée dansante.

City-Center: Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi: Disc-Jockey François Bauder.
Chambord Night-Club: Le pianiste Jean Royer.
Domino: L'orchestre Los Moagos d'España. Tous les soirs attractions internationales.
Fantasio: Ivy Benson: 14 ladies anglaises.
Seefels: Disc-Jockey Ringo. Light-Show.
Hôtel Rotonde: Samedi, dimanche, divertissement musical.
Stadthaus Nidau: Le pianiste Léo Freitag.
La Chartreuse: Bar à l'étage, tous les soirs ambiance créée par des pianistes amateurs.
Club-Hôtel Palace: Le pianiste Erminio Marchetti.
Médecin de service: Tél. 6 55 66 (police renseignée).
Dentiste: Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.
Pharmacie: de nuit et du dimanche, pharmacie Meyer, pont du Moulin, téléphone 2 27 77.
Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, av de la Gare 36, tél. 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, Tél. 2 40 05.
Théâtre alémanique: 20 h 15 Frühstück mit Julia, Komödie von Burton Graham.

Téléphonez-nous, écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53 a, tél. (032) 2 17 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discrétion assurée.

Transports et déménagements dans toute la Suisse
 S'adresser à J.-C. Fehlbaum SAUGES-SAINT-AUBIN Tél. 55 15 55 (automat)

VENTE

DES SOLDES

Choix extraordinaire à des prix sensationnels!

Autorisation officielle du 15. 1. au 6. 2. 1971

Wormser tricot-jersey

Bienne Burggasse 13
 même maison à Berne et Interlaken

Recherchés, qualité examinée, avec certificat de garantie, tels vous sont vendus les

TAPIS D'ORIENT

grâce aux achats considérables pour nos 16 succursales, à nos importations directes d'Orient

seulement chez Pfister si avantageux!

30 000 tapis d'Orient! C'est notre choix complet - chacun trouve ce qu'il veut!

BIENNE Pl. du Marché-Neuf 8 étages d'exposition **P** Lundi matin fermé, tél. 032-368 62 **NEUCHÂTEL** Terreaux 7, tél. 038-579 14

DISCOUNT DE LA CÔTE

P PH. BERTHOUD & CIE Rue de la Gare 7 Corcelles **P**

ouvert du lundi au vendredi, le matin de 9 h à 12 h et l'après-midi de 14 h à 18 h 30 fermé le mercredi après-midi samedi, ouvert sans interruption de 7 h 30 à 17 heures

	Prix de vente habituel	Notre prix
OMO tambour	24.90	15.50
ARIEL tambour	22.80	14.-
NESCORÉ - bocal 200 g	7.30	4.50

5 bonnes spécialités
 PIGEON - PINTADE - CANETON
 PETITES DINDES
 CUISSÉS DE GRENOUILLES

Lehnerr frères

le magasin spécialisé
 Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

De l'argent - à bon compte

ORCA

PRÊT PERSONNEL

Pour en avoir la preuve, adressez ce bon à:
 Banque ORCA SA, qual de l'Ile 13, 1211 Genève 11

Nom: _____
 Adresse: _____

ORCA, institut spécialisé de
 UNION DE BANQUES SUISSES

Du 15 janvier au 3 février

DES SOLDES PRESTIGIEUX

Chaque jour,
des ensembles de classe
sacrifiés
à des prix choc



meubles sa
perrenoud

NEUCHÂTEL 1, rue de la Treille
(à deux pas de la place Pury)

LA CHAUX-DE-FONDS 65, rue de la Serre
(à 200 m. de la poste principale)

Ventes autorisées du 15 janvier au 3 février

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle
ou ayant une certaine importance

A vendre

AVEC FORT RABAIS, état de neuf, à Neuchâtel, Côte 117, 2^{me} étage, très beau salon en dralon rouge, prix d'achat 3500 fr. chambre à coucher; divan turc, lampadaire, lustres, une pendule de parquet avec carillon, tapis, tableaux, etc. Heures de visite: samedi 23 janvier entre 15 et 17 heures. Pour tous renseignements, téléphoner au 33 37 43.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, pour cause de départ, bas prix. Tél. 24 46 23.

PLUSIEURS CALORIFÈRES à mazout; 2 chauffe-eau à bois. S'adresser à J.-P. Meier-Ruedin, route de Troub 5, 2088 Cressier. Tél. 47 12 63.

CHIENNE PETITE RACE, de 4 mois. Tél. 31 18 63.

UN SALON CLASSIQUE, divan transformable; un lit 2 places, bas prix. Tél. 24 05 67.

ROBE DE MARIÉE, BLANCHE; manteaux, costumes, vestes pour homme. Bas prix. Pierre-à-Mazel 1, 1^{er} étage. Tél. 25 05 85, l'après-midi.

CALORIFÈRE A MAZOUT neuf, 5000 calories. Tél. 33 39 08.

POUSSETTE POUSSE-POUSSE, très bon état. Tél. 25 92 04.

PIANO NOIR, très bas prix. Tél. 31 10 52.

YOUYOU pour bricoleur. Tél. 24 52 90.

FRIGO BAUKNECHT avec congélateur, 150 litres, 190 fr. Tél. (038) 24 48 51.

MACHINE A ECRIRE Hermès 8, avec tabulateur et grand chariot, parfait état. Prix 350 fr. Tél. (038) 42 16 24.

UNE TABLE A RALLONGES en noyer état de neuf, un tapis Tournay 190 x 290 cm. Tél. 31 69 56.

CUISINIÈRE électrique. 3 plaques 50 fr. Tél. 25 13 07.

MACHINE A LAVER semi-automatique. Tél. 47 12 88.

CAFETIÈRE ESPRESSO haut porcelaine, prix 20 fr. neuve. Tél. 24 70 95.

MACHINE A TRICOTER, état de neuf plus instructions, 250 fr. Tél. 25 00 69, après 19 heures.

LOT D'HABITS USAGES dames et messieurs manteaux cuir, daim, ensembles vestes, robes, etc. Prix très bas. Téléphoner au (038) 24 70 95.

CUISINIÈRE neuve 4 plaques, entièrement automatique, avec broche. Tél. (037) 71 15 96, après 18 heures.

BIBLE ANCIENNE, 1682, langue allemande, sans images. Adresser offres écrites à MZ 0111 au bureau du journal.

SOULIERS DE SKI, Lange-pro, neufs No 8 1/2. Tél. 53 24 32.

UN AQUARIUM, 300 litres; un aquarium, 1000 litres. Eau douce ou eau de mer. Tél. (038) 57 13 55.

2 PNEUS NEIGE 600 x 13 avec jantes tubeless. Tél. 24 05 10, heures des repas.

UN MOISE, état de neuf; une poussette et un pousse-pousse; un cours d'allemand dictés et livres, jamais employés. Tél. (032) 55 12 63.

Perdus - Trouvés

PERDU BROCHE EN PLATINE avec coquille. Région: faubourg de l'Hôpital, ruelle du port, Beaux-Arts. Tél. 25 97 38. forte récompense (souvenir de famille).

PERDU PERRUUCHE bleue. La rapporter contre récompense. Mme Rouiller, Dîme 43, la Coudre. Tél. 33 27 17.

Offres d'emplois

CUISINIÈRE OU AIDE DE CUISINE est recherchée dans pension à la Coudre dès le 1^{er} mars. Ambiance agréable, heures de travail et congés réguliers. Foyer Carrefour, Dîme 20. Tél. 33 28 34.

PERSONNE pour aider au ménage et à la cuisine (tous travaux faciles) est demandée 3 heures chaque matin dans famille; semaine de 5 jours. Tél. 25 62 55, Bellevaux.

QUI DONNERAIT leçons de reliure? Tél. 33 14 65, heures des repas.

FEMME DE MENAGE OU AIDE DE MENAGE est recherchée pour heures régulières. Très bon salaire. Conditions à discuter. Tél. (038) 42 11 98.

URGENT. Pour la formation d'un orchestre de danse professionnel, on cherche bon organisateur avec matériel. Tél. 41 26 72.

URGENT. Cherchons femme de ménage, heures régulières. Très bons gages. Téléphone (038) 33 41 81.

Demandes d'emplois

ETUDIANTES donneraient leçons particulières: français, allemand, latin. Tél. 25 51 64.

ETUDIANTE cherche emploi de babysitting pour le samedi ou dimanche soir. Tél. 24 08 85, le soir.

JEUNE FILLE, ayant suivi un cours commercial de deux ans, à Berne, possédant diplôme, cherche place dans un bureau à Neuchâtel pour perfectionner ses connaissances de français, à partir du 1^{er} mai 1971, et pour une année. Faire offres à famille Hermann Schmutz, Multengutstrasse 35, 3074 Muri (Berne).

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Téléphoner le matin au 24 48 68.

GYMNASIEN, 18 ANS, cherche travail en dehors des heures de cours. Tél. 31 45 53.

ETUDIANTE ÉTRANGÈRE, pianiste, violoniste, cherche partenaire pour travailler violon et piano en duo. Tél. 24 15 75.

JEUNE DAME cherche petits travaux de bureau à domicile. Tél. (037) 71 47 73.

EMPLOYEE DE COMMERCE diplômée cherche place dans bureau de la ville compta-comptable. Adresser offres avec traitement sous chiffres FX 160 au bureau du journal.

TRADUCTIONS TECHNIQUES ET COMMERCIALES allemand-français, anglais-français. Tél. (032) 88 17 66.

A louer

CHALET A VEX près de Thyon, 8 lits, confort, vue, tranquillité. Tél. (021) 95 18 18.

CHAMBRE PRES DE LA GARE, à monsieur sérieux. Tél. 24 35 92.

CHAMBRE à deux lits avec véranda, part à la cuisine et à la salle de bains. Tél. 24 08 13.

VALANGIN, studio meublé, libre immédiatement. Tél. 36 13 93, dès 11 h 30.

LOCAL à l'ouest de la ville, avec vitrine. Tél. 25 27 33.

APPARTEMENT MEUBLE de 3 pièces, quartier ouest, confort, tranquillité. Tél. 25 13 07.

A CRESSIER, chambre meublée, chauffée, indépendante. Tél. 47 12 65.

CORTAILLOD VILLAGE, pour le 24 février 1971, 3 pièces, tout confort. Loyer mensuel: 370 fr. Tél. 25 83 83.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, meublée, cuisine, confort, à demoiselle sérieuse. Quartier tranquille, sous la gare. Libre 1^{er} février. Tél. 25 69 39.

JOLIE CHAMBRE MEUBLEE, en ville. Tél. 24 07 12.

A L'EST DE LA VILLE, un appartement de 1 pièce plus balcon, tout confort, vue splendide, 640 fr. charges comprises. Demander l'adresse du No 154 au bureau du journal.

CHAMBRE MEUBLEE tout confort, à demoiselle, salle de bains. Tél. 33 51 27, aux heures des repas.

BOUDRY, chambre indépendante, meublée, avec toilettes. Tél. 41 20 54.

JOLIE CHAMBRE avec pension. Mme O. Notter, Côte 117. Tél. 24 49 55.

Demandes à louer

QUI ÉCHANGERAIT APPARTEMENT 2 pièces contre 3 pièces? Tél. 24 52 90.

JEUNE FILLE cherche appartement meublé ou non. Si possible région université. Tél. 21 11 45 (en semaine), ou 24 10 98.

CHAMBRE indépendante, quartier université. Tél. 25 11 55.

CHAMBRE INDÉPENDANTE ou studio non meublé, éventuellement meublés pour secrétaire. Tél. 25 52 62.

MANSARDE ou petite chambre meublée. Urgent. Tél. 31 79 57, dès 14 heures.

NOUS CHERCHONS AU PLUS TOT, à Hauterive ou Saint-Blaise, logement de 3-4, éventuellement 5 pièces. Tél. 33 10 86 entre 12 h et 12 h 45, et à partir de 19 heures.

APPARTEMENT 2-3 pièces, région Saint-Blaise-Marin, si possible dans maison ancienne. Jean-Yves Perrin, Saint-Blaise, tél. 33 22 08; atelier: 33 20 39.

STUDIO NON MEUBLE, avec bains, est cherché à Neuchâtel; éventuellement reprise. Adresser offres écrites à EW 159 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 3 OU 4 PIÈCES, pour fin avril, début mai, à Auvernier. Téléphone 25 11 30.

Demandes à acheter

SKIS, 200 à 210 cm, et 170 à 180 cm; chaussures No. 38. Tél. 33 25 81.

FUSILS, PISTOLETS anciens et modernes sont achetés au meilleur prix. A. Augsburger case postale 8, poste Hôtel-de-Ville. La Chaux-de-Fonds.

POUSSE-POUSSE en bon état. Tél. 33 39 08.

TIMBRES-POSTE suisses et étrangers, collections, lots (échange). Tél. (038) 24 48 51.

ON CHERCHE POUSSETTE transformable en pousse-pousse, en bon état. Tél. 46 16 47.

POUR LA GROSSE MÉCANIQUE, établi, étai, meule, petit tour, layette. Tél. 31 73 50, le soir.

TIMBRES-POSTE collection suisse et étrangère, archives, lots tous genres. Téléphone (037) 71 52 71.

CADRES ANCIENS (de peintures, gravures). Tél. 24 44 53.

TRAINS A VAPEUR, vieux jouets, trains à clefs, poupées, chambres, voitures 1900 à clef, etc. Tél. 24 44 53.

Divers

APPRENEZ DONC L'ITALIEN! Leçons particulières par étudiant universitaire. Téléphone 24 61 75 (le soir).

SEYON 1
PLACE DES HALLES 9

Savoie-Petitpierre s.a.

NEUCHÂTEL

AVEC NOS SOLDES PAS DE DÉCEPTION MARCHANDISES DE 1^{ère} QUALITÉ-RABAIS RÉELS

CONFECTION DAMES ET GIRLS - LINGERIE - CORSETERIE
CHEMISERIE - BONNETERIE - TOUT POUR L'ENFANT
QUANTITÉ D'ARTICLES INTÉRESSANTS-VOYEZ NOS VITRINES

(AUTORISATION OFFICIELLE)

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

DRAÏZE

Entreprise spécialisée de construction de remorques et véhicules spéciaux engage

**serruriers
soudeurs**

Entrée immédiate ou à convenir. Emplois stables et bien rémunérés. Avantages sociaux.

CHAMBRES A DISPOSITION A PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS.

Faire offres à

DRAÏZE S.A.
2006 Neuchâtel

Tél. (038) 31 24 15.

DRAÏZE

Nous cherchons pour travail en atelier

horloger

pour retouche et décottage :

personnel féminin

pour différents travaux de remontage

Faire offres à : BUTTES WATCH CO LTD
Fabrique d'horlogerie
2115 BUTTES. Tél. (038) 61 12 44.

Nous cherchons, pour entrée à convenir,

UN MONTEUR-RÉVISEUR

sur brûleurs à mazout

Cette place pourrait également convenir à un électricien ou à un électro-mécanicien après un stage de mise au courant.

Place stable, bien rémunérée, activités variées avantages sociaux.

Adresser offres à CALORIE S.A. Prébarreau 17, Neuchâtel. Tél. 25 45 86.

Nous engageons, pour la région de Neuchâtel-Bienne,

**monteur-représentant
en brûleurs à mazout**

Mécanicien-électricien pourrait éventuellement être formé.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, à



CHARLES LIPPUNER
Casernes 3
1400 YVERDON
Tél. (024) 2 59 14

Entreprise du district de Boudry cherche

UN BISCUITIER

Formation assurée par nos soins. Bon salaire à personne capable. Tél. 24 17 17.

A toute demande de renseignements, pièce de jointe un timbre pour la réponse.
Feuille l'avila de Neuchâtel.



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour son service de comptabilité générale

**un(e) jeune employé(e)
de bureau**

qualifié(e)

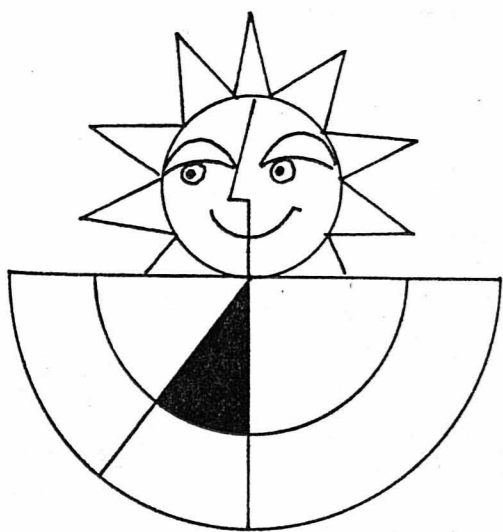
Nous demandons :

- apprentissage commercial ou formation équivalente
- âge idéal : 20 à 25 ans.

Nous offrons :

- activité variée et intéressante
- place stable et bien rémunérée
- excellentes institutions sociales.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au (038) 25 72 31, interne 58.



Du travail à temps partiel chez

Suchard

???

oui mesdames!

Nous vous proposons de nous aider à la préparation de nos belles collections de fêtes et touristiques.

Afin que vous puissiez aisément consacrer le temps nécessaire à votre ménage, nous vous offrons la possibilité d'un horaire réduit, soit de 8 à 11 heures et de 14 à 16 heures du lundi au vendredi.

L'ambiance dans nos ateliers propres et clairs vous plaira... Il y a même de la musique au travail.

Ne vaudrait-il pas la peine d'examiner de plus près cette proposition tout indiquée pour arrondir votre budget ?

Nous sommes volontiers à votre disposition pour vous renseigner sans engagement de votre part. Veuillez vous adresser à :

M. P. Vollenweider, service du Personnel-Exploitation, tél. (038) 21 11 55 (interne 256)

CHOCOLAT SUCHARD S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières.

TOUJOURS A L'AVANT-GARDE !

DU BOIS JEANRENAUD S.A.
engagerait

une jeune employée

au courant des travaux de bureau. Place stable, occasion de se créer une situation intéressante. Semaine de cinq jours. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres manuscrites, avec photo, aux bureaux de la Place-d'Armes 5, 2001 Neuchâtel.

+GF+

Nous cherchons pour notre département de ventes fonte d'acier à Schaffhouse, une aimable

secrétaire

pour l'exécution de tâches variées et intéressantes. Vous collaborerez avec une petite équipe responsable du service des ventes dans les régions de langues italienne et française.

Pour cette raison, il est souhaitable que l'une de ces langues soit votre langue maternelle, que vous possédiez de bonnes connaissances de l'autre pour vous entretenir en allemand. D'autre part, une bonne formation commerciale est indispensable.

Nous offrons des conditions de travail intéressantes et une ambiance agréable. Bien volontiers, nous vous trouverions une jolie chambre ou un petit appartement.

Si vous vous intéressez à cette activité des plus variées, nous attendons votre offre brève ou appel téléphonique. Tél. (053) 8 11 11, interne 2444.

Georges Fischer Société Anonyme, Schaffhouse

DUBIED

**PAS DE BONNE ANNÉE
SANS UN BON TRAVAIL**

- mécaniciens
- monteurs-ajusteurs
- fraiseurs
- peintres

Renseignez-vous sans engagement sur nos nouvelles conditions et nos multiples possibilités de

formation et de perfectionnement



Je suis intéressé par un entretien
par votre formule de candidature

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Signature : _____

Edouard Dubied & Cie S.A., 2074 MARIN

Talon à découper et à envoyer au Service du personnel DUBIED à Marin. Edouard Dubied & Cie S.A. Usine de Marin, 2074 MARIN Téléphone (038) 33 12 21 Téléphone hors des heures de travail : (038) 33 44 17

USINE DE MARIN

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 10 000.—

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en **local privé**

NOUVEAU Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Un repas succulent et avantageux... avec **Les bonnes petites langues**

chez

max Hofmann
Tél. 25 10 50 BOUCHERIE CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 - NEUCHÂTEL

A vendre

TABLES LOUIS XIII

Fr. 870.—

SECRÉTAIRE EMPIRE

Fr. 1690.—

Commode Empire; guéridons, secrétaires, repose-pieds, commodes Louis XVI; guéridons, fauteuils tapisserie main, chaises Louis XIII; tables gigognes, guéridons, commodes, banquettes, semainiers Louis XV; chaises neuchâtelaises, bahuts, chevets, etc.

Magasin ouvert le samedi de 14 à 17 heures.

M. Ritter, ch. de la Pacotte (route du haut) Auvernier, tél. 41 23 90.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Masserey SOLDES

CHERCHEZ-VOUS UN

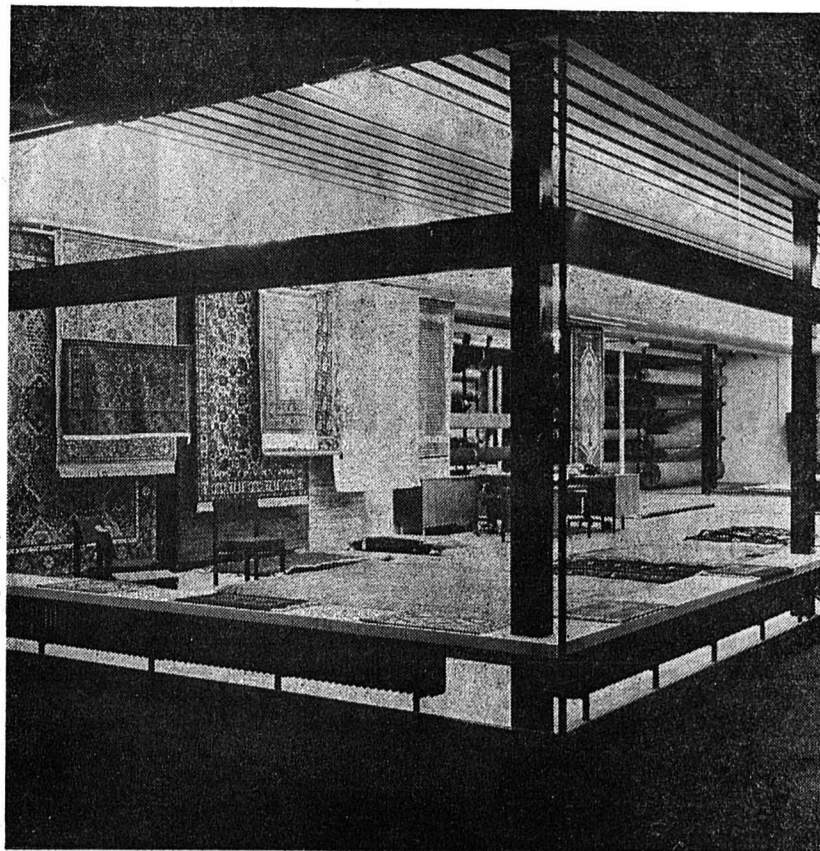
TAPIS

- pour un milieu de chambre
- pour un tour de lit
- pour un corridor
- pour un balcon
- pour une entrée
- pour une salle de jeux
- pour une chambre d'enfants
- pour une salle de bains
- pour une chambre à coucher

Vous le trouverez aux

SOLDES Masserey

de Fr. 5.— à Fr. 200.— la pièce plus de 500 pièces au choix



TAPIS sur mesure 100 % nylon
de Fr. 22.— à Fr. 26.— le m²

MAGASIN 8 vitrines PORTES-ROUGES 131 - 133

• **PARC** Nombreuses places à disposition

La CITÉ SOLDE avec DOUBLE RISTOURNE



RAYON TRICOTS DAMES

PULLS unis ou fantaisie

Valeur jusqu'à	39.80	35.—	27.80	21.80	12.90
Soldé	20.-	18.-	15.-	10.-	7.-

PULLS sport

Valeur jusqu'à	39.80	34.80	19.80
Soldé	25.-	20.-	10.-

PULLS lurex

Valeur jusqu'à	39.80	29.80
Soldé	25.-	15.-

CARDIGANS

Valeur jusqu'à	29.80	19.80
Soldé	20.-	10.-

JAQUETTES

Valeur jusqu'à	29.80	24.80
Soldé	18.-	10.-

SETS

Valeur jusqu'à	29.80	47.—	29.80
Soldé	18.-	30.-	20.-

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS



cherche pour une de ses succursales du Locle

gérant

Nous offrons :

- bon salaire
- avantages sociaux d'une grande société
- travail à plein temps
- horaire régulier

Adresser offres à COOP LA CHAUX-DE-FONDS, Direction des ventes, référence G.2., Commerce 96, tél. (039) 23 26 12.

FIDUCIAIRE G. FAESSLI & CIE

Ruelle Dublé 1 - NEUCHÂTEL

engagerait pour le 1er février ou date à convenir une

SECRÉTAIRE

Travail varié. Poste complet ou à la demi-journée.

Ecrire ou téléphoner au 24 32 24, pour prendre rendez-vous.



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Mademoiselle, Madame,

Vous avez une solide formation commerciale et quelques années de pratique même dans un autre domaine que l'assurance.

Vous êtes discrète, d'humeur égale, débrouillarde. Vous vous sentez capable d'assumer certaines responsabilités d'une manière indépendante et

Vous êtes à la recherche d'un emploi qui corresponde à vos qualifications.

Nous avons au sein de notre département Formation et Production, un poste combiné de

- Transport
- Accidents
- Responsabilité civile
- Véhicules à moteur
- Bateaux
- Incendie
- Chômage incendie
- Vol
- Bris des glaces
- Dégâts des eaux
- Bagages
- Bijoux et fourrures
- Machines

SECRÉTAIRE-EMPLOYÉE COMMERCIALE

à vous offrir.

Les tâches suivantes seront confiées à notre future collaboratrice :

- correspondance dans les langues française et allemande
- travaux courants de bureau
- traitement de sinistres
- contacts avec les différents services de la direction ainsi qu'avec nos agences en Suisse
- diverses statistiques

Si vous êtes intéressée par cette perspective, nous vous invitons à prendre contact avec

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 21 11 71 interne 208.



cherche pour son département

«Pignons»

PERSONNEL FÉMININ ET MASCULIN

Faire offres à Axhor S.A., 2054 Chézard. Tél. (038) 53 22 75.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

La Direction Générale d'EBAUCHES S.A., à Neuchâtel, cherche pour son bureau d'architecture et pour compléter une équipe jeune et dynamique

UN DESSINATEUR ARCHITECTE

ayant quelques années de pratique et sachant établir des soumissions.

Entrée en fonction : début avril ou date à convenir.

Faire offres à EBAUCHES S.A., direction générale, fbg de l'Hôpital 1, Neuchâtel. Tél. 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international



La Cité

Autorisation officielle du 15 janvier au 3 février 1971

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

FAVAG

BEVAIX

cherche

MÉCANICIENS

pour son atelier mécanique d'essais et de prototypes.

Faire offres écrites ou se présenter le matin à :

FAVAG

SA

Dép. microélectronique, 2022 Bevaix.
Tél. (038) 46 17 22.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

collaboratrice vendeuse pour notre rayon de tissus

(laine, soie, coton).

Nous demandons :

- bonne formation professionnelle, de la pratique, l'aptitude voulue pour conseiller une clientèle exigeante.

Nous offrons :

- horaire de travail et congés réguliers, 3 semaines de vacances, très bon salaire, activité indépendante et variée.

Nous attendons volontiers vos offres par téléphone ou par écrit.

CIOLINA & Cie S.A., rayon des tissus
Berne, Marktgasse 51.
Tél. (031) 22 01 21.

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL

en climatisation et ventilation
région Lausanne - Neuchâtel, cherche

1 ingénieur diplômé 1 technicien diplômé

de langue française et/ou allemande.

Un stage d'études de quelques mois à l'étranger est prévu pour la mise au courant de problèmes spéciaux.
Pour prendre contact, veuillez vous adresser au (024) 2 66 56.

Fabrique d'outillages de haute précision pour tours automatiques cherche

mécanicien de précision

pour le réglage de machines-outils, la surveillance et la production de son programme de porte-outils.

Nous désirons des professionnels très capables, consciencieux et appliqués.

Nous offrons un salaire et des conditions de travail vraiment en rapport avec nos exigences.

Faire offres ou se présenter :

CHARLES WILLEN & CO,
1844 Villeneuve
Tél. (021) 60 20 66.

Entreprise du Jura neuchâtelois cherche

JARDINIER-PAYSAGISTE

expérimenté, capable de seconder le patron

Il est offert bon salaire et possibilité d'avancement à personne capable.

Faire offres sous chiffres AR 155 au bureau du journal.

Pour développer sa

STATION-SERVICE

entreprise de Neuchâtel engagerait un

mécanicien-autos

Travail indépendant avec responsabilités, varié. Convierait à mécanicien dynamique.

Adresser offres sous chiffres AS 35,064, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.



cherche

VENDEUSE

pour son magasin des Ponts-de-Martel.

Débutante serait mise au courant par nos soins.

Nous offrons :

- salaire selon capacités
- horaire régulier
- prestations sociales d'une grande société

Adresser offres à COOP LA CHAUX-DE-FONDS, direction des ventes, Référence V. 0, rue du Commerce 96, tél. (039) 23 26 12.

LOOPING

offre à

DÉCALQUEUSE QUALIFIÉE

poste intéressant comportant les activités suivantes :

- décalquage de cadrans
- visitage de cadrans
- gestion du stock des cadrans et des aiguilles
- réparation des commandes

Travail indépendant et intéressant.
Place stable et bien rémunérée.

S'adresser à : LOOPING S.A.
Manufacture de réveils et de pendulettes,
rue de la Gare 5 a,
2035 Corcelles (NE).
Tél. (038) 31 77 33.



Nous sommes une entreprise pharmaceutique ayant des relations dans le monde entier et un marché intérieur important. L'expansion constante nous contraint à élargir notre service externe. C'est pourquoi nous cherchons un (e)

représentant (e) - délégué (e) médical (e)

pour la visite des médecins et des pharmacies dans le Jura bernois et dans les cantons de Neuchâtel et Fribourg.

Un esprit d'initiative, de l'entregent et une bonne culture générale sont indispensables pour cette activité variée et exigeante. De l'expérience comme délégué médical ou dans la vente auprès des pharmaciens ainsi qu'une formation de base en sciences naturelles seraient appréciés, mais pas absolument nécessaires, car notre maison se charge de donner la formation nécessaire au candidat retenu. Langues : français et allemand couramment.

Dames et messieurs sociables et répondant aux conditions requises sont priés de nous adresser leurs offres écrites, avec curriculum vitae, date d'entrée, prétentions de salaire et photo. Des renseignements complémentaires peuvent être demandés par téléphone.

Direction de Pharmaton S.A., case postale 145, 6903 Lugano.
Tél. (091) 59 14 21 - Interne 16.

MAUS FRÈRES S.A., GENÈVE

cherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

possédant parfaitement les langues française et allemande, sachant diriger et organiser un secrétariat de 3 personnes et assumer les tâches de secrétariat auprès du directeur du SERVICE TECHNIQUE

Entrée 1er février ou à convenir.

SECRÉTAIRE

de langue maternelle allemande, avec de bonnes connaissances de français pour son ARCHITECTE D'INTÉRIEUR.

Entrée à convenir.

SECRÉTAIRE

bilingue, français-allemand, pour son DÉPARTEMENT JURIDIQUE, capable de travailler de façon indépendante.

Entrée 1er avril.

Les personnes de nationalité suisse ou possédant permis C ou hors plafonnement sont priées d'adresser leurs offres détaillées ou de téléphoner à :

MAUS FRÈRES S.A.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Case postale 316, 1211 GENÈVE 1
Tél. (022) 32 90 10.



GALENICA S.A.

Produits pharmaceutiques en gros cherche

personnel féminin et masculin pour formation de

PRÉPARATEUR (trice)

au service des commandes.

Travail propre, varié et individuel.
Avantages sociaux modernes.

Faire offres à Galenica S.A., Neuchâtel,
chemin des Tunnels 3, tél. (038) 21 11 25.

Pharmacie de Bienne cherche à engager, pour le printemps 1971 (date à convenir),

une aide en pharmacie

Semaine de 5 jours. Travail varié et bien rémunéré.
Faire offres sous chiffres Y 920045 à PUBLICITAS S.A., 48, rue Neuve, 2501 BIENNE.

Établissez vous-même vos revenus

Nous offrons une opportunité exceptionnelle de travailler dans une importante firme internationale.

Age : 20 à 35 ans.
Si vous n'êtes pas sceptique mais ambitieux, jeune et dynamique, présentez-vous jeudi 21 ou vendredi 22 janvier à 18 h 30 précises au, 19, rue de l'Hôpital (2me étage), Neuchâtel.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

- ★ Jusqu'à fin mars 1971 pour Fr. 12.50
- ★ Jusqu'à fin juin 1971 pour Fr. 28.50
- ★ Jusqu'à fin décembre 1971 pour Fr. 56.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom :

Prénom :

No et rue :

Localité :

No postal :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL



cherche

TOURNEUR ou MÉCANICIEN

spécialisé dans la branche machines-outils pour remplir un poste intéressant dans son

service clientèle

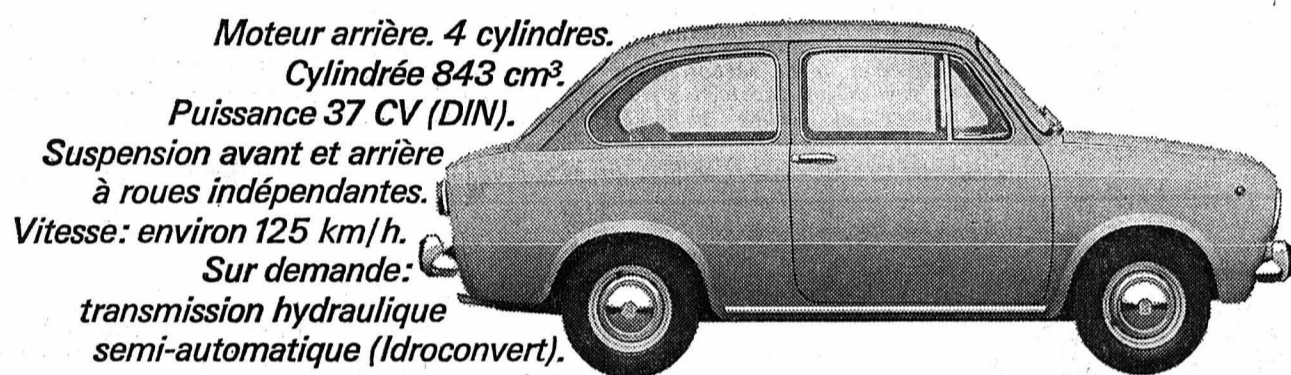
Le titulaire, appelé à établir des plans d'opérations et à préparer les essais de tournage pour ses tours modernes à grand rendement, doit posséder d'excellentes aptitudes pour la calculatrice et le dessin.
Age idéal : 25 à 30 ans.
Si vos qualifications répondent à ces exigences, adressez votre offre au chef du personnel de

HISPANO-OERLIKON (Genève) S.A.
110, rue de Lyon
1211 GENÈVE 13
en spécifiant l'emploi sollicité « service clientèle M.O. »

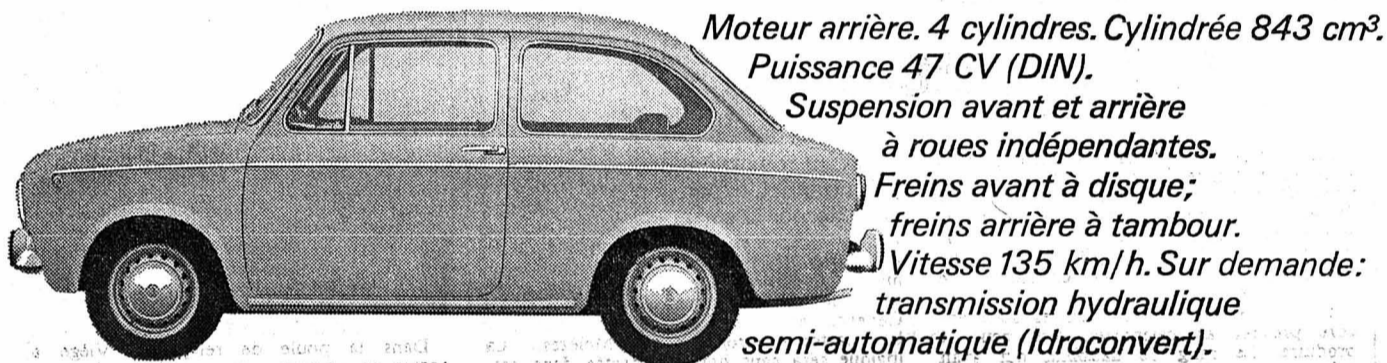
Tous renseignements complémentaires peuvent également être obtenus auprès de M. Suter, téléphone 44 22 00 (interne 670) ou de M. Tobler (interne 671).

Proportions

Des performances. Des formes. Des prix.
La gamme Fiat 850.



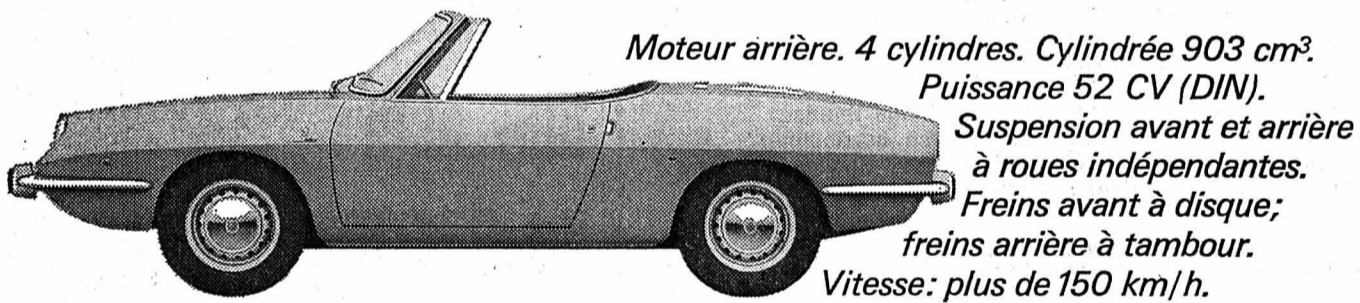
Fiat 850
Fr. 6000.-



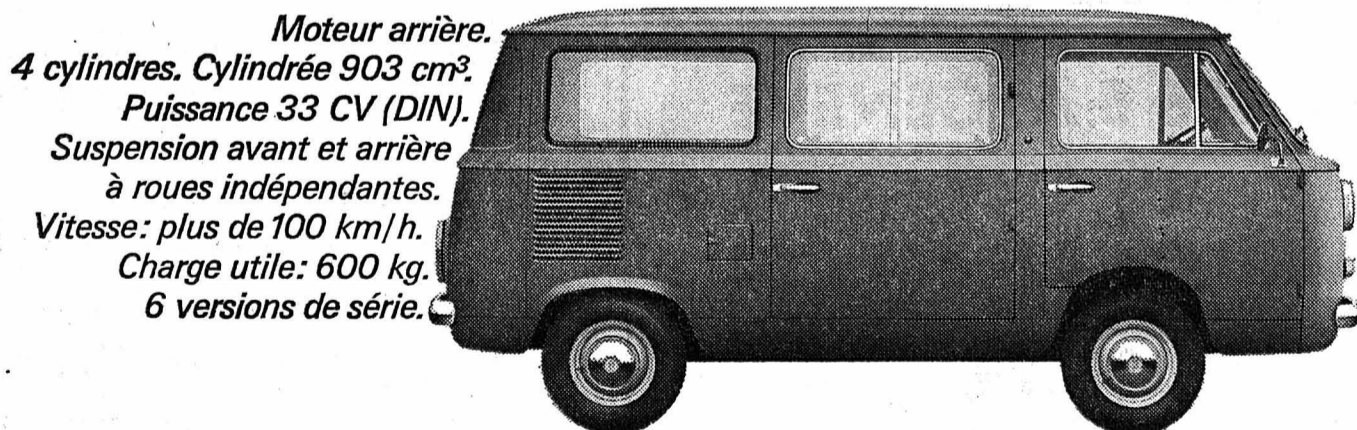
Fiat 850 Special
Fr. 6450.-



Fiat 850 Sport Coupé
Fr. 8350.-



Fiat 850 Sport Spider
Fr. 9600.-



Fiat 850 T
Dès Fr. 7900.-

Véhicule conforme aux nouvelles prescriptions suisses.
Forfait pour transport et livraison Fr. 40.-

Financement Sava -
un moyen actuel.

FIAT

Fiat (Suisse) SA 1211 Genève 13

FAN SPORTS L'EXPRESS

ski

Tiercé international au slalom spécial et... « défaite » française !

De retour du Canada Betsy Clifford gagne à Schruns comme à Val d'Isère

Cela paraît peut-être exagéré de dire que les Françaises ont été battues... Betsy Clifford a gagné à Val d'Isère par Anne-Marie Prell...

tion. Cependant, il semble qu'on ne quitte pas le métier si facilement lorsque on est encore mineur. Sa mère est là pour y veiller.

une importance prophétique à la victoire des Autrichiennes — les deux premières places — à Maribor.

où elle est parvenue à distancer de près d'une seconde Gertrud Gabl qui en voulant trop assurer a rétrogradé à la quatrième place.



COMME A VAL D'ISÈRE. — La Canadienne a gagné dans la seconde manche ce slalom spécial de Schruns

Ca ne leur est arrivé que trois fois cette saison: à Val d'Isère par Betsy Clifford; à Maribor, par Anne-Marie Prell; et maintenant à nouveau par Betsy Clifford...

Mais il faut pourtant le rappeler: elle a enlevé deux autres slaloms qui n'étaient pas au programme de la coupe du monde...

classements

- 1. Betsy Clifford (Can), 93"50 (47"20 et 46"30); 2. B. Lafforgue (Fr), 94"03 (47"62 et 46"41); 3. W. Drexel (Aut), 94"04 (47"29 et 46"75)...

Coupe du monde

- 1. Michèle Jacot (Fr), 116 points; 2. F. Macchi (Fr), 87; 3. A. Proell (Aut), 86; 4. B. Lafforgue (Fr), 76; 5. W. Drexel (Aut), 69; 6. I. Mir (Fr), 67; 7. G. Gabl (Aut), 57; 8. B. Clifford (Can), 56; 9. F. Steurer (Fr), 49; 10. B. Rauter (Aut), 37.

TROIS SUR CINQ

Betsy Clifford a fait un aller et retour rapide entre l'Europe et le Canada; dans un moment de dépression elle a même parlé d'abandonner la compétition.

ON SE MET A ESPERER

Judy Crawford à la dixième place en appui de Betsy Clifford; les Autrichiennes en nette reprise avec Wiltrud Drexel (troisième), Gertrud Gabl (quatrième), Berni Rauter (septième); l'Allemande Rosi Mittermaier au cinquième rang; on se remet à espérer. Faut-il vraiment croire que c'est le tournant? Faut-il croire que l'opposition à l'équipe de France va enfin donner au ski alpin féminin l'intérêt qu'il a perdu depuis le départ de Nancy Greene et depuis l'effritement de l'équipe d'Autriche?

Pour le moment, il vaut mieux reseter dans l'expectative afin de ne pas aller au-devant d'une nouvelle déception. On s'est déjà bercé d'illusions à l'occasion du slalom de Val d'Isère et on a accordé

Chaumont: nocturne de fond renvoyée

Le Ski-club fond et tourisme, de Chaumont, avait prévu sa deuxième course de fond en nocturne pour demain samedi, sur la piste de 4 kilomètres qu'il apprête chaque année, au-dessus de Neuchâtel. Hélas! En raison de l'enneigement insuffisant, ils ont dû reporter leur épreuve (ouverte aux licenciés comme au commun des mortels) à une date ultérieure.

Hahnenkamm maintenu

La descente du Hahnenkamm, déjà déplacée de son traditionnel lieu de déroulement, Kitzbuehel, vers la localité salzbourgeoise de Bad-Gastein, et qui semblait également mise en cause en raison de l'enneigement insuffisant, sera tout de même courue sauf changement météorologique imprévisible, sur la piste du « Graukogel », samedi prochain. Des détachements de l'armée autrichienne ainsi qu'une grande partie de la population de Bad-Gastein ont réussi à mettre sur pied une piste convenable et l'entraînement de la descente a pu débuter hier.

divers

Oswald (Neuchâtel) sportif d'élite

D'entente avec l'ANEP, le Comité national pour le sport d'élite a délivré 104 cartes de sportifs d'élite en ce qui concerne les sports d'été:

Nouvelle répartition

Clerc, Arthur Hess, Heinz Hofer, Edy Hubacher, Peter Maync, Hans Menet, Michel Portmann, Fabrizio Pusterla, Jean-Pierre Spengler, Urs von Wartburg, Hansjerg Wirz, Meta Antenen, Kathrin Lardi, Uschi Meyer, Beatrix Rechner.

Gymnastique (6): Meinrad Berchtold, Max Bruehwiler, Edwin Greutmann, Roland Huerzeler, Paul Mueller, Peter Rohner. Trampoline (3): Urs Baechler, Kurt Hoehener, Victor Pircher.

Lutte (4): Robert Blaser, Peter Jutzeler, Jimmy Martinetti, Jakob Tanner. Pentathlon militaire (2): Rudolf Von Niederhausern, Richard Truffer.

Pentathlon moderne (3): Hans Mueller, Alex Tschui, Martin Ulrich. Course d'orientation (6): Walter Daepf, Dieter Hülliger, Karl John, Urs Schaffner, Dieter Wolf, Ruth Schaffner.

Hippisme (2): Paul Weier, Monica Bachmann. Cyclisme (6): Walter Buerki, Josef Fuchs, Bruno Hubschmid, Hansruedi Keller, Xaver Kurmann, Albert Leeger.

Patinage à roulettes (2): Leonardo Lienhard, Doris Steinmann. Aviron (12): Alfred Bachmann, Urs Bitterli, Melchior Bueggin, Rudolf Dubs, Urs Fankhauser, René Furler, Ulrich Isler, Nicolas Lindecker, Hanspeter Luetli, Denis Oswald, Franz Rentsch, Hans Ruckstuhl.

Tir (13): Andreas Beyeler, Erich Bueggin, Théo Ditzler, Rolf Gugolz, Emil Kohler, Erwin Vogt, Paul Buser, Kurt Klingler, Bruno Liechti, Werner Meier, Reiny Ruess, Ernst Schudel, Ernst Stoll.

Natation (4): Pano Caperonis, Alain Charney, Susanne Niesner, Erika Ruegg. Yachting (10): Rolf Amrein, Edwin Bernet, Robert Blattmann, Oskar Meier, Hans Wöhrlich, Daniel Wyss, Luc Argand, Jean Degaudenzi, Peter Roost, Andrin Urech.

Tennis (3): Thédy Stalder, Dimitri Sturdza, Mathias Werren. Ski nautique (2): Michel Finsterwald, Jean-Jacques Zbinden.

cyclisme

Décisions du comité national

Au cours de sa première réunion de l'année, le comité national du cyclisme a changé de président. Suivant le système « tournant » en vigueur, M. Walter Stampfli, président central du SRB, a cédé sa place à M. Louis Perfetta, président de l'UCS. D'autre part, une commission spéciale a été créée pour les besoins du cyclisme professionnel. Cette commission comprend MM. Josef Voegeli, Claude Jacquet, Rolf Castelnuovo et Roland Hofer. Elle aura pour mission particulière de s'occuper des contrats, des engagements de coureurs étrangers, de la coordination avec les organisateurs, etc.

boxe

A TOKIO DEVANT 2000 SPECTATEURS Ohba vainqueur de Chervet par abandon

Le Suisse Fritz Chervet a perdu le combat qui l'opposait, à Tokio, au champion du monde des poids mouches (version WBA), le Japonais Masao Ohba, par abandon après l'31^e dans la huitième reprise d'un match prévu en dix rounds. Le Bernois a surpris en bien le public japonais qui s'est mis à scander son nom à plusieurs reprises. Nullément impressionné par la valeur de son adversaire, Chervet a accepté le combat dès le début, ne cherchant nullement à se dérober.

BENVENUTI-MONZON: revanche en avril

Le combat revanche entre l'ancien champion du monde des poids moyens, l'Italien Nino Benvenuti, et son vainqueur, l'Argentin Carlos Monzon, pourrait avoir lieu le 3 avril prochain à San Remo, a indiqué l'organisateur italien Rodolfo Sabbatini. M. Sabbatini a précisé que le vainqueur devrait ensuite rencontrer l'Américain Emile Griffith. Benvenuti, qui n'a plus boxé depuis la perte du titre mondial le 7 novembre, livrera en attendant un combat de préparation vers la fin de février, contre un adversaire à désigner.

hockey sur glace

Ligue A: l'intérêt se limite à la lutte contre la relégation

En ligue A, l'intérêt est, désormais, limité à la lutte contre la relégation, mais certains clubs ne manquent pas de moyens de se battre avec volonte pour, au moins, enlever la deuxième place. Ce poste, pour le moment, est tenu par Genève Servette, qui compte 2 points d'avance sur Sierre et Ambri Piotta et 3 points sur Kloten. Etant donné que quatre journées sont encore prévues au calendrier, tout peut se produire. Le rang de dauphin, qui avait échappé aux Genevois la saison dernière, ne reviendra pas de plein droit à ceux-ci, au début de février.

Encore un week-end pimenté en championnat suisse

Ligue B: un samedi explosif pour la promotion

Cela promet encore quelques luttes pimentées, à commencer par celle qui, demain soir, aux Vernets, opposera l'équipe de Cusson à celle de Kren. On se souvient qu'au premier tour, Ambri Piotta avait attaché les deux points devant ce même adversaire genevois. Cela avait fait assez de bruit! Une nouvelle défaite des Genevois en ferait encore plus, surtout après le « carton » enregistré aux Mèlèzes... La logique sera sans doute respectée dans cette revanche, car les « grenats » ont trop de raisons de montrer ce qu'ils savent faire.

A Kloten, Sierre mènera la vie dure aux « poulains » de Peter Luthi, dont le moral est plutôt chancelant depuis quelques semaines. Devant son public, toutefois, la formation zuricoise tentera de se reprendre afin de se faire pardonner sa défaite contre Ambri Piotta. Une rencontre très ouverte en vue.

perdait par 3-0 maie elle est remontée à 3-3. C'est la preuve que Viège n'est pas tout à fait aussi fort que dans la première partie de ce tournoi à trois. Un espoir pour Zurich? Peut-être. En tout cas, les hockeyeurs des rives de la Limmat auraient tort de se rendre en Valais, demain en se disant qu'ils vont se battre pour rien. Une victoire les placerait à 2 points des Haut-Valaisiens et tout serait, alors, remis en question. C'est dire à quel point le match de demain sera sérieux et... acharné.

automobilisme

Beltoise arrêté... puis relâché

Le pilote français Jean-Pierre Beltoise a été mis en état de détention préventive à Buenos-Aires par le juge d'instruction, sous l'inculpation d'homicide involontaire sur la personne du coureur italien Ignazio Giunti.

Deuxième ligue

Le pilote français Jean-Pierre Beltoise a été mis en état de détention préventive à Buenos-Aires par le juge d'instruction, sous l'inculpation d'homicide involontaire sur la personne du coureur italien Ignazio Giunti.

« Sans grades » jurassiens et neuchâtelois

La situation empire dangereusement pour les Universitaires neuchâtelois. Alors qu'ils concédaient face à Serrières un septième revers, la formation qu'ils avaient encore en point de mire, soit Sonvilier récoltait une précieuse unité devant les « poulains » de l'entraîneur Bochsler. Derniers résultats: Saint-Imier - Serrières 7-2; Savagnier - Sonvilier 7-6; Sonvilier - Corcelles-Montmollin 3-3; Saint-Imier - Corcelles-Montmollin 5-0; Serrières - Université Ne 5-2. Classement: 1. Saint-Imier 6 matches, 12 points. 2. Corcelles-Montmollin 8-9. 3. Serrières 7-9. 4. Savagnier 6-6. 5. Sonvilier 6-3. 6. Université Ne 7-1.

POUR LE TITRE

Table with 2 columns: Matches, Buts. Rows for La Ch.-de-Fds, Genève Servette, Sierre, Ambri-Piotta, Kloten.

Contre la relégation

Table with 2 columns: Matches, Buts. Rows for Langnau, Viège, Zurich.

Lassitude en fin de journée?

Comment la combattre? Par un bon remontant à base de quinquina, extrait de viande et lacto-phosphate. Le VIN DE VIAL est justement le tonique qui vous conviendra.

VIN DE VIAL

Le Locle reprend les entraînements

L'équipe locloise, qui reprendra l'entraînement le 25 janvier prochain a arrêté son programme de préparation avant la reprise du championnat. Elle jouera toutes ses rencontres amicales à l'extérieur soit: 31 janvier: Tournoi en salle du F.C. Floria à la Chaux-de-Fonds. — 6 février: Nyon - Le Locle. — 14 février: Neuchâtel Xamax - Le Locle, à Bassecour. — 20 février: Payerne - Le Locle. — 21 février: Yverdon - Le Locle. — 27 février: Sparta - Berne - Le Locle. — Il est d'autre part prévu une rencontre en nocturne le 17 février: Colombar - Le Locle.

football

Entraîneur belge au F.C. Martigny

Le Martigny-Sports communique: « Lors de sa dernière séance, le comité du Martigny-Sports a engagé en qualité d'entraîneur M. Robert Becue, 28 ans, ancien joueur professionnel belge, et qui travaille actuellement comme maître de sports dans un institut de Montreux. Il s'est également assuré la collaboration de M. Bernard Conat, bien connu dans les milieux sportifs valaisiens ».

Le Locle reprend les entraînements

L'équipe locloise, qui reprendra l'entraînement le 25 janvier prochain a arrêté son programme de préparation avant la reprise du championnat. Elle jouera toutes ses rencontres amicales à l'extérieur soit: 31 janvier: Tournoi en salle du F.C. Floria à la Chaux-de-Fonds. — 6 février: Nyon - Le Locle. — 14 février: Neuchâtel Xamax - Le Locle, à Bassecour. — 20 février: Payerne - Le Locle. — 21 février: Yverdon - Le Locle. — 27 février: Sparta - Berne - Le Locle. — Il est d'autre part prévu une rencontre en nocturne le 17 février: Colombar - Le Locle.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons à engager pour entrée immédiate ou date à convenir un (e)

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

de langue française, ayant si possible, de bonnes notions d'allemand.

Champ d'activité varié comprenant des travaux de comptabilité, facturation et statistiques.

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Si ce poste vous intéresse, écrivez ou téléphonez-nous pour prendre rendez-vous. Discretion garantie.

CANADA-DRY (SUISSE) S.A.,
2525 le Landeron, tél. (038) 51 27 04.

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières

de nationalité suisse ou étrangère.

Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machine à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 31 19 02.

FAN

Les Geneveys-sur-Coffrane

Pour fin janvier, nous cherchons un (e)

porteur (se) de journaux

pour un secteur des Geneveys-sur-Coffrane.

Pour tous renseignements et offres, s'adresser à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel
Tél. 25 65 01 (sauf le samedi)

OSCILLOQUARTZ S.A.

Fabrique d'appareils électroniques,
Brévars 16, 2002 Neuchâtel 2

engage, pour sa succursale du LANDERON,

PERSONNEL FÉMININ

pour des travaux d'assemblage, de montage et de contrôle, faciles, propres et précis.

Adressez-vous à OSCILLOQUARTZ S.A., à la Fabrique d'Ebauches du Landeron ou téléphonez au LANDERON au (038) 51 33 53, demandez l'interne 15 ; à NEUCHÂTEL au (038) 25 85 01, demandez l'interne 22.

Maison affiliée à Ebauches S.A.



GALENICA S.A.

Produits pharmaceutiques en gros

cherche :

1 DACTYLO

pour formation de téléphoniste

1 EMPLOYÉE de BUREAU

ayant de l'entregent, précise, pour exécuter travaux divers de secrétariat.

Faire offres à Galenica S.A., chemin des Tunnels 3, tél. (038) 21 11 25.

Nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir

monteurs électriciens

Bonne rétribution, semaine de 5 jours.

Faire offres à Perrot & Cie,
électricité, place-d'Armes 1,
Neuchâtel, tél. 25 18 36.

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Entreprise de la place cherche une employée de bureau expérimentée. Place stable, entrée à convenir, horaire de travail à déterminer.
Adresser offres, accompagnées d'un curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres, KC 165 au bureau du journal.

Maroquinerie Biedermann,
rue du Bassin 6, cherche

VENDEUSE

(éventuellement débutante),
aimable et capable.
Date d'entrée à convenir.
Adresser offres écrites.

L'imprimerie
DELACHAUX & NIESTLÉ S.A., NEUCHÂTEL
cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

sachant dactylographier. Sténographie pas indispensable. Travaux de bureau courants dans une ambiance agréable. Nombreux avantages sociaux. Semaine de cinq jours.

Faire offres à :
Imprimerie Delachaux & Niestlé S.A.,
passage Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 18 75.

LABORATOIRE SUISSE DE RECHERCHES HORLOGÈRES (LSRH), NEUCHÂTEL

Nous cherchons, pour notre département « Instrumentation électronique », un

monteur en appareils électroniques

pour développement et construction de prototypes d'appareils de mesure électronique de haute précision.

Nous donnerons la préférence à candidat ayant quelques années de pratique et pouvant travailler de manière indépendante.

Traitement et prestations sociales en fonction de nos exigences.

Place stable, semaine de 5 jours.

Adresser offres, avec documents habituels, à la direction du LSRH, 2, rue Breguet, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 55 66.

L'entreprise des PTT engage du personnel à temps partiel pour le

service de nettoyage

sur la place de Neuchâtel.

S'adresser au service des bâtiments et du matériel de la direction d'arrondissement postal, 2001 Neuchâtel.
Tél. 22 12 79.

Entreprise de construction à Genève, cherche, pour entrée immédiate, un jeune

TECHNICIEN- DESSINATEUR

qualifié,

ayant de l'initiative pour l'exécution de projets d'aménagement, devis, soumission et surveillance de chantiers.

De préférence nationalité suisse.
Ecrire sous chiffres S 60155-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Bureau à proximité de la gare CFF cherche

STÉNOGRAPHIE à la demi-journée

de langue française, pour correspondance, facturation et DIVERS TRAVAUX DE BUREAU.

Adresser offres sous chiffres LO 166 au bureau du journal.

Entreprise de la région de la Béroche cherche

dessinateur-technicien

en bâtiment pour études de plans d'usine et transformation de bâtiments locaux.

Durée prévue de l'engagement : 6 à 12 mois.

Faire offres sous chiffres BS 156 au bureau du journal.

Je cherche, pour entrée le plus tôt possible, une

jeune fille

aimant faire la cuisine et sachant travailler seule, qui aurait du plaisir à faire le ménage en compagnie d'une autre jeune fille romande, dans ménage bruyant.

J'ai 4 enfants de 9, 14, 17 et 18 ans et j'habite une maison moderne avec jardin et piscine. Mon travail m'obligeant à m'absenter souvent, je cherche une jeune fille sympathique et digne de confiance. Chambre séparée avec bain, horaire de travail réglé et bon salaire.

Mme Edith Rosset-Buhofer,
Meubles Victoria, 6340 Baar,
tél. (042) 31 46 56.

A titre de références prière de s'adresser à Mme Dr Descoux, Grand-Rue 17, Fribourg, tél. (037) 2 59 70.

Je cherche

mécaniciens-autos

Très bon salaire à ouvrier capable de travailler seul.
Faire offres, avec certificats :
garage Paul Joss,
tél. (038) 61 11 72,
agence Volvo et Peugeot, Fleurier.

Bar - Dancing - Discothèque de Neuchâtel engage

JEUNE SOMMELIÈRE

Connaissant bien le service de bar. Débutante serait mise au courant.
Tél. (038) 25 17 95 (à partir de 17 heures).



Nous cherchons, immédiatement ou pour date à convenir,

VENDEUSES

pour notre rayon de charcuterie. Eventuellement également à la demi-journée.
Débutante serait mise au courant. Semaine de 5 jours, locaux climatisés ; avantages d'une grande entreprise.

S'adresser : Bell S.A., Treille 4.
Tél. 24 01 03.

TRAVAIL à DOMICILE

Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricot.

Veuillez nous demander, sans engagement, la visite de notre représentant et nous indiquer votre numéro de téléphone.

giso Gilgen & Somalini
int. : 4563 Gerlafingen

Voulez-vous entreprendre une brillante carrière ?

Nous offrons une exceptionnelle opportunité de travailler avec une importante compagnie américaine.

Cette annonce s'adresse aux personnes qui veulent fixer elles-mêmes leurs revenus dames ou messieurs entre 20 et 35 ans.

Si vous n'êtes pas sceptique mais travailleur et ambitieux, nous vous enseignerons et vous montrerons comment atteindre le succès.

Présentez-vous le jeudi 21 ou le vendredi 22 janvier à 18 h 30 précises au 19, rue de l'Hôpital (2me étage) Neuchâtel.

Nous cherchons

une personne

pour travaux de nettoyage de bureaux et de magasin.
Perrot & Co, électricité,
Place-d'Armes 1. Tél. 25 18 36.

Cherchez-vous enfin une place stable ? Si tel est le cas, nous vous l'offrons

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

auxiliaire d'imprimerie

NOUS DEMANDONS : collaborateur débrouillard ayant de l'initiative, pour seconder nos compositeurs typographes.

NOUS OFFRONS : place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures, ou service de nuit de 41 heures.

Veuillez téléphoner au chef technique de l'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., No 25 65 01 (interne 253), qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous.

AGENCE DATSUN

cherche, pour entrée immédiate,
VENDEUR - AUTOS
expérimenté

Très bonnes conditions pour personne capable, situation indépendante.
S'adresser au Garage M. Bardo,
Sablons 47, Neuchâtel.
☎ 24 18 42. Demander M. Bardo.

Combe-Varin S.A.,
cherche
un

magasinier

pour son chantier carburant.
Tél. (038) 31 14 45.

Les restaurants Beaulac NEUCHÂTEL

cherchent pour entrée immédiate ou à convenir :

filles ou garçons de buffet sommeliers (ères) garçon d'office

Se présenter ou téléphoner :
H Prodhom, (038) 24 42 42.

Etude d'avocat et notaire
cherche, pour date à convenir,
jeune et habile

sténodactylographe

Travail varié.
Semaine de 5 jours.
Faire offres sous chiffres JB
164 au bureau du journal.

On cherche tout de suite, très bonne

sténodactylo

de langue maternelle française ayant des connaissances d'allemand et d'anglais.

Faire offres sous chiffres
AS 87-64, 034, Annonces Suisses S.A.,
2001 Neuchâtel.

garçon de buffet aide de cuisine sommelière barmaid

Tél. (029) 4 64 88
Tél. (038) 57 13 55.

Pour notre département de bijouterie, nous cherchons

EMPLOYÉE

pour la préparation des commandes et de l'emballage.
Semaine de 5 jours.

Faire offres à la fabrique
C. Huguenin-Sandoz, Plan 3.
Tél. 25 24 75.

Auberge de Montezillon
Famille F. BAUDOIS

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un garçon de cuisine

et, pour trois matinées par semaine,

une femme de ménage

Se présenter ou téléphoner au
31 48 98.



L'annonce
reflet vivant
du marché

Nous cherchons, pour nos ateliers à Neuchâtel, des

SERRURIERS

et

OUVRIERS

sur machines.

Faire offre ou se présenter à :

USINE DECKER S.A., Bellevaux 4,
2000 NEUCHÂTEL 7.
Tél. (038) 24 55 44.



Hôtel du Point-du-Jour
2043 Boudevilliers

cherche, pour la période du
25 janvier au 15 février 1971,

UNE SOMMELIÈRE REMPLAÇANTE

Tél. (038) 36 12 66.

Nous cherchons :

MÉCANICIEN - ÉLECTRICIEN

SERRURIERS EN CARROSSERIE

SERRURIERS EN BÂTIMENT

TÔLIERS EN CARROSSERIE

PEINTRE EN VOITURE

pour entrée immédiate ou à convenir. Places stables, salaires élevés. Avantages sociaux, semaine de 5 jours, 3 semaines de vacances.

Faire offres à :
Carrosserie LAUBER & FILS S.A.
NYON.

Pour l'entretien d'un ménage soigné, on cherche

PERSONNE CAPABLE

Horaire libre.

Adresser offres sous chiffres
P 900028 N, à Publicitas,
2000 Neuchâtel.

On cherche

jeune fille ou dame

même avec un enfant, comme aide au chalet.
Restaurant de Grange-Neuve.

S'adresser à D. Bandy,
2126 Les Verrières.
Tél. (038) 66 15 77.

Cabaret à Lausanne cherche une

BARMAID

Entrée à convenir. Pour tous renseignements, écrire sous chiffres
PT 900178, à Publicitas,
1002 Lausanne.

Nous engageons pour le printemps

réviseurs de citernes

ayant diplôme.

Bon salaire et ambiance de travail agréable.

Véhicule et matériel modernes.

Eventuellement logement à disposition.

Téléphoner au (032) 92 11 40.

MOVOMATIC S.A.

engage, pour son atelier de développement d'appareils électronique de métrologie :

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

ou

MICROMÉCANICIEN

pour fabrication et montage de prototypes et de petites séries.

Travaux intéressants et variés pour personne compétente.

S'adresser à Movomatic S.A.
Gouttes-d'Or 40, 2000 Neuchâtel 8,
Tél. (038) 25 33 75.

athlétisme

Dernier regard sur la saison suisse 1970

SPORTS

Lancers: de très jeunes filles montrent leur nez

Une adversaire imprévue pour Meta Antenen au pentathlon

Pour un dixième de seconde, on ne put se libérer de l'ombre d'Ursi Brodbeck, qui reste encore la plus rapide Suisse sur 800 m.

timètre à ses espérances (1 m 80), les Kathrin Lardi (1 m 73), Doris Bissang (1 m 72), Josianne Barbier (1 m 70) restèrent seules en-dessous de leurs performances de l'année précédente.

42 m 60), Carla Wachter (41 m 30), Margrit Schilling (40 m 38) ont toutes lancé en catégorie cadette. En une saison, la moyenne des dix meilleurs jets a progressé de 1 m 78, confirmant ainsi le renouveau qui s'est produit dans cette spécialité.

au lassant entraînement du saut en hauteur. De même, on releva les qualités d'une Kathrin Lardi (4676 p) et de Nanette Furgin (4668 p), athlètes qui se classent toujours honorablement dans n'importe quelles spécialités sur les pistes helvétiques.



LA PLUS COMPLÈTE. — En dépit de la forte poussée des jeunes, Meta Antenen reste notre athlète la plus complète.

GRANDES DIFFÉRENCES

Sur 1500 mètres, distance dominée encore par Margrit Hess, ce ne sont pas moins de 11 secondes qui séparent celle-ci de sa première poursuivante (M. Moser).

Au saut en longueur, par contre, on resta 5 cm en dessous de la moyenne record aux premières loges mondiales, Meta Antenen se montra la meilleure.

Au disque également, une nette amélioration du niveau s'est fait sentir (2 m 66 pour les 10 meilleures). En tête, nous retrouvons une jeune athlète en la personne de Rita Pfister (47 m 10), Derrière elle, Sieglinde Ammann se consola de ses déboires en longueur (46 m 76), alors que Ruth Gruber (44 m 30) et Edith Anderes (43 m 96) restèrent assez près des meilleures.

Ainsi, en plus du développement continu de ses meilleures représentantes, l'athlétisme féminin helvétique a vu naître nombre de jeunes filles capables de se hisser au niveau des meilleures et, dans de nombreux cas, d'imposer leur loi. Il ne reste qu'à espérer que 1971 confirmera les excellentes dispositions entrevues en 1970. Si tel est le cas, notre équipe nationale connaîtra encore plus de satisfactions et Helsinki pourrait nous valoir quelques pépites.

Pierre SEL

ADVERSAIRE IMPRÉVUE

Avec l'éviction prématurée d'Elisabeth Waldburger, Meta Antenen, vit toute concurrence s'éloigner au pentathlon et ne fut donc pas obligée de forcer outre mesure (4780 p) Elle dut, toutefois, trembler, car elle trouva une adversaire imprévue sur sa route en la personne de Trix Rechner, la Bernoise, athlète polyvalente, totalisa 4692 p et trouva ainsi un intéressant dérivatif

● L'Allemand de l'Ouest Eckart Brieger a égalé, en 6'0, la meilleure performance européenne du 60 yards en salle, au cours d'une réunion « indoor » à Francfort. Cette performance avait déjà été réussie par ses compatriotes Bern Cullman et Willi Holdorf.

SAUTS DIVERS

Le saut en hauteur fut de nouveau à l'honneur cette saison. Suivant les traces de Béatrice Rechner, qui ajouta un cen-

La dernière saison fut particulièrement favorable aux disciplines techniques au boulet, Edith Anderes suivit les traces d'Edy Hubacher. A plusieurs reprises, elle améliora le record de la spécialité pour le porter à 14 m 68. Derrière elle, des cadettes s'affirmèrent. Avec un jet de 13 m 48, nous trouvons Antoinette Stadelmann et, avec 13 m 18, Bettina Meyer. Cette même Bettina Meyer allait même ravir à Fry Frischknecht son dernier record, celui du javelot, en le faisant progresser de 55 m.

A l'aise dans tous les lancers, cette jeune Bâloise est à même de reprendre d'ici peu la place laissée vacante par la Saint-Galloise. Le jet du javelot semble d'ailleurs, connaître une impulsion nouvelle, car on ne trouve pratiquement que des jeunes parmi les mieux placés. Klara Ulrich

automobilisme

LE 40^{ME} RALLYE DE MONTE-CARLO DÉMARRE CETTE NUIT

Ce pourrait bien être l'année des Alpine-Renault

Rentrée de Ryun à San-Francisco

La rentrée de Jim Ryun, retiré de la compétition depuis l'été 1969, sera le clou de la réunion en salle qui a lieu ce soir à San-Francisco, avec les concours des meilleurs athlètes qui se sont déjà illustrés ce mois-ci à College Park (Maryland) et à Los-Angeles. Ryun, qui vient d'annoncer qu'il s'installait à Eugene (Oregon) pour préparer les Jeux panaméricains et olympiques, s'alignera dans le mile, sa spécialité, contre un trio de concurrents décidés à lui faire échec. Il s'agit de Sam Bair, Tom von Ruden et Chuck Labenz, qui termineront dans cet ordre dans le mile de Los-Angeles, samedi dernier, dans le temps de 4'01".

du monde du 1500 mètres. Les Evans (500 yards) Mel Pender (sprint) et Randy Matson (poids), qui ont déjà réalisé de grandes performances au début de cette saison hivernale, figurent parmi les engagés. Matson, qui a déjà fait une série de cinq jets au poids à plus de 20 mètres, dont un à 20 m 67, retrouvera son nouvel adversaire, Al Feuerbach, un gaucher de 23 ans, qui, contre Matson, fut crédité de deux lancers à 20 m 64.

Le saut à la perche marquera les débuts américains du jeune Français François Tracaneli, qui, à peine remis d'une contracture à la cuisse, affrontera pour la première fois Sam Caruthers, John Pennel, Jan Johnson et Bob Seagren, les meilleurs Américains du moment. Willi Davenport sur les haies, George Young au deux miles, Reynaldo Brown en hauteur sont les autres athlètes de tout premier plan qui sont favoris dans leur spécialité.

Ils seront plus de 200 équipages environ, ce soir, à s'élancer de dix villes (Marrakech, Reims, Francfort, Glasgow, Monte-Carlo, Almeria, Varsovie, Oslo, Athènes et Bucarest) pour relier la Principauté monégasque, en passant par le chemin des écoliers. Après cette mise en train — cette « promenade de santé » disent les chevronnés de l'épreuve — au cours de laquelle se déroulera une première épreuve sélective entre le Moulon et Antraigues, dans l'Ardeche, les choses deviendront enfin sérieuses. Ce sera le premier parcours commun qui mènera les rescapés de Monaco à Chambéry et retour. Une jolie balade en perspective, agrémentée de quelque 9 courses de vitesse pure. Les prétendants à la victoire devront, alors, donner le meilleur d'eux-mêmes. Mais ce n'est pas tout, le plus dur restera à faire dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 janvier. Ce sera la traditionnelle nuit de la vérité réservée aux 60 concurrents les moins pénalisés. Environ 670 kilomètres pratiquement de course continue, avec pas moins de onze épreuves à moyenne chronométrée pour départager les meilleurs. Harassés, les traits tirés, les membres lourds, c'est au lever du jour que les premiers concurrents seront attendus, le vendredi matin, à Monaco.

voiture extrêmement stable dont la limite est très éloignée mais qui est relativement difficile à maîtriser contrairement à la 911 qui amorce ses dérobades beaucoup plus progressivement. Waldegaard, Andersson et Larrousse mèneront les 3 Porsche d'usine et partiront de Varsovie. Pour sa part, Claude Haldi, qui sera secondé par André Savary, pilotera une Porsche 911 S privée (230 CV). Il pourra, toutefois, compter sur l'assistance officielle de l'usine. Haldi-Savary formeront le seul équipage entièrement suisse. Un troisième suisse est inscrit, c'est Patrick Lier, qui secondera l'Allemand Greger.

Alpine, ces voitures japonaises n'en constitueront pas moins un des pôles d'intérêt de l'épreuve.

Enfin, il faut relever l'absence de Ford. La raison en est bien simple : Ford ne disposait d'aucune voiture à même de viser le classement général. Les Escort, voire Capri, pouvaient, au mieux, espérer la victoire de classe. Mais Ford est ambitieux, il veut lutter à armes égales avec ses adversaires-vedettes. C'est ainsi que la GT 70 est née ; elle constitue, actuellement, une des grandes attractions du Salon de Bruxelles. Et dans quelque temps, il lui faudra affronter le verdict de la route avant, qui sait, de remporter le Rallye de Monte-Carlo 1972. Mais attendons d'abord de savoir qui va s'imposer en 1971!

FORD ABSENT

Une inconnue : que feront les Datsun 240 confiées à Aaltonen, Fall et van Bergen. Lourdes et peu maniables comparativement aux Porsche, Lancia et

Christian WENKER

bob

Il était remplaçant

L'Espagnol Lopez tué à Cervinia



ENVOL FATAL. — Voici l'instant précis où le bob espagnol quitte la piste. Il s'en ira percuter un arbre et ce sera la mort pour le passager de derrière. (Téléphoto AP)

Un accident mortel a endeuillé la dernière journée des essais des championnats du monde de bob à deux, à Cervinia. L'Espagnol Luis Lopez a trouvé la mort dans un accident survenu sur la piste du Lac Bleu (1536 mètres), à Breuil-Cervinia. Lopez, âgé de 28 ans, était originaire de Barcelone et il avait remplacé, jeudi, Rosal comme freineur d'Eugenio Baturone, qui a été grièvement blessé dans le même accident. Celui-ci est survenu alors que le bob espagnol abordait le dernier virage. A pleine vitesse, le bob est sorti de la piste pour une raison inconnue et s'est écrasé contre un arbre. Immédiatement secourus, les deux hommes ont été transportés à l'hôpital. Lopez décéda durant son transport. Son coéquipier, Baturone, souffre d'une fracture du nez et de multiples contusions au bassin. Les praticiens ont réservé leur diagnostic. Malgré cet accident, les essais se sont

poursuivis. L'équipe italienne Vicario-Dal Fabbro, dont la sélection a soulevé pas mal de remous en Italie, s'est vengé en établissant un nouveau record de la piste, en 1'10"95. Voici les meilleurs temps de l'entraînement de jeudi :

Gasparu-Armano (It) 2'22"44 en deux manches, Zimmerer-Utzschneider (All) 2 minutes 23"23, Vicario-Dal Fabbro (It) 2'23"38, Wickey-Schenker (S) 2'23"88.

● Réuni sous la présidence du Dr Amilcare Rotta (It), le congrès de la fédération internationale, qui groupait des représentants de quinze nations, a attribué les championnats d'Europe de bob à deux et à quatre pour 1972 à Saint-Moritz. Cette année-là, les championnats du monde n'auront pas lieu en raison des compétitions olympiques de Sapporo.

Qui l'emportera, au mieux, qui peut l'emporter? Trois marques possèdent des chances sensiblement égales, soit, par ordre alphabétique — il faut ménager toutes les susceptibilités! — Alpine, Lancia et Porsche.

Alpine a inscrit 6 voitures officielles, des Berlinettes 1600 S qui sont actuellement parfaitement au point. Extrêmement maniables — c'est important pour une épreuve de ce genre — disposant d'une bonne puissance mais avec un moteur qui garde une souplesse certaine, les Alpine peuvent viser la victoire. D'autant plus qu'il s'agit de voitures polyvalentes, à l'aise sur le sec et sur la neige ou le verglas. Quant aux hommes qui les mèneront, ce sont tous des pilotes expérimentés. Ils ont nom Nicolas, Vinatier, Therier, Darniche, Andruet et Ove Andersson.

Un handicap, cependant : les 6 Alpine partiront de Marrakech, au Maroc, et si un incident collectif devait se produire sur cet itinéraire, les chances de la marque française seraient réduites à néant d'un seul coup.

En revanche, Lancia n'a pas mis tous ses œufs dans le même panier. Barbasio Munari, et Ballestrieri partiront du Maroc, tandis que Kallstrom (vainqueur du dernier rallye d'Angleterre) et Lampinen quitteront Athènes.

Pour qu'elles puissent s'imposer, les Lancia devraient affronter des routes particulièrement glissantes, de la neige, de la boue aussi. Pour l'heure, ce n'est certes pas le cas, mais, en quelques jours, en quelques heures parfois, tout peut changer. Les espoirs de la marque italienne demeurent donc intacts.

PORSCHE ÉTONNE

Quel sera le comportement des Porsche? C'est une question fort délicate. La marque allemande a préféré inscrire officiellement trois types 914-6 (moteur 210 CV) au lieu des 911 S que l'on connaît bien et qui se sont imposées à chaque reprise au cours des trois dernières années. (Elford en 68, puis Waldegaard en 69 et 70). Or, si l'on croit Claude Haldi, qui a piloté une 914 en Grande-Bretagne, il s'agit d'une

Cinq Ferrari à Daytona Beach

La coalition Ferrari contre les Porsches du Britannique John Wyers sera particulièrement importante à Daytona Beach, la semaine prochaine. Malgré le forfait de l'usine italienne à la suite de l'accident mortel du pilote Ignazio Giunti, huit nouvelles Ferrari « 512 S » ont été engagées par cinq écuries différentes dans la deuxième épreuve du championnat du monde des constructeurs.

Quatre porteront les couleurs de l'équipe nord-américaine de Boston, une sera alignée par l'écurie Francorchamps, avec les Belges Gasselien-de Fierlant au volant, une autre par l'équipe londonienne formée du Britannique Parkes et du Suédois Bonnier, une septième par la Juncadella de Barcelone, avec notamment comme pilote l'Italien Merzario, et, enfin, la dernière par l'Américain Penske, dont les conducteurs seront Donohue et l'Anglais Hobbs.

Hill chef de file de Brabham-Ford

Graham Hill, ancien champion du monde des conducteurs, sera le chef de file de l'équipe Brabham-Ford cette année, en épreuves de formule 1. Hill, ancien pilote de Lotus, succède à l'australien Jack Brabham, qui a annoncé sa retraite à la fin de l'année dernière comme « leader » de l'équipe Brabham.

Hill, qui est âgé de 42 ans, a été champion du monde en 1962 et en 1968, mais a eu un grave accident en 1969, accident qui a un moment compromis sa carrière. Il devrait faire ses débuts en mars, dans le Grand prix de l'Afrique du Sud. Un modèle 1971, avec un moteur Cosworth-Ford plus puissant, est en préparation mais il n'est pas encore certain que la nouvelle voiture sera prête à temps pour l'épreuve sud-africaine.

yachting

La coupe de l'America

Le dernier défi aurait lieu en 1973

Alors que le comité directeur du « New-York Yacht-Club » délibère sur les nombreux défis lancés pour la prochaine coupe de l'America, laquelle, en 1973, pourrait être la dernière, les organisateurs new-yorkais ont manifesté l'intention de n'inviter qu'un seul voilier par pays candidat aux éliminatoires.

Les Américains entendent, ainsi, imposer aux « challengers » français et australiens la conduite de leurs propres épreuves qualificatives après sortir aux nations, a attribué le contrôle de telles compétitions préliminaires serait laissé à la discrétion des fédérations nationales et de l'Union internationale de yachting, qui, d'ailleurs, constituera le comité de la course, en 1973, au large de Newport.

Sept défis, provenant de quatre pays — Australie (2), Canada, France (3) et Grande-Bretagne — sont parvenus dans les délais, mais un troisième défi australien pourrait se concrétiser dans les prochains jours.

LA DERNIERE

D'autre part, selon des rumeurs qui semblent fondées, plusieurs membres influents du « New-York Yacht-Club » font actuellement pression pour que la célèbre coupe soit définitivement retirée de la compétition après l'épreuve de 1973. Perte de prestige du club après les incidents de course entre « Intrepid » et « Gretel II » en septembre dernier, coût de temps et d'argent, sécurité difficile à assurer pendant les régates quant à la flotte des spectateurs sont les principaux motifs invoqués par les personnalités new-yorkaises.

basketball

Pré-championnat d'Europe au Mans

La fédération française, qui organisera, du 30 avril au 4 mai, au Mans, le tournoi qualificatif pour le championnat d'Europe masculin, a établi le calendrier de cette épreuve, dans laquelle la Suisse sera en lice. Ce calendrier est le suivant :

Vendredi 30 avril : Grèce - Suisse, Ecosse - Tchecoslovaquie, Samedi 1er mai : Tchecoslovaquie - Grèce, France - Suisse, Dimanche 2 mai, Suisse - Ecosse, France-Grèce, Lundi 3 mai : Tchecoslovaquie - Suisse, France - Ecosse, Mardi 4 mai : Grèce - Ecosse, France - Tchecoslovaquie.

Advertisement for Schenk Angora International featuring a woman in a white top and a large image of a Schenk Angora sweater. Text includes 'Schenk ANGORA International' and '100 wundervoll'.

Vous connaissez le poil Angora depuis longtemps!

C'est lui qui maintient votre corps au chaud. Son pouvoir électrostatique atténue ou supprime par son action naturelle les douleurs d'origine rhumatismale et préserve votre organisme des refroidissements.

Vous devez savoir que l'Angora Schenk, pur et choisi avec soin, est d'une

qualité insurpassable :

la qualité qu'exige votre santé.

Qu'Angora Schenk comble vos désirs en vous offrant, pour dames, hommes et enfants, un choix très complet de sous-vêtements pour la ville et pour le sport.

- chemises avec ou sans manches
jaquettes
pantalons courts, mi-longs ou longs
gaines
trainings
ceintures
genouillères
protège-poignets
protège-épaules
chaussons de lit
pullovers, coloris mode

Et malgré toutes ses qualités et son efficacité, Angora Schenk, produit naturel pur, se vend BIEN MEILLEUR MARCHÉ que d'autres marques.

Renseignez-vous à la

Advertisement for Pharmacie - Parfumerie - Droguerie F. Tripet, located at Seyon 8 - Neuchâtel - Phone 24 66 33.

Bon marché exceptionnel Téléviseur de luxe

Particulier vend seulement à particulier, d'urgence, pour cause imprévue : téléviseur à grand écran panoramique, modèle de luxe de grande marque, comme neuf (toutes garanties), image splendide, noyer élégant, tous les derniers perfectionnements, automatisme, etc., avec grande et toute nouvelle antenne pour couleurs, en cas d'achat immédiat seulement 550 francs comptant, au lieu d'environ 1300 fr. (év. reprise d'antiquités en paiement) Toute garantie, service compris.

Thérèse Monhart Manessestrasse 66 8003 Zurich Tél. (051) 35 51 10 le soir dès 18 heures

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice Tél. (038) 25 65 01 met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
un matériel moderne
une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

Eclaircie sur la France

La France, orpheline depuis longtemps si l'on en croit les historiens, veuve depuis deux mois si l'on en croit les politiques, a encore failli, tout récemment, être asphyxiée par la neige, si l'on en croit les journalistes. A-t-elle au moins, à côté de ces sujets de tristesse, quelque motif de se réjouir un peu et de regarder l'avenir pour oublier le passé ?

Sur le plan économique, il semble bien que oui. Du moins, le dernier rapport de l'O.C.D.E. laisse-t-il entendre qu'en 1971, la France connaîtra un retour probable à l'expansion. En effet, la forte demande à laquelle était soumise l'économie française a disparu à l'automne et la politique économique devient plus expansionniste. Du fait de la dévaluation de 1969, la balance des paiements ne devrait pas constituer une contrainte sérieuse. Ainsi, à moins d'événements imprévisibles, les conditions réunies semblent être propices à une nouvelle période de croissance rapide favorisée par une augmentation probable de la population active.

Les experts, se fondant sur l'hypothèse que l'influence des mesures de politique expansionniste déjà prises par le gouvernement français se feront progressivement sentir et que d'autres assouplissements suivront, estiment que « la croissance de la demande intérieure totale pourrait s'accroître en cours d'année (1971), et permettre un accroissement du produit intérieur brut réel d'environ 6 % d'une année sur l'autre ». Certes, « la balance courante de la France avec les pays n'appartenant pas à la zone franc pourrait quelque peu se détériorer, mais sa dégradation ne devrait pas susciter de graves préoccupations si elle résulte uniquement du fait que la situation conjoncturelle sera devenue moins favorable à la suite du ralentissement de l'économie allemande ».

Le seul point noir reste évidemment le mouvement de hausse des prix qui ne semble pas devoir se ralentir sensiblement en 1971, phénomène que l'on observe d'ailleurs pratiquement partout.

Une chance à saisir

Ces considérations assez favorables ne sont valables que si les conditions de réussite qu'elles postulent sont remplies. Au début de 1968 aussi, les experts prévoyaient une nette reprise de l'activité économique. Un mois de grèves, d'émeutes et de « contestation active » a suffi pour casser l'élan. L'exemple est donc à retenir. Mais il semble cependant qu'une évolution, lente certes mais visible, est en train de s'opérer en France sur le plan social d'une part, sur celui des entreprises, d'autre part. Avec une louable ténacité toute auvergnate, M. Pompidou travaille à fixer des points d'ancrage susceptibles de renforcer les structures économiques en améliorant les rapports sociaux. L'accord intervenu entre les principales centrales syndicales et la S.N.C.F. peut être le début d'un commencement de collaboration entre les partenaires sociaux, au lieu de la sempiternelle lutte de classe, génératrice de grèves, de marasme économique et de chômage, au plus grand dommage des salariés.

Du côté du secteur privé également, différents indices montrent que le patronat français sort de ses anciennes positions purement défensives et prépare une rénovation en profondeur sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. Virtuellement, l'économie française, au contraire de celle de la Grande-Bretagne, est en état de se développer harmonieusement. Une chance, au surplus, se présente pour elle : l'économie allemande entre, en effet, dans une « période difficile » où l'inflation développée par la hausse générale des coûts sera un obstacle à l'expansion. Un « échange de puissance » est donc possible au profit de la France si celle-ci fait l'effort nécessaire pour sauter sur l'occasion.

Philippe VOISIER

LE BOOM MINIER AUSTRALIEN

Dans la course que se livrent les grandes puissances pour la recherche de matières premières, les territoires à prospecter demeurent encore vastes. L'épuisement de certains éléments minéraux essentiels à notre économie moderne n'est pas à redouter pour les années à venir. Mais, parmi les régions offrant des perspectives encourageantes à cet égard, il en est que se réservent jalousement pour leur usage personnel les deux Etats les plus puissants de notre époque. C'est ainsi que la Sibirie — notamment sous-peuplée avec ses soixante millions d'habitants — n'est aujourd'hui encore que très fragmentairement prospectée par l'URSS qui considère cet immense territoire comme une zone d'expansion dont le XXI^e siècle verra la mise en valeur. Il en va de même pour l'Alaska dont les Etats-Unis poussent activement l'équipement minier et portuaire.

La vague de nationalisme qui se développe à l'encontre des Etats-Unis et de l'Europe dans tout le monde arabe, dans de nombreux Etats d'Afrique noire et en Amérique latine a déjà provoqué bien des déceptions aux entreprises minières qui ont procédé à des investissements, parfois considérables, dans ces régions.

L'ATTRAIT AUSTRALIEN

Les nationalisations dont ont été victimes les entreprises minières dans d'autres parties du monde et les prétentions toujours plus voraces des pouvoirs politiques dirigent les Etats dans lesquelles les exploitations fonctionnent ont incité les compagnies minières les plus puissantes à orienter leurs activités vers des régions offrant à cet égard une sécurité plus grande.

Tout naturellement, le plus petit de nos cinq continents, l'Australie — nettement sous-peuplée avec ses quelque treize millions d'habitants — fournit les garanties souhaitées qui peut offrir un Etat démocratique peuplé dans sa grande majori-

té de descendants d'Européens. Les immenses territoires du centre, désertiques sur leur plus grande étendue, sont vides de population, celle-ci étant surtout concentrée dans les villes côtières et en particulier dans les deux grandes agglomérations du sud-est que sont Sydney et Melbourne.

Le gouvernement australien encourage de façon substantielle l'immigration et l'implantation d'entreprises provenant d'Europe ou des Etats-Unis afin de renforcer la puissance du pays qui figure parmi les objectifs lointains de la convolutive de Pékin.

ÉNORMES RESERVES MINIERES

Seul le tiers des ressources minières australiennes a été mis

en exploitation et déjà ce pays connaît la plus grande explosion démographique et économique de son histoire. On parle d'une ruée humaine vers ce nouveau Pérou, Transvaal ou Californie, d'une course aux minerais qui bouleverse les données traditionnelles de la répartition mondiale des réserves minières.

Dans une dizaine d'années, l'Australie se sera hissée parmi les premières puissances exportatrices de plusieurs métaux, entrant en concurrence avec les Etats-Unis.

Le fer se trouve en abondance dans le nord et l'ouest du pays dont la consommation est déjà couverte depuis longtemps par la production indigène. L'exploitation de gisements de haute teneur en fer, allant jusqu'au deux tiers du minerai brut, ont permis une envolée de

la production qui est passée de 5,6 tonnes en 1963 à 40 tonnes en 1969.

Le nickel dont, à ce jour, la Nouvelle-Calédonie voisine est le principal exportateur mondial, pourra être fourni en quantité plus élevée par l'Australie dans moins de dix ans. Les prix soutenus de ce métal incitent les entreprises minières internationales à investir dans ce pays.

La bauxite se trouve surtout dans le nord du pays où un seul gisement est évalué à deux milliards de tonnes ; une telle réserve n'est décelée dans aucune autre région du monde.

L'uranium a fait l'objet d'une découverte pleine de promesses dans le nord au cours de l'année dernière. Quand on sait les difficultés d'ordre politique que rencontrent les compagnies exploitant ce précieux élément dans d'autres régions, on conçoit aisément l'attrait fulgurant que cette trouvaille a suscité. D'autres métaux complètent ce tableau et parmi ceux-ci les plus importants sont le plomb, l'argent, le cuivre et le zinc.

ENGOUEMENT BOURSIER

Les dix-sept principales sociétés minières ont drainé des capitaux très importants depuis une dizaine d'années, Londres tenant le rôle de catalyseur. Il s'agit d'investissements à long terme et dans cette période initiale, de nombreux détenteurs impatientes ont été déçus de la croissance à leurs yeux trop lente des dividendes ; ils ont vendu leurs titres assez massivement pour faire reculer notablement les cours de la plupart des valeurs minières australiennes durant 1970. Ainsi l'action de Poseidon a reculé de 79 % au cours de l'année dernière après avoir été surestimée.

Hormis quelques exagérations de nature spéculative, nous pensons qu'un portefeuille bien équilibré devrait comprendre des actions minières australiennes de premier ordre. Eric DU BOIS

De nouvelles voies dans l'encouragement à la construction de logements en Suisse

Dans le cadre de la future politique de construction de logements telle que la soumettra la circulaire lors de la votation fédérale du 27 septembre, le rapport d'experts intitulé « Propositions en vue d'encourager la propriété par étage » mérite une attention spéciale. Elaborée par Walter Guldemann (Bâle) et par René E. Hatt (Zürich), sur mandat du département fédéral de l'économie publique, cette étude souligne que la tâche cruciale de la politique officielle en matière de construction consiste à remplacer les interventions isolées pratiquées jusqu'ici par une politique structurelle à long terme, afin de résoudre durablement le problème locatif.

Une telle conception à longue échéance devrait tendre à faire profiter davantage le locataire de l'accroissement de valeur du terrain et du bâtiment auquel il faut s'attendre, en faisant de lui le propriétaire de son logement. Cela lui permettrait de bénéficier du « taux d'inflation » et de la hausse des prix du terrain. Abstraction faite du renchérissement des frais d'entretien et d'un éventuel intérêt sur le capital, il serait pour toujours à l'abri des hausses de loyer, et surtout de celles qui sont imposées pour tenir compte de l'augmentation du prix du terrain ou simplement pour exploiter la rareté des logements.

LA SOLUTION LA PLUS EFFICACE

Pour assurer une expansion rapide à la propriété par étage en procurant des logements à prix raisonnables, la politique officielle de construction de logements doit se fixer pour objectif d'aider les milieux de la population économiquement faible dans les difficultés du début. Il faudrait, en accordant pour les quinze premières années un crédit officiel à des conditions favorables, permettre l'acquisition d'un logement d'un coût supportable, moyennant un modeste acompte et l'amortissement de la charge hypothécaire élevée. L'aide doit être conçue de manière à permettre également à ceux qui disposent de revenus moyens ou inférieurs d'acheter un logement adapté

à leurs conditions au lieu de le louer, ou de s'assurer un droit d'achat à la valeur actuelle. Parmi les différentes possibilités qui s'offrent d'encourager la propriété par étage par des moyens officiels, pour les revenus moyens et inférieurs, les experts Guldemann et Hatt recommandent la solution suivante comme la plus efficace en raison de sa simplicité, des frais administratifs réduits et des avantages pratiques de son application :

La Confédération accorderait à l'achat d'un logement en propriété ou lors de la location d'un logement assortie d'un droit d'achat, un prêt de 10 % du coût d'investissement, à garantir par un gage immobilier. Ce prêt serait remboursable après 15 ans, avec intérêt à 4 %, ce qui constituerait un « fonds de roulement », les montants remboursés à la Confédération étant à nouveau disponibles dans le même but. Le prêt en question devrait être accordé aux conditions suivantes :

- Le prix d'achat du logement ne doit pas excéder le quintuple du revenu familial annuel.
- Le locataire doit verser en acompte de 10 % du prix d'achat.
- La 1^{re} hypothèque doit s'élever à 60 % du coût d'investissement.
- La 2^e hypothèque doit s'élever à 20 % et être amortie dans les quinze ans, par mensualités, intérêt compris.
- Le prix d'achat du logement doit être étudié en fonction des loyers normaux, c'est-à-dire du rendement normal qu'il devrait fournir s'il était loué conformément aux conditions du marché.
- Lorsque le logement est remis sur la base d'un contrat de « leasing » (location avec droit d'achat), le droit d'achat doit se fonder sur la valeur vénale au début du contrat. Le droit d'achat peut être exercé après 15 ans, et les acomptes, de même que les amortissements sur la 1^{re} hypothèque inclus dans le loyer, doivent être imputés intégralement sur le prix d'achat. Le droit d'achat peut aussi être exercé par anticipation si l'acheteur est en mesure d'assurer

d'une autre manière le financement de son logement.

D'après la méthode recommandée, le locataire ou l'acheteur d'un logement dont le prix d'achat serait de 100.000 fr. aurait à payer en tout et pour tout 500 fr. par mois y compris frais accessoires et amortissement en 15 ans de la 2^e hypothèque de 20 %. Grâce à l'aide initiale de la Confédération, un locataire pourrait acquérir un logement de 3 ou 4 pièces au coût de 100.000 fr. pour le même prix (500 fr. par mois) qu'il paierait à titre de loyer pour ce même logement. Il posséderait ainsi après 15 ans un logement qui ne serait plus grevé que de 60.000 fr. (1^{re} hypothèque). Il pourrait alors rembourser à la Confédération le montant du prêt 16.000 fr., intérêt compris, et se procurer au besoin les fonds nécessaires en augmentant la 1^{re} hypothèque, puisque son logement acquis jadis pour 100.000 fr. aurait atteint entre temps une valeur d'environ 145.000 fr.

CONSIGNES POUR LA CONFÉDÉRATION

Les effets financiers d'un tel encouragement à la construction et à la propriété pour la Suisse fédérale peuvent, en gros, être évalués ainsi : en admettant que la Confédération accorde annuellement pour 100 millions de prêts, ce qui suffit actuellement à construire environ 9000 logements (= à peu près 17 % de la production globale annuelle en moyenne), ce capital s'accumulera pendant 15 ans, c'est-à-dire jusqu'au remboursement des premiers prêts, pour atteindre 1,5 milliard de francs en chiffre rond. A partir de la 16^e année, cette somme ne cesse pas simplement de s'accroître, mais elle diminue du montant de l'intérêt également échû, c'est-à-dire de 60 % du montant des prêts. Cela revient à dire que le montant global se réduit au fur et à mesure des intérêts renoués, au point que, après environ 25 ans, tous les prêts seront intégralement amortis, bien que — toujours en partant de l'hypothèse initiale — 100 millions de plus, auxquels il faut ajouter l'intérêt, échoient cha-

que année. Ainsi, à long terme, l'aide de la Confédération à la construction de logements se finance d'elle-même.

Ce calcul, nécessairement sommaire, ne tient pas compte des autres dépenses liées aux prêts à des familles nombreuses, etc. En outre, l'estimation est basée sur les dépenses nécessaires actuellement ; or, elles augmenteraient dans la mesure où l'inflation progresserait. Le taux d'inflation se répercutera sur tous les postes du compte d'Etat, c'est-à-dire également sur les recettes, si bien qu'il est réaliste d'admettre que, accumulé pendant 15 ans, le capital initial atteindra 1,5 milliard.

Il faut surtout retenir que ces dépenses ne grèvent pas le compte d'Etat, mais qu'il s'agit de prêts remboursables, dont la majeure partie porte intérêt. Cette mesure d'encouragement, dont l'efficacité directe représente une innovation unique, ne pose donc pas à la Confédération le problème politique d'un surcroît de charge pour les contribuables, mais uniquement une question de disponibilités.

On peut, avec les auteurs de cette étude prospective, constater que cette conception d'une politique du marché locatif « peut être considérée comme la plus efficace du point de vue de l'économie nationale, la plus moderne et, de surcroît, la plus avantageuse pour le contribuable. A la différence de la plupart des méthodes de subventionnement à la construction de logements appliquées jusqu'ici en Suisse et à l'étranger, cette solution serait conforme au marché, puisqu'elle ne créerait pas de marchés partiels du logement unilatéralement privilégiés.

Si grâce à l'aide de la Confédération, on parvient en Suisse à mettre chaque année sur le marché des milliers de logements en propriété et de maisons familiales, il est hors de doute que, même dans le secteur de la construction de logements qui n'est pas encouragée par l'Etat, cette solution aura un effet régulateur sur les prix ».

A.C.L.

Syndicats italiens : une protestation qui peut aller à fins contraires

On sait que les récentes négociations poursuivies au sein de la commission mixte italo-suisse, qui traite des problèmes relatifs aux travailleurs italiens occupés en Suisse, n'ont pas abouti. En effet, nos partenaires demandent en gros que la main-d'œuvre immigrée soit largement assimilée — y compris les saisonniers — aux travailleurs suisses. Le Conseil fédéral, pour sa part, refuse de remettre en cause sa politique de stabilisation de l'effectif des travailleurs étrangers, telle qu'il l'a définie avant le scrutin sur l'initiative Schwarzenbach.

Cette attitude de nos autorités a malheureusement provoqué un raidissement des syndicats italiens et des organisations d'émigrants, qui suggèrent, maintenant de résilier l'accord italo-suisse (base du statut des travailleurs italiens en Suisse) et demandent au gouvernement de Rome de durcir sa politique à l'égard de la Suisse et de suspendre les négociations d'association entamées entre la Confédération et la CEE. Les centrales italiennes menacent également d'organiser des manifestations de protestation en Suisse.

UNE ARME A DOUBLE TRANCHANT

Une telle réaction aussi bruyante qu'inhabituelle, notamment à l'égard d'un pays étranger avec lequel l'on entretient des rapports par ailleurs étroits et amicaux, est particulièrement malvenue. D'une part, il faut souligner que le statut des détenteurs de permis de séjour annuels et celui des saisonniers ont subi dernièrement des améliorations sensibles puisque l'arrêté du Conseil fédéral de mars 1970 a ramené à un an la période après laquelle le travailleur a le droit de changer d'employeur et à trois ans celle après laquelle il peut changer de profession et de canton.

D'autre part, la tactique des syndicats italiens et des organisations d'émigrants apparaît comme étant une arme à double tranchant. En effet, les pressions massives qu'ils tentent d'exercer, et qui visent à sortir les négociations de la commission mixte de l'impasse dans laquelle elles sont à l'heure actuelle, pourraient, au contraire, aboutir à des résultats que personne ne souhaite. Les autorités fédérales ne peuvent s'écarter de leur politique actuelle de stabilisation sans s'exposer à une nouvelle poussée de réactions xénophobes. De même, si les syndicats italiens devaient poursuivre leur ingérence dans les affaires suisses et entretenir un climat d'agitation et de protestation dans notre pays, ils détérioreraient non seulement les relations entre les deux Etats, mais surtout, ce qui est encore plus grave, les relations entre les immigrés et la population suisse.

Nos partenaires devraient comprendre que les considérations de politique intérieure, notamment, interdisent actuellement à nos autorités de libéraliser davantage le régime des travailleurs étrangers, de même qu'ils devraient se convaincre que la Suisse n'est pas disposée à subir des pressions extérieures. Il est intéressant de relever à cet égard la récente prise de position de l'Union syndicale suisse, laquelle est loin d'approuver l'attitude de ses « seurs » italiennes : « L'Union syndicale tient à marquer que les pressions exercées sur le gouvernement italien pour l'engager à provoquer une rupture des pourparlers entre la Suisse et la CEE sont de nature à retarder plutôt qu'à faciliter la solution d'un problème difficile. Les travailleurs étrangers occupés en Suisse, avant tout les Italiens et leurs familles, pâtiraient les premiers d'une aggravation des tensions ».

P.A.M.

Comment mesure-t-on le renchérissement ?

Le coût de la vie a augmenté en Suisse de 5,4 % en 1970. Il s'agit de la plus forte hausse des prix enregistrée dans notre pays sur une période d'une année. Et l'on prévoit une nouvelle hausse pour 1971.

L'augmentation du coût de la vie qui touche les particuliers est mesurée par l'indice suisse des prix à la consommation. Cet indice reflète le mouvement des prix des biens et services consommés par les personnes privées, et tenant compte de l'importance qu'ils prennent dans le budget des ouvriers, employés et fonctionnaires. Il a été révisé au milieu de la dernière décennie et placé sur une nouvelle base : septembre 1966 = 100.

La modification des habitudes de consommation ainsi que l'apparition de produits et d'usages commerciaux nouveaux ont conduit à une nouvelle pondération et à une extension, de 170 à 250 du nombre des articles compris dans l'indice. Plus de 80 % des dépenses de consommation faites par les ménages sont ainsi prises en considération. Le reste est constitué par des dépenses pour lesquelles il est malaisé de trouver des prix représentatifs (vacances, cadeaux, hospitalisations, acquisition de véhicules à moteur, etc.).

Les 250 articles sont divisés en neuf groupes de dépenses. Comme les différents groupes mettent diversément à contribution la caisse d'un ménage, ils doivent être pondérés dans l'indice global, selon leur importance. Cette pondération est la suivante dans le nouvel indice : alimentation 31 %, boissons et tabacs 5 %, habillement 13 %, loyer 17 %, chauffage et éclairage 6 %, aménagement et entretien du logement 7 %, transports 9 % santé et soins personnels

7 %, instruction et divertissements 5 %. Il est donc clair qu'un renchérissement des boissons et tabacs en pourcentage identique à celui des loyers, n'a pas le même effet sur l'indice.

UN SIMPLE BAROMETRE DES PRIX

Il est normal que les habitudes de consommation de chaque famille soient différentes et ne correspondent pas exactement à celles prises pour calculer l'indice. Le maintien d'un assortiment fixe de biens et de services est cependant indispensable, pour des raisons statistiques, même si, en fait, il ne correspond pas au comportement des consommateurs. C'est le seul moyen d'observer les purs mouvements des prix.

L'indice suisse des prix à la consommation est donc un simple baromètre des prix. Il ne donne aucune indication — puisqu'il suppose une structure constante de la consommation — sur l'évolution des dépenses. Il n'enregistre pas non plus les améliorations de l'offre. Si un bien de consommation ou un service s'améliore en qualité et devient pour cette raison plus cher, la statistique n'enregistre qu'un prix plus haut. Mais on ne peut dans un tel cas parler, si ce n'est, partiellement, d'un renchérissement effectif. Malgré certaines lacunes, l'indice suisse des prix à la consommation donne une image assez fidèle de l'évolution du pouvoir d'achat du franc. Celui-ci a diminué l'année dernière et menace de se détériorer encore. Les autorités et l'économie privée doivent tout mettre en œuvre pour freiner ce mouvement.

C.B.

L'industrie suisse Madagascar produira lui-même son lait

L'importance et la structure de l'aide suisse aux pays en voie de développement n'est pas claire pour chacun. D'après certaines données, elle est insuffisante. Bien des gens pensent que la participation de nos entreprises n'est qu'un mode de placement et un moyen de s'assurer des marchés en devenir. Sans doute, les responsables de nos industries doivent-ils songer avant tout à une saine gestion et à l'avenir de leur maison et de son personnel. Mais le reproche que toute leur activité ne s'exerce que par pur intérêt est simpliste.

« Il est toujours illusoire de penser s'enrichir aux dépens de la misère d'autrui ; il est même conforme à nos intérêts à long terme de contribuer à procurer à ces pays un revenu décent qui en fasse des partenaires commerciaux normaux... », a déclaré M. Klaus Schwyder, de Nestlé Alimentia S.A., dans une conférence prononcée le 10 novembre dernier au séminaire pour

hauts fonctionnaires des pays du tiers monde, organisé par l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel).

On sait que Nestlé est non seulement la plus grande, mais la plus « internationale » de toutes les entreprises helvétiques. De son chiffre d'affaires, 2,5 pour cent seulement sont réalisés en Suisse ; 21 pour cent le sont dans les pays en voie de développement. De ce fait déjà, elle poursuit, dans ces régions, une activité de pionnier bénéfique à maints égards.

UNE QUINZAINE D'ANNÉES

L'exemple le plus récent de sa collaboration avec le tiers monde nous vient de Madagascar, conformément à un accord signé le 26 mai dernier avec le gouvernement de la République malgache. Ce pays ne produit presque pas de lait, mais produit en revanche du sucre et des emballages. Il convenait donc, pour commencer, d'implanter la

production de lait dans des régions qui s'y prêtent. L'entreprise suisse a pris l'engagement de l'encourager et de construire une fabrique de lait concentré sucré qu'elle se chargera d'exploiter. Pour l'heure, elle travaillera avec des matières importées, sans que le produit terminé s'en trouve renchéri.

L'encouragement à la production laitière est l'objet du vaste programme d'un nouveau service agricole : introduction et vulgarisation de la production fourragère, conservation des fourrages, hygiène générale, élevage des veaux, technique et hygiène de la traite, incorporation de la production laitière dans l'ensemble de la ferme, organisation des routes, établissement des postes de ramassage et de l'organisation du contrôle de lait frais.

Ce service agricole sera dirigé par un agronome étranger pour commencer ; il recrutera quelques spécialistes malgaches. Les efforts devraient permettre l'approvisionnement total de la fabrique en lait frais du pays d'ici à une

quinzaine d'années. Les postes dirigeants seront progressivement « malgachisés », grâce à une formation convenable du personnel.

L'entreprise assurera un revenu régulier à 2000 - 3000 paysans et occupera 120 ouvriers. L'élévation du niveau de vie de toutes ces personnes stimulera évidemment l'artisanat, le commerce local, etc. L'Etat encaissera des impôts sur les revenus de l'entreprise et de son personnel. La balance commerciale du pays sera allégée de l'important poste d'importations de lait concentré ; elle sera encore améliorée par l'augmentation des exportations dans les pays voisins.

Le projet est devisé à 2 millions de dollars, dont 40 pour cent seront couverts par le capital de la société et, en principe, 10 pour cent par le gouvernement, qui accordera des facilités administratives pour les opérations financières. L'exemple est convaincant ; il en existe d'autres auxquels participent diverses entreprises helvétiques.

Invitation

à nos sensationnels
vols spéciaux
organisés exprès pour
les lecteurs de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Budapest

de Zurich, 4 jours de voyage,
inclus 2000 km de vol,
hôtel premier rang, repas savoureux,
programme touristique bien rempli,
accompagnateur et guide.

198.-

1^{er} vol : 11 - 14 avril 1971 (Pâques *)
dimanche - mercredi

2^{me} vol : 26 - 29 avril 1971
lundi - jeudi

3^{me} vol : 5 - 8 mai 1971
mercredi - samedi

4^{me} vol : 7 - 10 juin 1971 (Fête-Dieu)
lundi - jeudi

* supplément sur le vol de Pâques

Par ces voyages à Budapest, nous désirons faciliter autant que possible à de nombreux lecteurs la visite de cette fort captivante cité. Et cela, à un prix forfaitaire si avantageux que bien des gens l'estimaient, jusqu'ici, comme à peine croyable pour une randonnée aérienne de 2000 km.

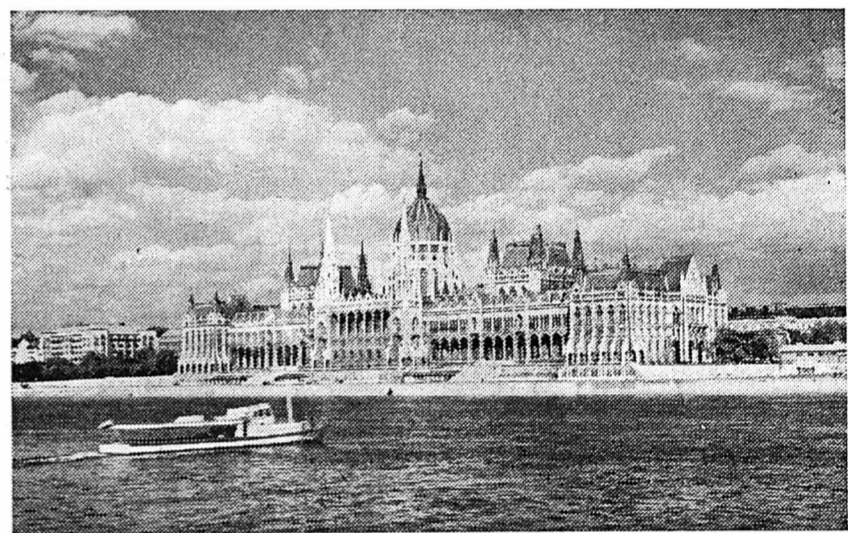
Avec ses magnifiques ponts sur le Danube, ses superbes palais, ses quartiers d'habitation de grand style et ses ravissants environs, Budapest compte parmi les plus belles villes du monde. Nous avons voué un soin tout particulier au choix du transporteur. La Compagnie hongroise des lignes aériennes régulières MALEV dispose d'un parc d'avions fort bien entretenus. Les appareils prévus pour les vols spéciaux sont, d'ordinaire, utilisés sur le réseau européen de cette renommée Société de services aériens — donc aussi entre la Suisse et Budapest.

Grâce à un cicérone - interprète aussi habile qu'empressé, vous n'éprouverez aucun problème d'ordre linguistique et profiterez au maximum des explications et visites.

Qui songerait, dès lors, à laisser échapper une opportunité si unique ?

Voici donc les nombreux points saillants des quatre vols spéciaux :

- Vol direct Zurich - Budapest par avion JET-PROP. de tourisme de la Compagnie hongroise de lignes régulières MALEV (durée du vol : 1 heure 50 minutes ; départ de Zurich-Kloten à 14 h).
- Un copieux déjeuner lors du vol aller, avec vin à discrétion.
- Séjour à Budapest, dans l'hôtel de premier rang SZABADSAG, inclus le petit déjeuner, le service et les taxes.
- Deux repas abondants à l'hôtel, agrémentés de musique tzigane.
- Un dîner au restaurant BEKE, dans une ambiance pleine d'entrain.
- Une fascinante excursion de découverte en 2 parties avec guide



compétent, à travers le Budapest historique, puis moderne, dont : le Parlement, l'établissement de bains Kiraly, le monument du Millénaire, l'église Saint-Mathieu, l'île Marguerite, la place Roosevelt, le Pont suspendu, le Mont du château (Burgberg), le Bastion des Pêcheurs, la Citadelle (merveilleux panorama).

- Occasion de participer à un circuit facultatif «Budapest-la-Nuit» et d'assister à une représentation aux chatoyants coloris de danses folkloriques hongroises. Aux accents d'une musique tzigane, on vous servira alors — dans les celliers bien connus de la CITADELLE — des dégustations de crus hongrois les plus généreux, accompagnés de plats de viande froide hongroise ou de grillades à feu nu.
- Ravissante excursion à SZENTENDRE, village sur le Danube, où l'église serbe et le Musée, avec sa fameuse collection d'icônes, attendent votre visite.
- En outre, excursion facultative de toute une journée en autocar à Tök. Cette excursion vous permet de passer une journée entière en compagnie des pâtres indigènes et de découvrir l'ambiance fascinante des gens de la Puszta. Dans des calèches, tout à fait originales, vous faites le tour de l'exploitation agricole-modèle avec ses grands troupeaux de bétail, son haras d'étalons, ses vergers et ses vignes. Dans la « Czarda », recouverte de roseaux, vous mangerez une véritable goulache ou un plat de charcuterie du pays. Ensuite, ces pâtres - vachers - cavaliers vous montreront, dans leurs costumes traditionnels, des tours de force incroyables. — Une journée inoubliable !
- Vers midi du quatrième jour de ce voyage, vol direct Budapest - Zurich par avion spécial de MALEV. Une nouvelle fois, vous goûterez l'hospitalité hongroise lors d'un copieux déjeuner à bord, avant d'arriver à Zurich - Kloten vers 13 heures.
- Accompagnateur suisse et guide hongrois.



Dans le prix de base de Fr. 198.— par personne, est prévue l'installation en chambres à trois lits (surtout appréciées par les familles). Moyennant un supplément de Fr. 13.— par nuit et par personne, le logement peut avoir lieu en chambres à deux lits. Chambres à un lit sur demande.

Profitez de cette occasion pour vous accorder une impressionnante randonnée aérienne vers la Hongrie. Il vous faudra pour cela un passeport suisse en cours de validité, revêtu du visa touristique hongrois que nous vous procurerons volontiers moyennant une modeste taxe. Seul un nombre limité de places étant disponibles pour ces dates de départ, les inscriptions seront prises dans l'ordre chronologique de leur arrivée, jusqu'à l'occupation complète. Aussi, vous conseillons-nous de vous assurer tout de suite la ou les vôtres par téléphone, en appelant le

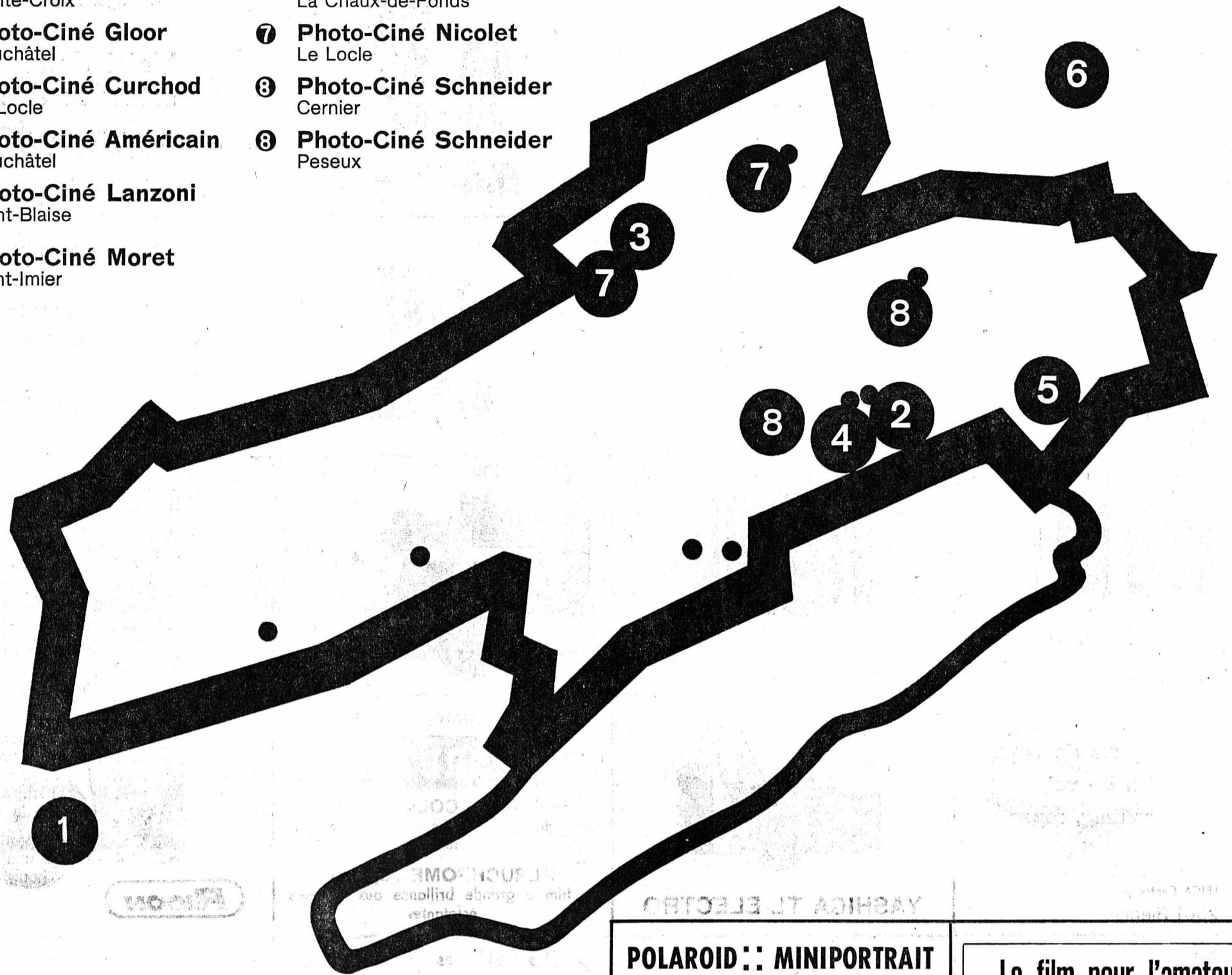
Tél. (051) 272535

Exécution :

Agence de voyages
Hans Imholz S. A.
Birmensdorferstrasse 51
8036 Zurich

UNIPHOTOSA

- | | |
|---------------------------------------|---|
| ① Photo-Ciné Agliassa
Sainte-Croix | ⑦ Photo-Ciné Nicolet
La Chaux-de-Fonds |
| ② Photo-Ciné Gloor
Neuchâtel | ⑦ Photo-Ciné Nicolet
Le Locle |
| ③ Photo-Ciné Curchod
Le Locle | ③ Photo-Ciné Schneider
Cernier |
| ④ Photo-Ciné Américain
Neuchâtel | ③ Photo-Ciné Schneider
Peseux |
| ⑤ Photo-Ciné Lanzoni
Saint-Blaise | |
| ⑥ Photo-Ciné Moret
Saint-Imier | |





**Offrez-vous
de la joie... X fois**

avec un nouvel appareil
Kodak Instamatic X
Photographie au flash sans batterie



POLAROID : MINIPORTRAIT

Photos d'identité immédiates
Qualité professionnelle
chez les marchands UNIPHOT
suivants :

Gloor, Neuchâtel
Moret, Saint-Imier
Curchod, Le Locle

Le film pour l'amateur

3M FILM

gepe **JOBO**
ROWI **SICOFORM**

4 marques bien connues
en accessoires photo



Praktica PL nova I

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

INITIATIVE BIEN PAYÉE

Maison de Suisse allemande, spécialisée dans les viandes fraîches et la charcuterie, avec initiative, bien organisée, cherche, pour clientèle déjà existante, représentant et livreur pour la région : canton de Neuchâtel et région d'Yverdon.

On offre :
place d'avenir, fixe, frais, auto et splendides possibilités de commissions.

On exige :
formation dans la branche viande, connaissance de la représentation, dont l'organisation.
GROSSMETZGEREI BIGLER AG, 3294 Büren-an-der-Aare.
Tél. (032) 81 23 45.

OUVRIÈRES

sont engagées tout de suite
pour travail propre et facile.

Semaine de 5 jours.

Se présenter à la
fabrique de cartonnages,
17, Crêt-Taconnet, Neuchâtel.

Tél. (038) 25 32 81.

FAN

Pour fin janvier, nous cherchons à engager une
personne alerte, en qualité de

porteur (euse) de journaux

Quartier : Rosière, Guillaume-Ritter, Bachelin, Ribaudes.

Horaire : 5 h 30 à 7 h 30. Bonne rétribution.

Pour tous renseignements et offres, s'adresser à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL. Tél. 25 65 01.

On cherche :

RECTIFIEUR MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Faire offres ou se présenter à :
Henri KLEIN, Guches 4, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 61 91.

Bureau d'architecture de la place cherche :

dessinateur en bâtiment

et

apprenti dessinateur en bâtiment

Entrée immédiate ou à convenir.

Situation stable et place avantageuse pour la formation.

Prestations sociales et semaine de 5 jours.

Ecrire sous chiffres AN 118 au bureau du journal.

La Reliure Industrielle
DELACHAUX & NIESTLÉ S. A., NEUCHÂTEL
engage

AUXILIAIRES

(personnel féminin)

Age indifférent.

Formation complète pour personnes inexpérimentées.

Travaux variés. Ambiance agréable.

Nombreux avantages sociaux. Bon salaire.

Horaire de travail : 5 jours (44 heures).

Faire offres à

Reliure Industrielle Delachaux & Niestlé S. A.

Passage Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 18 75.

Fabrique d'horlogerie

cherche,
pour son département comptabilité,

JEUNE EMPLOYÉE DE BUREAU

précise et consciencieuse, aimant les chiffres et
pouvant travailler de façon indépendante.

Nous offrons une place stable avec travail
intéressant et varié.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae,
sous chiffres P 900,010 N, à Publicitas S. A.,
2000 Neuchâtel.

La Maison SCHEWE, SCHWARZ & Co, BALE,
engagerait une

COLLABORATRICE

pour la vente de démonstration sur place.

Travail varié, intéressant, plus ou moins indé-
pendant, demandant initiative et conscience
dans une entreprise dynamique.

Les candidates suisses sont priées de faire leurs
offres à
SCHEWE, SCHWARZ & Co, Hammerstrasse 123,
Bâle.

UNIPHOT SA

QU'EST-CE QU'UNIPHOT SA ?

Neuf marchands spécialistes de la branche photographique ont décidé d'unir leurs efforts afin de réaliser une concentration. Cette rationalisation a pour but d'apporter à leur clientèle ainsi qu'au public en général un service encore plus développé. Les concentrations se font aujourd'hui au stade de l'industrie. Pour la première fois, des détaillants s'engagent dans cette voie.

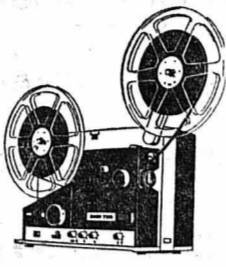
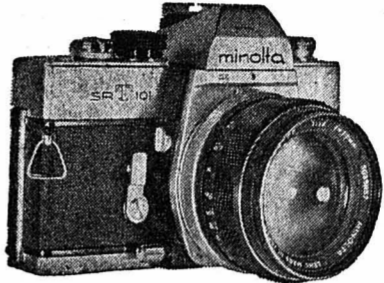


Ces neuf marchands cherchent à développer leur service, acheter mieux pour vendre mieux et aux meilleurs prix, offrir au public tout ce qu'il est en droit d'attendre du commerce spécialisé, depuis la photographie de passeport jusqu'à l'installation de télévision en circuit fermé en passant par tous les appareils et les moyens audio-visuels, et surtout, développer le service après-vente et les conseils aux amateurs. Comme l'indique notre carte, nos clients bénéficieront de tous les services d'UNIPHOT S. A. dans un nombre impressionnant de points de vente.

Chaque magasin garde son caractère propre, son style. Chacun des neuf marchands reste entièrement responsable de la marche de son propre commerce. Nous restons avant tout des magasins spécialisés, avec leur ambiance, leur intimité.

UNIPHOT S. A. essaiera, de promouvoir la vente des articles de marques à des prix compétitifs. Nous voulons vendre l'article de qualité au meilleur prix en assurant un service impeccable qui est une sécurité pour nos clients.

Des spécialistes sont à votre disposition pour les photographies techniques, passeports, mariages, photographies de presse, reportages, etc... UNIPHOT SA dispose de son propre laboratoire. Nous avons des spécialistes pour les conseils concernant le cinéma 16 mm, la prise de vue et la projection. Nous mettrons tout en œuvre pour maintenir notre spécialisation dans les domaines de la branche.

Nous avons répondu à quelques-unes des questions que vous pourriez vous poser. En avez-vous d'autres ? Nous sommes là pour y répondre.

 <p>BAUER</p>	 <p>Minolta</p>
 <p>BAUER</p>	<p>Trépieds SLICK</p>  <p>plus de 10 modèles différents, équipés de la tête panoramique exclusive « Free Turn ».</p> <p>Demandez une démonstration dans les magasins UNIPHOT SA</p>

 <p>ALPHA</p>	 <p>YASHICA ELECTRO 35 G</p>	<p>TOPCON</p>  <p>La caméra réflex de l'année ! A l'avant-garde par sa conception technique exceptionnelle, exemplaire par ses possibilités, parfaite quant à sa présentation et sa précision.</p>	 <p>PETRI</p>
<p>PRADOVIT COLOR</p>  <p>SYMBOLE DE PRÉCISION LEICA Centre gare 2501. Bienne</p>	 <p>YASHICA TL-ELECTRO</p>	<p>Filmez et photographiez avec</p> <p>PERUTZ</p> <p>PERUTZ COLOR C 18 pour diapositives plus lumineuses et plus nettes</p> <p>PERUCHROME Super 8 le film à grande brillance aux couleurs éclatantes</p>	 <p>RICOH</p>
<p>Canon ZOOM 518</p>  <p>Le zoom le + puissant du monde !</p> <p>Canon</p> <p>LA MARQUE PRESTIGIEUSE</p>	<p>Agfacolor</p> <p>le film aux couleurs naturelles</p> <p>AGFA GEVAERT</p>	<p>...le plus rapide des réflex 24 x 36 !</p>  <p>KONICA</p>	 <p>Bell & Howell</p>
 <p>BRAUN NIZO</p>  <p>PROJECTEUR BRAUN</p>	 <p>la marque mondiale</p> <p>AGFA GEVAERT</p>	 <p>Nikkomat</p>	<p>Rolleiflex SL 66</p> 

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

cherche pour ses entrepôts de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

bouchers-désosseurs

magasiniers

dépt fruits et légumes

emballeuses

dépt fruits et légumes

Places stables, bonne rémunération, avantages sociaux d'une entreprise moderne, restaurant d'entreprise.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative **MIGROS NEUCHÂTEL**, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Quel ébéniste ou menuisier

voudrait travailler à son compte ? Je partage volontiers mon atelier. Reprise éventuelle du commerce. Situation à 5 km à l'est de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres P 20152 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

On cherche jeune fille comme

vendeuse ou aide de ménage

dans épicerie. Possibilité d'apprendre l'allemand. Congés réguliers, bon salaire, nourrie et logée. Entrée immédiate ou à convenir.

Ed. Böhlen, 3625 Heiligenschwendi, sur Thoun. Tél. (033) 43 16 34.

S.A. VAUTIER FRÈRES
Succ. de British-American Tobacco (Switzerland) S.A.
1401 Yverdon

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

RÉGLEUR

ou

MÉCANICIEN

pour fabrication de filtres à cigarettes.

Adresser les offres de service, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au Service du personnel, 1401 Yverdon

VETROFLEX

FIBRES DE VERRE S. A.
1522 LUCENS (Vaud)

cherche pour son laboratoire de chimie

LABORANTINE
ou **LABORANT**

de langue française ou allemande, notions de l'autre langue souhaitées.

Travail indépendant et varié dans une ambiance agréable.

Situation intéressante avec avantages sociaux supérieurs à la moyenne.

Prenez contact sans engagement.

Tél. (021) 95 85 71, interne 71.

Écriveaux en vente au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



GALENICA S.A.

produits pharmaceutiques en gros

**employé
de bureau**

(éventuellement possédant connaissance IBM)
dynamique ayant de l'initiative, pour formation sur
parc mécanographique.
Poste à responsabilités pour candidat capable.

Faire offres à Galenica S.A., Neuchâtel, chemin
des Tunnels 3, tél. (038) 21 11 25.



cherche

vendeuses

pour ses succursales du Locle

Nous offrons :

- bons salaires
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- travail à plein temps
- horaire régulier

Adresses offres à COOP LA CHAUX-DE-FONDS,
direction des ventes, référence V.5, ru du Com-
merce 96, tél. (039) 23 26 12.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage

habiles dactylos

pour la composition de divers tex-
tes de journaux sur machines à
écrire. Formation dans l'entreprise.
Service : 21 heures en 5 jours.

Candidates à demi-poste, le matin
ou l'après-midi.

Salaires intéressants dès le début.

Horaires à convenir.
Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-
vous :
Tél. (038) 25 65 01 (Interne 278).

ELCO

Pour notre bureau de vente Neuchâtel nous cher-
chons

EMPLOYÉE DE COMMERCE

Parlez-vous français et allemand ? Avez-vous l'ha-
bitude d'un travail indépendant et consciencieux ?
Aimeriez-vous vous occuper de la correspondance
et des travaux de bureau de notre organisation
de Neuchâtel ? Appelez-nous simplement au télé-
phone.

Nous vous offrons une atmosphère de travail agréa-
ble, une rémunération à la hauteur et des presta-
tions sociales intéressantes.

Nous attendons votre offre avec plaisir :

ELCO Brûleurs à mazout et à gaz S.A.,
rue des Sablons 2,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 02 31.

CERBERUS

Collaboratrice bilingue

français possédant connaissance de l'allemand
ou allemand ayant connaissance du français
trouverait une activité intéressante et agréable dans
notre bureau des offres.

Téléphonez-nous, écrivez ou venez voir vous-mê-
me votre place de travail ! Nous aurons toujours le
temps de vous recevoir.



Cerberus AG
Werk für Elektrotechnik
8708 Männedorf
Telephon 051/739151

ELECTRONA

Fabrique d'accumulateurs et d'appareil-
lage électrique
cherche

**CHEF DU SERVICE
D'ORDONNANCEMENT**

habitué à travailler de manière indépen-
dante et auquel pourraient être confiées
les tâches suivantes :

- élaborer les programmes de fabrica-
tion
- établir les listes d'achats de matériel
- déterminer les délais de fabrication
- planifier le travail des ateliers de
fabrication et de montage
- contrôler l'avancement de la produc-
tion

Les personnes, de formation technique ou
commerciale, intéressées à ce poste de
responsabilité sont priées d'adresser leurs
offres à
ELECTRONA S.A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 42 15 15

ELECTRONA

VOUMARD

cherche pour son usine d'Hauterive :

EMPLOYÉE

connaissant la dactylographie (si possible la sténo-
graphie) pour divers travaux de bureau.

EMPLOYÉ

pour son bureau des méthodes. Ce poste con-
viendrait à un mécanicien expérimenté possédant
suffisamment son métier pour être capable d'éta-
blir des plans de travail pour montage et avant-
montage. Cas échéant, une période de formation
pourrait être envisagée.

Faire offres détaillées à VOUMARD MACHINES CO
S.A. 2068 Hauterive.

VOUMARD

SGI

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR L'INDUSTRIE

bureau d'ingénieurs-conseils
Cointrin (Genève)
cherche

**SECRÉTAIRES DE LANGUE
MATERNELLE FRANÇAISE**

seconde langue désirée : allemand ou anglais

Nous offrons :

- un travail varié et intéressant
- salaire en rapport avec les qualifications
- semaine de cinq jours
- horaire continu et cafeteria
- avantages sociaux d'une grande société

Entrée immédiate, si possible.

Nationalité suisse, permis C ou hors plafonnement
Prière de faire parvenir curriculum vitae avec pho-
to au chef du personnel de la Société Générale
pour l'Industrie, 71, avenue Louis-Casati,
1218 Cointrin (Genève).

FAVAG

BEVAIX

cherche

**PERSONNEL
FEMININ**

pour travaux de montage et de contrôle dans
sa fabrication de composants microélectroniques.

Faire offres ou se présenter le matin à :

FAVAG
SA

Dép. microélectronique, 2022 Bevaix.
Tél. (038) 46 17 22.

CINÉMA DE LA PLACE

cherche, pour entrée immédiate,
**caissière-
remplaçante**

Débutante acceptée.
Adresser offres écrites sous chif-
fres LX 94 au bureau du journal.

BAR-PIZZERIA cherche

SOMMELIÈRE

pour entrée immédiate ou date à convenir.
Bon gain. Chambre indépendante à dispo-
sition. Tél. 33 25 93.

Commerce de Boudry cherche

**un boulanger
un pâtissier**

Bons salaires à personnes capa-
bles. Tél. 24 17 17.

Etude d'avocat cherche

pour époque à convenir,

SECRÉTAIRE

au courant de tous les travaux de
bureau.

Adresser offres sous chiffres EP -
0103 au bureau du journal.

DEMANDES D'EMPLOIS**JEUNE FILLE**

de 23 ans, hôtesse, connaissances
d'anglais et de secrétariat, cherche
emploi, si possible, dans agence de
voyages ou tourisme.
Faire offres sous chiffres P. 11-460012,
à Publicitas S.A.,
2300 la Chaux-de-FONDS.

Deux jeunes filles diplômées d'une
école de commerce cherchent place
dans un

établissement commercial

à Neuchâtel, à partir de la mi-avril.
Langue maternelle : allemand.
Faire offres sous chiffres E 25-
20758 à Publicitas S.A., 6002 Lucerne.

ALLEMANDE

cherche place

de secrétaire-correspondante

dès le 1er avril 1971, dans la région,
entre la Neuveville et Neuchâtel.
Connaissance du français et de l'ang-
lais (notamment sténo), notions d'italien.
Plusieurs années d'expérience.
Faire offres sous chiffre AS. 7007,
aux Annonces Suisses S.A., ASSA,
2501 Bienne.

collaboration

(éventuellement association avec ap-
partement ou reprise) de préférence
dans le secteur des services.
Références à disposition.
Discrétion absolue assurée.
Ecrire sous chiffres K 302089-18 à
Publicitas, 1211 Genève 3.3

MANNEQUIN

habitant la région de
Neuchâtel, cherche
emploi pour
défilés de printemps,
essayages, ou éven-
tuellement collec-
tions.

Adresser offres écrites à
GY 161 au bureau du journal.

Atelier de

découpage

décalquerait sur ro-
chets mouvements
avec cadrans ponts
et masses. Adresser
offres écrites
à HZ 162 au bureau
du journal.

Les réparations de votre voiture
à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exé-
cutés par le garage H. Comtesse,
Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

Un rendez-vous à ne
pas manquer au prin-
temps prochain :

**LA QUINZAINE
COMMERCIALE
DE NEUCHÂTEL**

du 25 mai au 5 juin 1971

Les Cars

Marti

Les dernières nouveautés
pour vacances et cures
de fango à Abano Terme

- nouveau car Marti avec toilet-
tes incorporées.
- Deux départs par semaine
(dimanche et mercredi)
- trois routes différentes
- représentante suisse polyglotte

Dates des voyages :
départs réguliers dès le 7 février

Prix forfaitaire :
13 jours, y compris le voyage en
car, la pension complète et la
cure à partir de Fr. 440.—

COMBINEZ VOS VACANCES
1971 AVEC UNE CURE
DE FANGO

Bon pour une brochure illus-
trée de vacances 1971 et cure
de fango à Abano FAN
Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
No postal : _____ Lieu : _____

VOYAGES

Neuchâtel

TRANSPORTS S.A.
Votre bureau Marti sur place
5. Fb. de l'Hôpital
Tél. 038 25 80 44

Votre
électricien

Vuillomenet
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

TÉL. 25 17 12 GRAND-RUE 4

MODÈLES

pour permanentes
et colorations sont
demandés.

Haute coiffure
Stähli.
vis-à-vis de la poste,
tél. 24 20 21.

PERUHAG
brevets
d'invention
Agence à Neuchâtel:
8, rue Seyon
tél. 038 / 25 12 18

COUTURE

retouches de tous

vêtements dames

DAIM-CUIR

Mouton retourné
retouchés, réparés,
etc. par spécialiste
Veston - Pantalon
Toutes retouches
Pittetoud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 25 41 23

PRÊTS et

ESCOMPTE SA

1510 MOUDON

rue du Poyat

Sans caution de

Fr. 500.- à 3000.-

Mod. remb. variés

Tél. (021) 95 24 24

DAIM

Pour le nettoyage

(veste 20 fr.,

manteau 23 fr.),

une bonne

adresse :

PRO-DAIM,

Grand-Rue 30,

1844 Villeneuve,
Tél. (021) 60 15 46.

APPRENTISSAGE

COMMERCE

A remettre dans le Jura, récemment
installée, agencement et installations
modernes,**DROGUERIE**

située au centre d'un important
marché.

Seule dans toute la région.
Très intéressantes possibilités de déve-
loppement pour commerçant dynami-
que et consciencieux.

Faire offres sous chiffres 55060, aux
Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

A remettre pour raison d'âge, au
centre de Pesieux,

commerce**d'épicerie primeurs**

avec dépôt Villars.
Bon rendement.
Tél. (038) 31 25 44.
Ernest Trachsel, 2034 Pesieux.

APPRENTISSAGES

Jeune fille, ayant suivi l'école
secondaire, trouverait place

D'APPRENTIE DE BUREAU

dans Etude d'avocat et nota-
re de la place.
Semaine de 5 jours.
Faire offres sous chiffres IA 163
au bureau du journal.

FIDUCIAIRE G. FAESSLI & Cie

engagerait pour le printemps 1971

une apprentie

Formation très complète assurée.
Ecrire ou téléphoner au 24 32 24
pour prendre rendez-vous.

Nous cherchons :

APPRENTIS

serruriers en carrosserie

tôliers formeurs-
réparation

peintres en voiture

Entrée à convenir

Faire offres à :
Carrosserie LAUBER & FILS S.A.
NYON

Hôtel restaurant CITY
à NEUCHÂTEL

cherche un

**APPRENTI
DE CUISINE**

Faire offre ou se présenter.
Tél. (038) 25 54 12.

L'agence générale de la Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine**RENTENANSTALT**

cherche pour le printemps 1971

un(e) apprenti(e)

de bureau ayant suivi l'école secondaire.

S'adresser à M. Albert Du Pasquier,
agent général, Promenade-Noire 1,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 17 16.

APPRENTISSAGEL'IMPRIMERIE CENTRALE et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

engage pour le printemps 1971 apprentis :

compositeurs typographes
conducteurs typographes
stéréotypistes
conducteurs en offset

Veillez adresser, sans tarder, votre ins-
cription au chef technique pour fixer un
rendez-vous, effectuer une visite ou un
stage d'essai.
Tél. (038) 25 65 01 (interne 253).

APPRENTISSAGE

APPRENTISSAGE

M·A·N - SAVIEM



Le nouveau programme européen de véhicules utilitaires de 1,3 à plus de 20 tonnes de charge utile

Une nouvelle gamme moderne est née de la collaboration technique des usines allemandes M.A.N. et françaises SAVIEM: Camions légers et lourds équipés de moteurs de 75 à 304 CV DIN. En communs ils présentent: Une finition moderne, une haute qualité et une très grande rentabilité. Développés en étroite collaboration franco-allemande. Ils vous offrent entre autres avantages une adaptation réelle aux conditions européennes et un service impeccable. Que vous vous trouviez en Suisse ou à l'étranger vous pourrez toujours compter sur un excellent service après-vente M.A.N.-SAVIEM. — Demandez une documentation ou mieux une démonstration sans engagement de votre part, aux agents sous-mentionnés ou à la représentation générale:

ALFAG

Société Anonyme pour Véhicules, 8952 Schlieren, Téléphone 051/79 99 11

Représentants officiels et stations de service M.A.N.-SAVIEM: Aarau: F. Glaus & Co., Garage, 064/221332 — Bern-Wabern: ALFAG Succursale Bern, 031/542905 — Brunnau: Jos. Sager Jun., Garage, 043/91216 — Charrat VS: D. Gay & Cie., Garage du Simplon, 026/53860 — Coire: ALFAG Succursale Coire, 081/226445 — Gossau ZH: A. Schönenberger, Garage, 051/787978 — Hägendorf SO: ALFAG Succursale Hägendorf, 062/463846 — Lausanne-Crislier: ALFAG Succursale Crissier, 021/356331 — Lucerne: AUTO AG, Alpenquai-Garage, 041/446555 — Menzobühl: R. Soldati, 033/67226 — Monthey VS: R. Gattioni, Garage, 025/41661 — Neuhausen G. Neck: Garage Engle, 063/42624 — Nettle Gl: K. Stüssli, Garage, 059/45712 — Nürensdorf ZH: JUMOT A. Jucker AG, Garage, 051/935365 — St-Gall: E. Müller, Camions, 071/223191 — Schönenwerd SO: F. Glaus & Co., Garage, 064/412097 — La Tour-de-Trême FR: Dupré frères, Garage Touring SA, 029/27981 — Tuggen SZ: H. Ronner, Buchberg-Garage, 055/87328 — Wangen b. Dübendorf ZH: A. Isler, Camions, 051/857775 — Weinfelden TG: E. Müller AG, Garage, 072/52644

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Tél. 25 26 65 Hôpital 15
Tél. 25 26 05 Neuchâtel

Goûtez nos excellents
Saucissons neuchâtelois
Saucisses au foie juteuses
Choucroute cuite

ROHRER

APPAREILS MÉNAGERS AVANTAGEUX modèles d'exposition

avec légers défauts vendus avec garantie d'usine

Machine à laver BOSCH 6 kg avec séchage 2480.— **2195.—**

Machine à laver MIELE modèle 421 super 2530.— **2195.—**

Machine à laver INDESIT super avec bio 1290.— **1148.—**

Lave - vaisselle MIELE avec bloc évier inox 3050.— **2720.—**

Lave - vaisselle INDESIT 770.— **550.—**

Lave - vaisselle INDESIT cuve inox, ouverture frontale 1290.— **1148.—**

Frigo Arthur Martin 150 litres 398.— **358.—**

Cuisinière électrique Ménalux 4 plaques 875.— **748.—**

Livraison et installation par nos soins

ROY Appareils ménagers Couvet ☎ 63 12 06

BULLETIN D'ENNEIGEMENT DES ALPES FRIBOURGEOISES

Dans toutes les stations, abonnement général à coupons de l'Association Suisse des Téléskis et Téléphériques

Tous les jours et même le dimanche
APPELEZ LE No (037) 9 23 23

UNION FRIBOURGEOISE DU TOURISME



LES VRAIS SOLDES



s'achètent

SOUS LES ARCADES

Vente autorisée du 15 janvier au 3 février

Encore un beau choix de

Manteaux - 2 pièces - Robes - Pulls

Soldés avec gros rabais

Mesdames profitez

SACS de DAME



soldés à prix très bas

biedermann

Maroquinier

Neuchâtel

QUELQUES SERVICES A THÉ A DES PRIX DÉRISOIRES:

- Thé Langenthal, 6 personnes 148.— / 65.—
- Thé Arzberg, 6 personnes 138.— / 55.—
- Thé Rosenthal, 6 personnes 248.— / 68.—
- Thé Tirschenreuth, 6 personnes 235.— / 120.—
- Thé Hutschenreuth, 6 personnes 145.— / 90.—
- Thé Wedgwood, faïence, 6 personnes 170.— / 80.—

Tous ces services sont dans un état impeccable. Profitez des dernières occasions.

SCHINZ

Aux arts de la table

Temple-Neuf 4 Centre-Ville

NEUCHÂTEL

Restaurant de l'avenue de la Gare

BAR LE MAMBO

prend encore quelques pensionnaires

Prix d'abonnement:

Fr. 4.— service inclus

☎ (038) 25 40 98

Menus à la carte et sur assiette

Fermeture hebdomadaire le dimanche

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 24 64 64

Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____

Rue _____

Localité _____



SALON CANIN

Toilette de chiens toutes races

Bains

Soins spéciaux sur rendez-vous

Seiterle, Bôle, Chanet 22

Tél. 41 21 34

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique

Vive la petite différence!



RANGER 1900

La Ranger est puissante et rapide. Elle est robuste et sûre. Confortable. Elle a de la classe. Mais elle a encore quelque chose de plus. Des petites différences qui, finalement, rendent la vie plus agréable au volant. Qui donnent plus de plaisir sur la route. Venez découvrir la petite différence. Venez faire un essai.

Ranger 1900: 1,9 l, 4 cyl., 103 CV
Ranger 2500: 2,5 l, 6 cyl., 137 CV
Ranger 2500 GTS: 2,5 l, 6 cyl., 142 CV
Ranger, dès Fr. 11,395.—



Vive la petite différence!

Agence officielle

GARAGE M. FACCHINETTI

Portes-Rouges 1 - 3 NEUCHÂTEL Tél. 24 21 33



Saint-Blaise - Serrières - Fleurier - Couvet
Tél. 33 54 55 31 34 60 61 11 65 63 12 34

GRANDE VENTE DE BŒUF

- Rôti (épaule)** 1/2 kg **7²⁵**
- Rôti roulé** 1/2 kg **6.—**
- Bouilli** 1/2 kg **4⁵⁰**
- Ragoût** 1/2 kg **5.—**

PROFITEZ!

AVEC TIMBRES

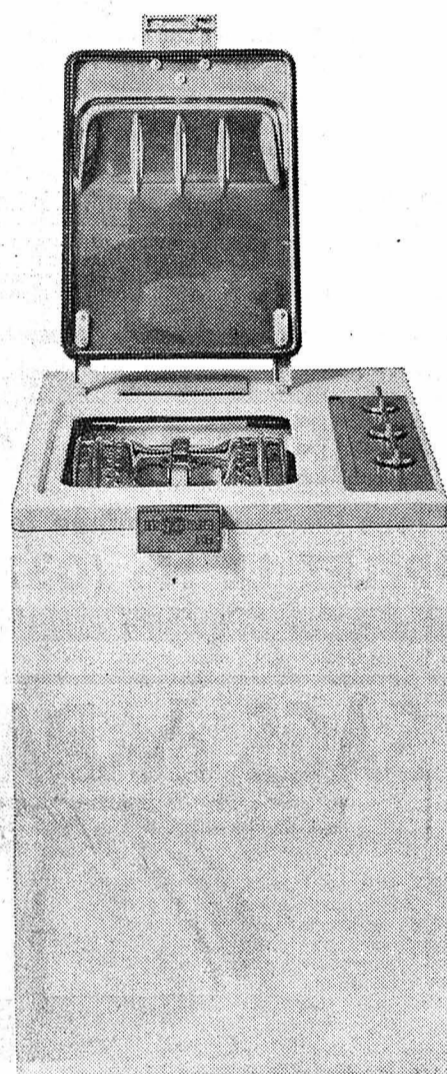
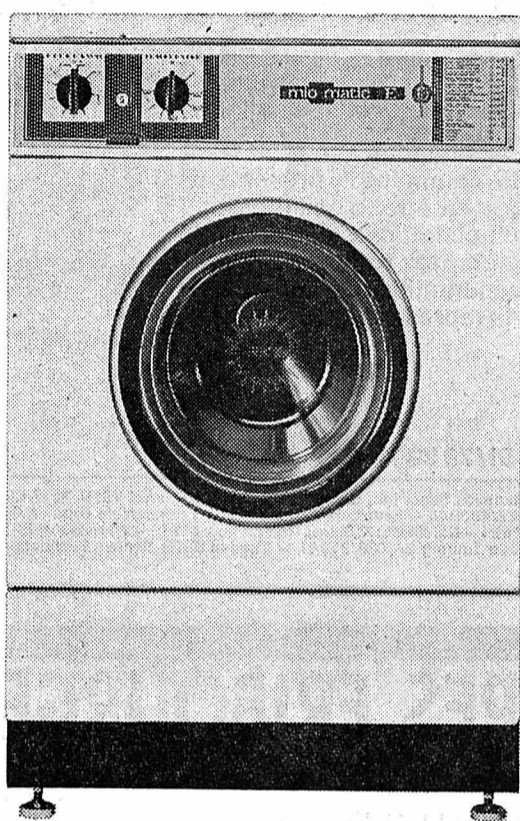


Le moment est venu de réaliser un vieux rêve!

— un rêve que vous avez toujours dû écartier (peut-être parce qu'il n'entrait pas dans votre budget?). Le moment est venu... les prix Migros encourageront votre décision.

Machine à laver entièrement automatique **miomatic E** avec Cycloflex. Capacité: 3,8 kg de linge sec (selon les normes de l'IRM). Sélecteur de programme et sélecteur de température. 17 programmes de lavage entièrement automatiques — et de nombreux autres avantages qui font de cette machine une perfection.

1360.-
prix Migros!



Machine à laver **miomatic UT** à glisser sous une table ou sous une étagère. Sa hauteur: 64 cm (!), capacité: jusqu'à 3,6 kg de linge sec selon les normes de l'IRM. Se remplit par le haut et comprend 11 programmes de base.

980.-
prix Migros!



Machine à repasser **miostar** avec commande au pied. 2 thermostats, 3 vitesses. Largeur du tambour 60 cm, extrémité du tambour libre.

450.-
prix Migros!



Aspirateur-cireuse **Roll-o-matic** à 3 disques. Poncer, aspirer, cirer, balayer, polir — tout avec la même machine.

plus que **150.-(!)**

MARCHÉS
MIGROS

Richelieu

Ruelle du Port Neuchâtel O. Egger Tél. 25 55 56
Le restaurant dont le style et l'ambiance sont si sympathiques
OUVERT CHAQUE JOUR, lundi excepté, de 17 à 2 h du matin.
Dimanche 23 heures
Restauration chaude de 18 à 1 h du matin
Menus, spécialités, repas d'affaires, de familles, de sociétés

RICHELIEU de 17 h à 2 h. Service du soir et de nuit - RICHELIEU de 17 h à 2 h.

VÊTEMENTS MOINE - PESEUX SOLDES

Ses pantalons trévia, pure laine de 29.- à 45.-
Ses vestons sport, pure laine et trévia de 38.- à 78.-
Ses complets, pure laine et trévia, de 45.- à 198.-
et l'article de saison
Ses vestes de ski nylon matelassé de 35.- à 78.-

Autorisation officielle

Vente de fin de saison

autorisée officiellement du 15. au 28.1.1971

Chemises de nuit exclusives
Dusters confortables
Robes d'intérieur douillettes
Soutiens-gorge modernes
Gaines-culottes seyantes

avec

50%

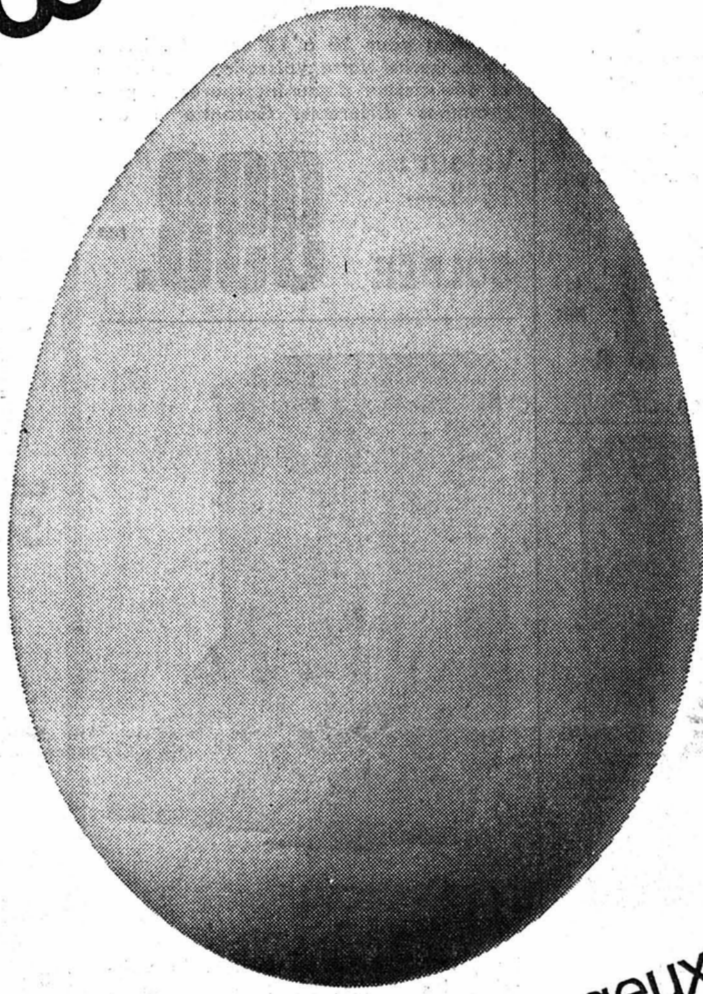
Pour les articles présentés sur «Ständer» spéciaux, tables, étagères, corbeilles.

Rabais de 10% sur la lingerie dont le prix n'a pas été réduit («Hanro» excepté)



2000 Neuchâtel, Croix-du-Marché
fermé lundi matin
fermé du mardi au samedi de 12 h 30 à 13 heures

de délicieux œufs du pays



à des prix très avantageux

BIENTOT

woodstock
3 jours de paix, de musique... et d'amour
L'événement du Festival de Cannes 70

TAPIS MUR À MUR

Toutes les meilleures marques :
STAMFLOR - TISCA - TIARA - SYNTOLAN
ROLANAFLO, etc.

- Le choix
- La qualité
- Le service irréprochable
- Les prix avantageux

Benoit

Mallefer 25 - Tél. 25 34 69 - Neuchâtel
Devis sans engagement - Présentation à domicile
des collections, le soir également

Hôtel-restaurant Les Bugnenets
samedi 23 janvier, dès 20 h.

Danse

avec l'orchestre «TROIS ETOILES»

L'Écu de France
HÔTEL-RESTAURANT
Concise

Fam. René Furrer
Tél. 024 4 51 22

Spécialités campagnardes et du lac
Menu du jour à Fr. 6.50
TRUITES DE RIVIÈRE
FERMÉ LE JEUDI

Loterie du Football-club Vully-Sport

Les numéros gagnants :

1er prix	Nos	1874
2me »		1053
3me »		2071
4me »		0852
5me »		1116
6me »		1859
7me »		0447
8me »		0329
9me »		0638
10me »		2400

rapides PRÊTS discrets

Banque de Crédit
1200 Genève, 11, rue d'Italie
Tél. 022 256265

Kredit Bank
3001 Bern, Storchengässchen 6
Tél. 031 224366

Café du Théâtre
Fermé le dimanche pour mieux vous servir les jours de semaine

le club

Bar à café glacier
21, fbg du Lac

Bonne ambiance

Musique agréable

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

AGENCE DATSUN

Opel Kadett Coupé
complètement révisé peinture neuve.

Peugeot 404
1963 - grise

Peugeot 404
1968 - 67,000 km.

FIAT 124 A
1969 - 27,000 km.

Garage BARDO
NEUCHÂTEL,
tél. 24 18 42.

A vendre

AUSTIN 850

Limousine
4 places
4,3 CV
Expertisée
Prix : Fr. 2200.—
Grandes facilités de paiement

Garage
R. WASER
34-38, rue
du Seyon
Neuchâtel

A vendre

MGB 1800

overdrive, radio,
excellent état.
3800 fr.
Tél. (038) 51 32 62.
(heures des repas).

A vendre

VW 1200

modèle 1963.
43,000 km.
Fr. 3750.
Tél. 33 30 29.

A vendre

2 CV-1963

en bon état
de marche.
Tél. 41 14 44. le soir.

Opel Kadett

en bon état.
Tél. 47 12 63.

Garage - Carrosserie Moderne

G.-H. Rossetti Boudevilliers
Dir. vente R. Christinat
tél. 36 15 36, 53 33 62

Citroën DW 21 Pallas
rouge, intérieur noir
décembre 1968, expertisée

Opel Commodore GS
gris métallisé, intérieur noir
1969 seulement 16,000 km

A vendre voitures expertisées

VAUXHALL Commerciale
1965, blanche

VAUXHALL Cresta
1962, grise
Fr. 1000.—

VW 1600 L Variant
1966, bleue

ID, 1966, grise

2 CV, 1965, grise

RENAULT 4 L
1969, rouge

AUSTIN 850
blanche

NSU 1200 C
1969, bleue

GARAGE DE LA STATION
Valangin Tél. 36 11 30

OCCASIONS

expertisées - crédit - échanges

Citroën D spécial

1970
Rouge bordeaux, Radio,
12,000 km. Parfait état.
Fr. 11,900.—

Citroën D super

1970. Blanc cygne. 24,000 km.
Fr. 10,800.—

Garages
Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

VOYAGES

1188 GIMEL 1004 LAUSANNE
15, rue Marterey
021 / 74 30 36-35 021 / 22 14 43

LE COULTRE

Notre catalogue
VACANCES ET VOYAGES 1971
vient de paraître et vous propose des tours en
**Suisse - Italie - Allemagne - Autriche - Yougoslavie -
Hollande - France - Espagne, etc.**

A découper

Veuillez me faire parvenir, sans engagement et gratuitement,
votre catalogue «Vacances et Voyages 1971».

ADRESSE : _____

Avantageux

MAGA

paquet double **290**
au lieu de 3.40

FLORIS

paquet double **225**
au lieu de 2.55

Avec timbres

Du 15 janvier au 3 février 1971

Vente autorisée par le Département de police

SOLDÉS FOUS

60%

TORRE VOUS OFFRE DES RABAIS INOUIIS JUSQU'A

RABAIS FOUS SUR LES FRIGOS !!!



UN TRÈS BEAU FRIGO AMSA 145 I ** TT
Super-freezer 10 litres ** — dégivreur automatique — casier à beurre — tiroir à légumes — porte à fermeture magnétique — éclairage intérieur — compresseur hermétique garanti 5 ans — Dimensions : 85 x 54 x 58 cm.

Valeur : 328.—
SOLDÉ 249.—

Fantastique : AMSA 155 I ** TT

Super-freezer 12 l** — dégivreur automatique — casiers à beurre et à fromage — tiroir à légumes — cuve métal — éclairage intérieur — porte à fermeture magnétique — compresseur hermétique garanti 5 ans — Dimensions : 85 x 50 x 60 cm.

Valeur : 388.—
SOLDÉ 279.—

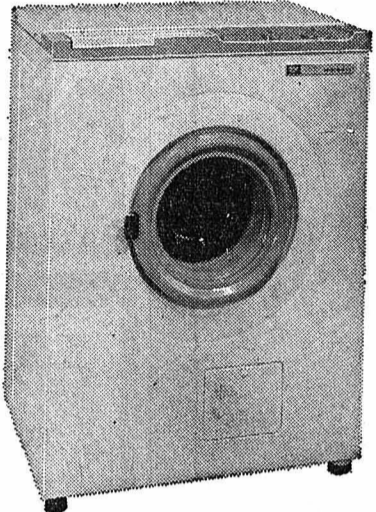


PROFITEZ! FRIGO DP 275 I * teck**

Façon teck. Congélateur 50 l*** — dégivrage et évacuation d'eau — 100% automatique — casiers à beurre, fromage, viande — cuve métal — éclairage intérieur compresseur garanti 5 ans — Dimensions : 151 x 55 x 60 cm.

Valeur : 898.—
SOLDÉ 699.—

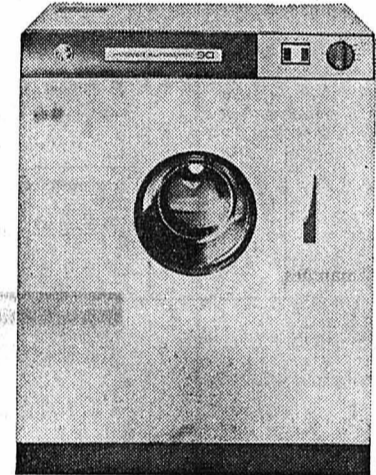
CHOIX FORMIDABLE DE MACHINES À LAVER FOLLEMENT SOLDÉES !!!



FOLLEMENT PRATIQUE INDESIT EXPORT
machine à laver le linge 100% automatique, capacité : 5 kg, grande variété de programmes, garantie 1 an.

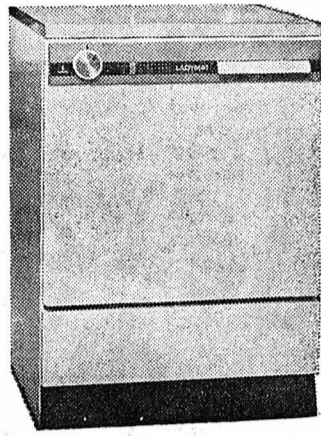
Valeur : 790.—
Supplément 380 V : Fr. 100.—
SOLDÉE 569.—

Supplément 380 V : Fr. 80.—



HOOVER 90 AUTOMATIQUE
pour 4 à 5 kg de linge, tambour acier inoxydable, 15 programmes, 4 températures d'eau, 4 rinçages, porte à sécurité. Montée sur roulettes. Dimensions 85 x 69 x 54,5 cm. Garantie 1 an.

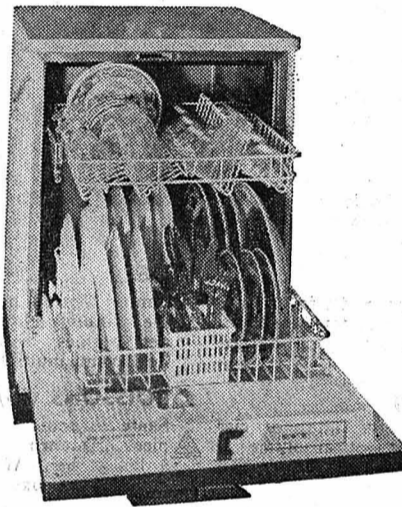
Valeur : 1390.—
SOLDÉE 979.—



LAVE - VAISSELLE SIEMENS WG 34

convient pour 10 à 12 couverts. Lave, rince, sèche votre vaisselle. Chauffage et adoucisseur d'eau incorporés. 2 programmes différents. Garantie 1 an.

Valeur : 1348.—
SOLDÉE 998.—



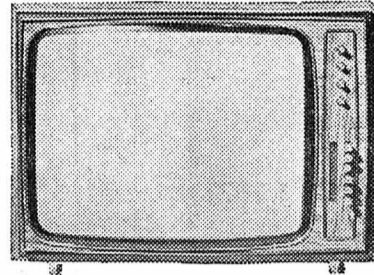
LAVE-VAISSELLE NEFF 5026

lave, rince, sèche les verres, la vaisselle, les casseroles. 5 programmes, avec adoucisseur d'eau incorporé. Garantie 1 an.

Valeur : 1790.—
SOLDÉE 1099.—

CHOIX INOUI DE TÉLÉVISEURS SOLDÉS!

3 exemples éloquentes :

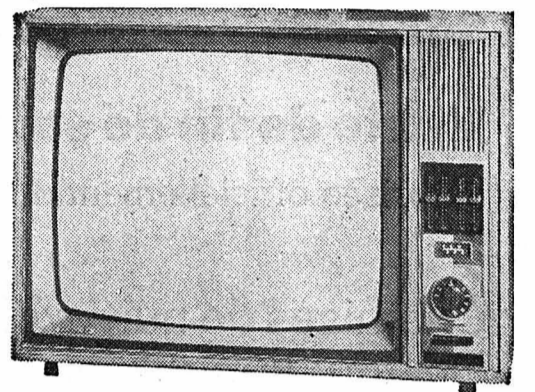


TV SONDYNA 692

Téléviseur portable à poignée escamotable — 1res et 2mes chaînes suisses et françaises — écran super-rectangulaire de 51 cm — Sélection automatique de 6 programmes — antennes télescopiques incorporées.

Valeur : 1098.—

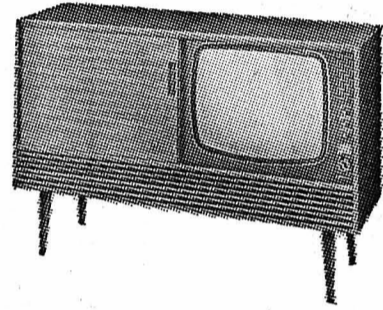
SOLDÉ 869.—



TV GRUNDIG « RECORD »

Ecran super-rectangulaire de 61 cm. 1res et 2mes chaînes. sélection automatique des programmes. Haut-parleur frontal.

Valeur : 1395.—
SOLDÉ 899.—

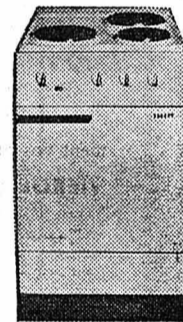


GRUNDIG K 2300 MEUBLE COMBINÉ

Téléviseur multinorme à écran 59 cm. 1res et 2mes chaînes; suisses et françaises — Récepteur radio 4 gammes d'ondes : longues, moyennes, courtes, ultra-courtes stéréo (FM) — changeur automatique pour 10 disques DUAL 1010 stéréo, 3 haut-parleurs. Noyer naturel satiné.

Valeur : 2795.—
SOLDÉ 1599.—

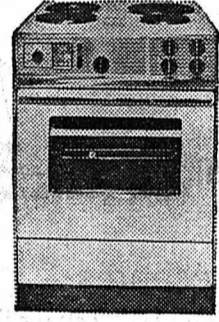
SOLDÉS FOUS SUR LES CUISINIÈRES !!!



Cuisinière 3 plaques

3 plaques dont 1 rapide — four géant à thermostat — lampe témoin — garantie 1 an (selon cliché).

Valeur : 428.—
+ couv. 30.—
SOLDÉE 299.—



Superbe cuisinière!

4 plaques dont 2 rapides — 1 plaque à thermostat, minuterie, four géant vitré à thermostat, grill infrarouge, broche possible, garantie 1 an.

Valeur : 778.—
+ couv. 30.—
SOLDÉE 599.—

Cuisinière 4 plaques

4 plaques dont 1 rapide — four géant à thermostat, lampe témoin, tiroir socle, garantie 1 an.

Valeur : 548.—
+ couvercle 30.—
SOLDÉE 399.—

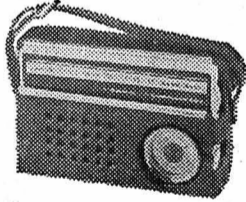
Avec grill!

3 plaques dont 2 rapides — four géant vitré à thermostat — grill infrarouge, broche possible — tiroir socle — garantie 1 an.

Valeur : 628.—
+ couv. 30.—
SOLDÉE 459.—

TRANSISTORS!
soldés dès 49.—

2 autres exemples :



Transistor avec montre-réveil (branchée sur la station de votre choix). 2 longueurs d'ondes (longues et moyennes), 7 transistors. Prises pour antenne extérieure et écouteur. Housse comprise.

SOLDÉ 59.—

Vous en raffolerez LOEWE-OPTA LISSY

Ondes longues, moyennes, ultra-courtes (FM), prise pour écouteur, possibilité d'adapter au secteur.

SOLDÉ 99.—

ÉLECTROPHONES!
2 exemples typiques :



RABAIS FOUS SUR LES ÉLECTROPHONES!

Follement jeune! Wilson Beat Ravissant électrophone à 4 vitesses avec haut-parleur incorporé. Arrêt automatique à fin de disque. Une affaire!

SOLDÉ 79.—

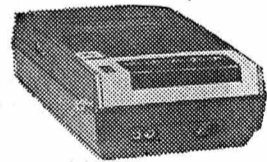
TEPPAZ BALLAD

Électrophone à 4 vitesses, avec arrêt automatique, haut-parleur dans le couvercle. Réglage de la tonalité.

Valeur : 159.—
SOLDÉ 129.—

••••• SUPER-SOLDÉS SUR LES CHAINES HI-FI •••••

ENREGISTREURS!
2 exemples de notre choix :



STANDARD SRT 116

à cassettes, fonctionne sur piles et secteur, commandes, à touches, micro à télécommande, prise radio, prise écouteur.

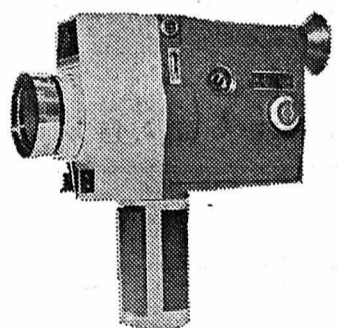
SOLDÉ 119.—

INOUI! PHILIPS 4302

2 pistes, vitesse de la bande 9,5 cm/sec., puissance 1,5 watt, modulation à réglage automatique ou manuel. La qualité d'une très grande marque!

Valeur : 298.—
SOLDÉ 219.—

PHOTO-CINÉ!
1 exemple :



CINETOR 209 SUPER 8

électrique, 2 vitesses, zoom électrique, viseur réglable, contrôles de batterie et de métrage, prise pour flash. Sac oblig. Fr. 25.—

Valeur : 398.—
SOLDÉE 298.—

ATTENTION! Nos appareils soldés sont neufs et proviennent de nos expositions et surplus de stocks avec parfois de petites griffures dues au transport.

DISQUES

SOLDÉS FORMIDABLES!!!
Disques 45 tours de grandes marques avec vedettes internationales.

45 tours simples
SOLDÉS -90 ou 3.50

45 tours super
SOLDÉS 1.50 ou 6.—

GRAND CHOIX DE DISQUES 30 cm NEUFS DE GRANDES MARQUES AVEC GRANDES VEDETTES

Prix catalogue 16.— et 19.—
SOLDÉS DÈS 5.— pièce

Autres séries dès
7.90 pièce ou 3 pour 21.—
9.50 pièce ou 3 pour 25.—

DISQUES CLASSIQUES

Choix immense de grandes marques avec grands inter-prètes valeur 19.— et 24.—

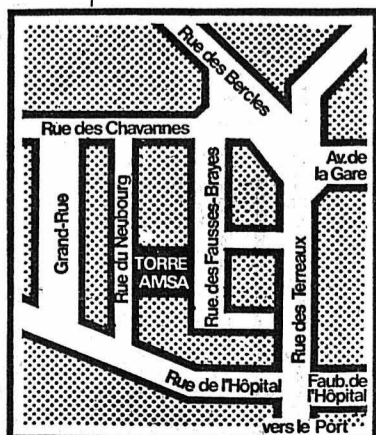
3 disques
SOLDÉS 6.50 ou 15.—

SOLDÉS AVEC SUPERGARANTIE!

N'importe quel appareil non portatif soldé maintenant sera repris au même prix si vous désirez l'échanger contre un modèle neuf d'ici au 30 avril 1971.

Même pendant les soldes vous bénéficiez de nombreux avantages :

- Tous les appareils neufs sont garantis.
 - Facilités de paiement larges et légales même sur les appareils soldés, sur simple demande.
 - Service après-vente assuré par nos spécialistes.
- Durant les soldes, nos prix s'entendent départ magasin. Modeste participation pour livraison.



Notre magasin est ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Le samedi, de 8 h à 17 h sans interruption. Fermé le lundi matin.

TORRE-AMSA - AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

Le plus grand centre spécialisé de toute la région neuchâteloise!
NEUCHÂTEL : 5, rue des Fausses-Brayes (à côté des Terreaux)
Téléphone 25 76 44 (3 lignes)

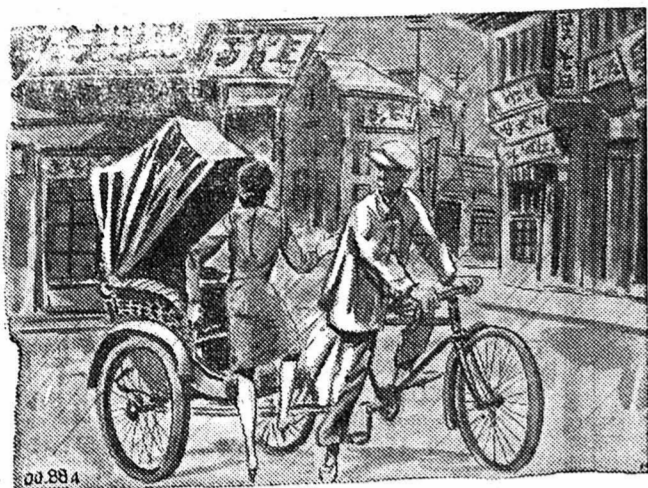
A GENÈVE : TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A. - AMSA - 3, rue de Rive et 5, rue Rousseau
A LAUSANNE : AUX ARTS MÉNAGERS S.A., TORRE - AMSA - 11 et 30, Petit-Chêne.

MINI-SERIES POUR 1971

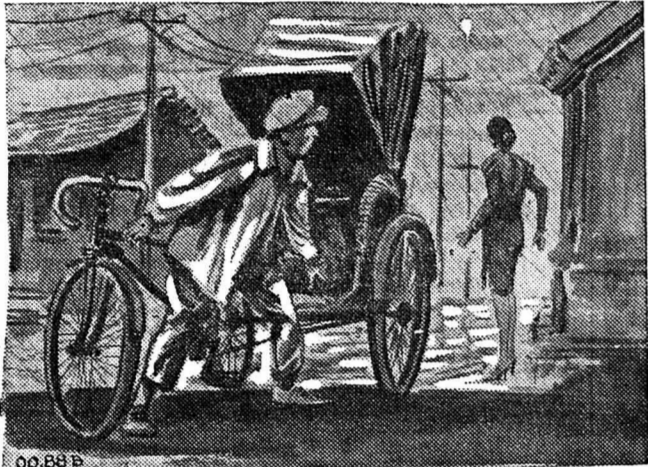
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Hubert Bonisseur de la Bath a obtenu de Chau Lai-ping le rendez-vous qu'il demandait.

Le Rickshaw



Chau Lai-ping avait tout perdu. Refoulant le sanglot qui montait à sa gorge elle traversa le hall du «Central» en gardant la tête haute. Un rickshaw freina le long du trottoir sur la chaussée luisante. «Je n'ai plus d'argent» dit-elle au conducteur. «Ça ne fait rien! Je te connais, tu paieras demain. Monte!» Quand elle se fut assise, il fixa le tablier de grosse toile prévu pour les jours de pluie. «Demain, assura-t-il, la chance tournera.» Quand elle se fut assise, il fixa le tablier de grosse toile prévu pour les jours de pluie. «Demain, assura-t-il, la chance tournera!» Demain... Tandis que le rickshaw filait par les rues mouillées, Chau Lai-ping ne retint plus ses larmes. Soudain, elle se rappela l'étranger qui voulait la voir.



Que lui voulait-il? Il avait l'air riche. Il pourrait payer, lui donner l'argent qu'il fallait pour faire tourner la chance. Elle ferma les yeux, mais bientôt un léger choc la sortit de ses songes. «Quelque chose de cassé, dit le conducteur du rickshaw. Il faut que tu finisses la route à pied. Tu es tout près de chez toi.» Une gifle de pluie la réveilla tout à fait, et elle reconnut dans le lointain les lumières du «bloc des pauvres» où elle habitait. Au bout d'une cinquantaine de mètres, elle se reprocha de n'avoir pas songé à proposer au conducteur si obligeant et revint sur ses pas.



Le rickshaw avait disparu. Peut-être était-il cette petite lumière rouge qui dansait en s'éloignant vers le centre de la ville? Pourquoi l'homme avait-il menti? Une crainte vague serra le cœur de la jeune femme qui eut un instant la tentation de faire un crochet pour suivre l'avenue mieux éclairée et plus fréquentée qui conduisait au poste-frontière. Mais, se gourmant, elle s'engagea dans la voie de terre battue, semée de fondrières, qui menait directement chez elle. La crainte lui vint d'être en retard. Si l'étranger ne l'avait pas attendue, sa chance, sa dernière chance, s'était évanouie.



Elle essaya de courir et crut aussitôt entendre quelqu'un courir derrière elle. Sa peur se précisa: si l'homme du rickshaw avait menti simulat une panne, c'était que quelqu'un l'avait payé, quelqu'un qui la poursuivait maintenant pour la tuer... En butant contre une pierre elle se tordit la cheville, glissa, tomba dans une flaque boueuse. Dans le silence, elle perçut des pas qui s'approchaient posément. Refusant de perdre la face devant la mort, elle se tourna de façon à s'étendre sur le dos, et regarda venir son assassin.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: Le bol de porcelaine

POUR VOUS MADAME

Un menu

Consommé aux pâtes
Raie au beurre noir
Pommes vapeur
Salade
Clémentines flambées

Le plat du jour: Clémentines flambées

Préparation: 10 minutes (1 heure d'avance); cuisson 5 minutes.
Pour 6 personnes: une douzaine de clémentines, 100 g de sucre, 1/4 verre de rhum.
Laver et essuyer les fruits. A l'aide d'un couteau scie, les couper en fines rondelles, sans les épilucher.
Dans une jatte de verre culinaire, disposer des rangées de rondelles de mandarines, en les saupoudrant de sucre. Laisser macérer une heure. Cinq minutes avant de servir, porter le plat à four doux. Au dernier moment, faire tiédir le rhum, l'enflammer dans la casserole et le verser sur les fruits.

Quelques trucs

— Le lait n'attache pas en bouillant, si avant de le verser dans la casserole vous avez mis au fond quelques gouttes d'eau.
— Les oranges: n'en jetez pas le peau. Frottée sur les doigts elle fait disparaître toutes les odeurs de cuisine.
— La râpe à fromage est émoussée? Frottez-la en biais avec du papier de verre, elle pourra encore servir efficacement.
— Le poisson une fois vidé se conserve mieux si vous le saupoudrez très légèrement de sucre en poudre.

Objets en étain

Pour nettoyer les objets en étain: battez des œufs en neige et incorporez-y 2 cuillerées à soupe d'eau de javel 12 degrés; dépoussiérez l'objet et frottez-le avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple, laissez sécher.
Il est recommandé de passer ensuite un chiffon doux imprégné de vaseline. Polir, terminez en lustrant avec un chiffon doux.

Rions un peu

Après le dîner, Madame annonce: «Je suis fatiguée, chéri. On va jouer à pile ou face pour savoir qui fera la vaisselle.»
D'accord.
— Si c'est face tu la laves, si c'est pile tu la laves et tu l'essuies.

Votre prénom: René

René est un prénom particulièrement bénéfique. Les René comme Renée sont intelligents, brillants, sûrs d'eux-mêmes, d'un remarquable sang froid. Ils sont fidèles en amitié comme en amour, ainsi que les Renée qui, en certaines circonstances peuvent cependant faire preuve de brusquerie sans jamais manquer à la gentillesse et à l'honnêteté.

A méditer

Je dois tous mes succès à ce que j'ai toujours été en avance.
Amiral NELSON

HOROSCOPE

Bon moment pour présenter des plans ou bien des réalisations, ces démarches seront couronnées de succès. Le domaine sentimental sera excellent dans la soirée. Naissances: Les enfants de ce jour seront des optimistes, sociables. Ils auront un peu tendance à «réver».

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Vous vous laissez un peu trop aller. Amour: Ne ressassez pas toujours les mauvais souvenirs. Affaires: Réfléchissez avant de vous lancer.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Ne négligez pas un début de sinusite. Amour: Ne craignez pas de dire ce que vous ressentez. Affaires: Redoublez vos efforts.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Variez votre nourriture, l'appétit reviendra. Amour: Usez de diplomatie pour dissiper un malentendu. Affaires: Evitez d'arriver en retard à votre travail.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Oubliez vos soucis, vous trouverez le sommeil. Amour: Renforcez les liens familiaux. Affaires: Il vous sera demandé un effort supplémentaire.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Ne faites pas trop d'efforts physiques. Amour: Méfiez-vous des beaux parleurs. Affaires: N'exprimez pas ouvertement vos opinions.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Diminuez la quantité de vos cigarettes. Amour: Ca ne sert absolument à rien de boudier. Affaires: Une rentrée d'argent est possible.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Ne vous surmenez pas trop. Amour: Un projet entraînera des discussions familiales. Affaires: Evadez-vous de votre milieu habituel.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Tributaire de votre moral. Amour: Ne parlez pas de vos aventures passées. Affaires: Acceptez les critiques de vos amis.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Surveillez votre équilibre nerveux. Amour: Tout s'arrangera si vous dites ce que vous avez sur le cœur. Affaires: Mettez tout en œuvre pour réussir.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Faites travailler vos articulations. Amour: Ne perdez pas un temps précieux à rêver. Affaires: Votre situation risque d'être bouleversée.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Votre cœur est votre point sensible. Amour: Ne prenez pas trop au sérieux des paroles désagréables. Affaires: Allez de l'avant, multipliez les démarches.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Accordez des soins attentifs à vos pieds. Amour: N'ôtez pas votre confiance à l'être cher. Affaires: Montrez-vous actif et consciencieux.

MOTS CROISES

Problème No 309

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTALEMENT
1. Agonisantes. 2. Cépage cultivé dans le Midi. — Sur un chapeau. 3. Sigle

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts: Dessins d'enfants.
Musée cantonal d'archéologie (Hôtel Dupeyrou): Exposition.
TPN, Centre de culture: Exposition Noël Devaud.
CINÉMAS. Arcades: 20 h 30, Les Novices. 18 ans.
Rex: 20 h 30, Pornorama. 18 ans.
Studio: 20 h 30, Perverse jeunesse. 18 ans.
Bio: 18 h 40, Marat-Sade. 16 ans. 20 h 45, Flesh. 20 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, La Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil. 16 ans.
Palace: 20 h 30, Domicile conjugal. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escalade de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.
DANCING
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
La Petite Cave jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): G. Montandon, Epancheurs.

Service d'urgence des pharmaciens: Région Boudry - La Côte. Pharmacie Marx, Cortaillo, tél. 43 16 44.

AUVERNIER
Galerie Numaga: Arturo Bonfanti. Caveau des Abbesses: bar-dancing.
COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 15, Hibernatus.
LE LANDERON
Cinéma du Château: relâche.
PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, L'Etoile du Sud.
Galerie 2016: Aimé Montandon.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE	FRANCE II
18.00 Téléjournal 18.05 (C) Bunny et ses amis 18.20 Avant-première sportive 18.40 (C) L'actualité au féminin 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont 19.05 Fancouverte 19.40 Téléjournal 20.05 (C) Carrefour 20.25 Caméra-sport 20.45 Le Maître 22.00 La voix au chapitre 22.25 L'actualité artistique 22.30 Téléjournal	13.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers 14.00 R.T.S. Promotion 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame 15.10 (C) Provinces 18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers 19.00 Actualités régionales 19.20 (C) Colorix 19.30 (C) 24 heures sur la II 20.30 (C) La Veillance aux deux visages 22.45 (C) L'extravagant Monsieur Fiedds 23.30 (C) 24 heures dernière
SUISSE ALÉMANIQUE	SVIZZERA ITALIANA
9.15 Télévision scolaire 10.00 Contemplation 10.15 Friedrich Durrenmatt 17.00 La terre est ronde 18.15 Télévision éducative 18.44 (C) Fin de journée 18.50 Téléjournal 19.00 L'antenne 19.25 Chambre 13 20.00 Téléjournal 20.15 Dossier XY... 21.15 Dieux, esprits et fantômes 20.00 Téléjournal 22.10 (C) Kaléidoscope 23.00 Dossier XY...	18.10 Per i ragazzi 19.05 Telegiornale 19.15 Guten Tag 19.50 Il prisma 20.20 Telegiornale 20.40 (C) Una mamma per tavo 21.30 Ritratti Alberto Lattuada 22.30 Felix Leclerc 23.00 Telegiornale

FRANCE I
10.23 Télévision scolaire 12.30 Midi-magazine 13.00 Télé-midi 13.30 Cours de la Bourse 14.05 Télévision scolaire 14.47 Télévision scolaire 16.30 Télévision scolaire 18.30 Dernière heure 18.35 Vivre au présent 18.55 Pour les petits... 19.00 Actualités régionales 19.25 Rien que la vérité 19.45 Information première 20.15 Noël aux Quatre-Vents 20.30 Les Saintes chéries 21.00 Objectifs 22.00 Le cabaret de l'histoire 22.50 Télé-nuit

ALLEMAGNE I
16 h, téléjournal. 16.05, päng. 16.30, télétechnicum. 17 h, Katzenmusik. 17.25, avec les rédacteurs de la presse scolaire de Munich. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, au nom du progrès. 21 h, nouvelles de Bonn. 21.25, le septième sens. 21.30, la nouvelle équipe. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, L'Attentat. 24 h, téléjournal.

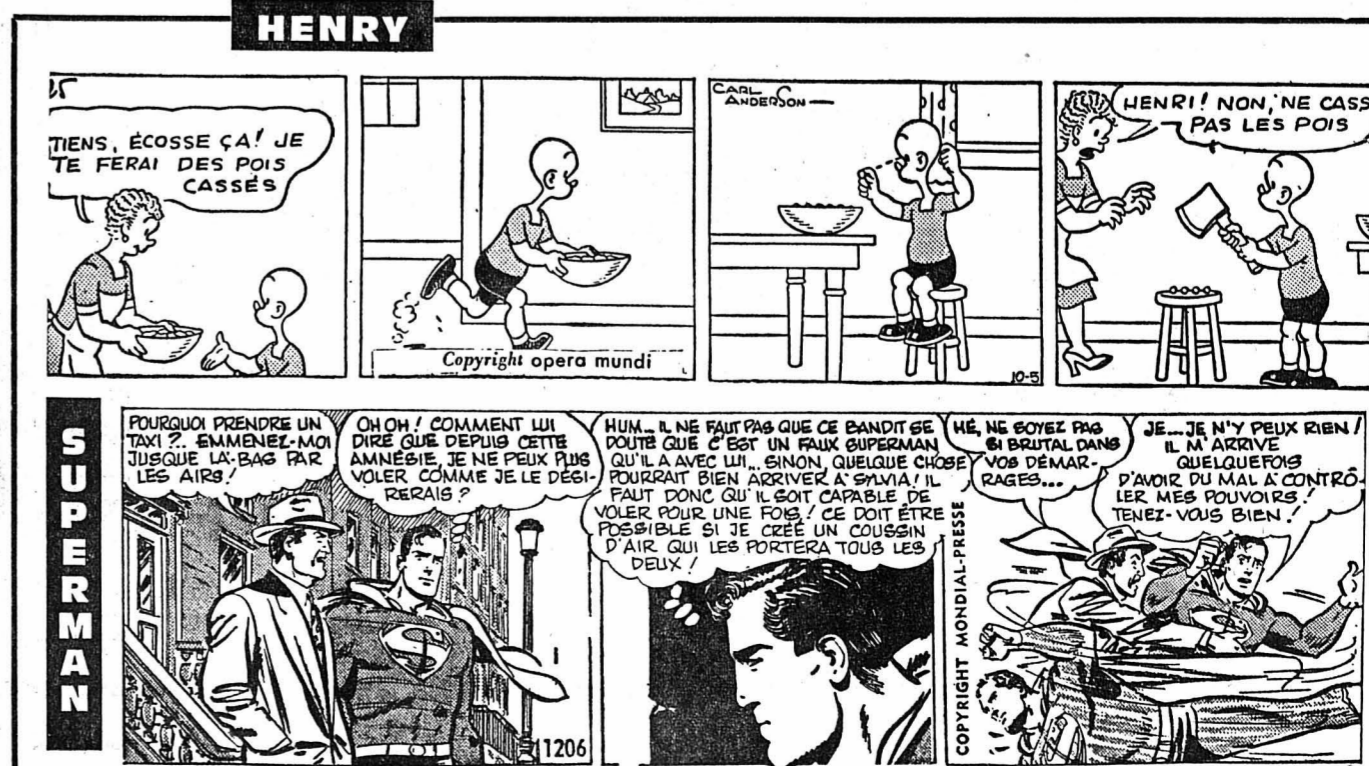
ALLEMAGNE II
16.30, Vive la vie. 16.55, existentiel des débouchés pour les étudiants en philosophie. 17.25, informations, météo. 17.35, téléports. 18.05, plaque tournante. 18.40, ce sacré mois. 19.10, la justice royale de Bavière. 19.45, informations, météo. 20.15, dossier des affaires classées. 21.15, show Rolf Harris. 22.05, informations classées. 22.25, le monde chrétien, météo. 22.20, dossier des af-

RADIO

Softens et télédiffusion
6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, Eve au rendez-vous. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, spécial-neige. 12, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un a déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, cause commune. 14 h, informations. 14.05 émission radiocollaire, suivez le panda. 14.45, moments musicaux. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.
16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Jane Eyre. 17 h, informations. 17.05, bonjour les enfants. 17.15, tous les jeunes. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, l'actualité universitaire. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.29, bulletin météorologique. 19.30, magazine. 20 h, charades. 20.30, Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, les chemins de la vie. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.
Second programme
10 h, œuvres de Debussy. 10.15, radiocollaire. 10.45, œuvres de Debussy. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.15, idées de demain. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik im Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, information, cette semaine en pays valaisan. 20.14, on cause, on cause. 20.15, perspectives. 21.15, de vive voix. 22 h, jazz à la papa. 22.30, techniques et recherches. 23 h, hymne national.
Beromünster et télédiffusion
6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour champêtre. 6.20, musique populaire. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, watermusic Haendel. 9 h, succès d'autrefois à la mode

11.05, musique de chambre. 11.05, Schweiz — Suisse — Svizzera. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radiocollaire. 15.05, conseil du médecin. 15.15, disques pour les malades. 16.05, thé-concert. 17 h, chansons et danses du Texas. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sport, communiqués. 19.15, informations, météo, actualités. 20 h, musique. 20.30, 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, rapide de nuit.

De tout pour faire un monde
Halte aux voleurs de livres
Un simple ruban capable de réagir à un champ magnétique constitue un excellent moyen de repérer les voleurs qui dérobent des livres ou des revues dans les librairies ou les bibliothèques. Le morceau de ruban métallique est dissimulé dans le livre ou le périodique. Si le voleur passe sous l'appareil électronique placé près de la sortie et qui produit le champ magnétique, un signal se déclenche aussitôt. Bien entendu, le vendeur ou le gardien peut débrancher l'appareil émetteur lorsque le client qui passe la porte a effectivement acquitté son achat, ou a été autorisé à emporter un livre ou une revue.
Du cristal dans le creux des dents
Aussi dur qu'un amalgame classique mais d'aspect strictement semblable à celui d'une dent naturelle, c'est ainsi que se présente le nouveau matériau d'obturation dentaire mis en vente aux Etats-Unis. Fabriqué à base de cristal de quartz, «Adaptic», c'est le nom du nouveau matériau, est produit par la firme «Johnson and Johnson». Il est si dur que des instruments à pointe de diamant doivent être employés pour le découper. Une fois en place sur une dent, il est absolument impossible de dire où s'arrête la dent naturelle et où commence la partie artificielle.



50 ANS Total dans 46 pays
Total Les comprimés Total sont d'un prompt soulagement en cas de
Rhumatisme - Goutte - Sciaticque
Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses
Total vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra! Prix Fr. 1.90 et 4.80 - Cure 23.25
Comme friction, prenez le Liniment Total très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

STATION-SERVICE PRÉBARREAU
 Neuchâtel (038) 25 62 62
 Normale 90-92 oct. **-.58**
 Super 98-100 oct. **-.60**
 René NYDEGGER

Dans la chaude ambiance

des **Halles** à Neuchâtel,

Une spécialité bien de chez nous

Les filets de perches en sauce neuchâteloise

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

JAGUAR X J 6

2.8 litres, 23,000 km. Luxueuse limousine, compacte, nouvelle forme, gris clair, intérieur cuir rouge, état de neuf. Voiture de première main, équipée de glaces électriques, radio, ceintures, etc.
 Fr. 18,900.—
 GARAGE PLACE CLAPARÈDE S.A.
 Tél. (022) 46 08 44.

J'ACHÈTE

toutes petites voitures jusqu'à 6 CV. Tél. 47 16 12.

A vendre magnifique

Alfa Romeo 1750

modèle 1968, expertisée. Parfait état. Tél. 25 04 56.

L'OCCASION DU JOUR

Fiat 124 S Coupé

1970, moteur 1600 1000 km
 Fr. 13,400.—

Garages Henri Favre
Apollo
 Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

TEMPS BÉNÉFIQUE

temps bénis pour votre porte-monnaie

car nous voulons que vous puissiez vous permettre plus.



49.- Manteau de pluie de prix très avantageux, avec ceinture et bas-volets. En Dacron/coton.

spengler

Vente exceptionnelle légalement autorisée du 15 au 23 janvier 1971.
 10 % de rabais sur tous les articles aux prix non réduits.
 30 % de rabais spécial sur tous les manteaux de fourrure.
 Confection pour dames, messieurs et enfants, BIENNE, angle rue de Nidau / rue Neuve

OCCASIONS

Alfa Romeo 1750

G.T. Veloce, 5 jantes spéciales, radio, 25,000 km, garantie sans accident.

Austin 1000

1968, expertisée et garantie, 3800 fr.

Austin 850

1966, expertisée et garantie, 2600 fr.

VW 1300

1966, impeccable, 3700 fr.

Facilités de paiement. Auto-Marché, Cornaux. Tél. 47 16 12.

OCCASIONS

Ford Cortina 1600 E
 41,000 km
 Reprise
 Facilités de paiement par crédit G.M.A.C.

GARAGE DU ROG
 MAINTIENNE NE DISTR GENERAL MOTORS TEL 331114

OCCASIONS

AVANTAGEUSES

DAF 750 1962 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili, 52,000 km.

DAF 33 COMBI 1968 4 CV, blanche, 3 portes, intérieur simili, 40,000 km.

VW 1500 1963 8 CV, beige, 2 portes, intérieur drap.

VW 1500 SCARABEE 1968 8 CV, beige, 2 portes, intérieur simili, radio, 65,000 km.

OPEL 1700 1963 9 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.

OPEL 1700 1965 9 CV, beige, 2 portes, intérieur simili.

FORD 17 M 1962 9 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.

FORD 17 M 1967 9 CV, bleue, 4 portes, intérieur simili, radio.

FORD 17 MS 1968 9 CV, verte, 2 portes, intérieur simili.

FIAT 1800 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur drap, moteur neuf.

RENAULT R 4 1968 5 CV, blanche, 5 portes, intérieur simili, 4 vitesses, 43,000 km.

RENAULT R 16 1968 8 CV, bleue, 4 portes, intérieur simili, 62,000 km.

RENAULT R 8 A 1965 6 CV, grise, 4 portes, automatique.

PEUGEOT 404 1966 9 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur simili.

Facilités de paiement — Essais sans engagement. Demandez liste complète avec détails et prix

GARAGE DU LITTORAL

M. et J. - J. Segessemann & Cie

DISTRIBUTEUR PEUGEOT

Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel, tél. (038) 25 99 91

Au 1^{er} étage de notre garage



DE VOITURES D'OCCASION

PAS DE SOLDES... MAIS DES PRIX D'HIVER... DES PRIX EXTRAORDINAIRES

Un aperçu de notre choix

CORTINA E	1969	bleu métallisé
LANCIA FULVIA GT	1967	bleue
SIMCA 1100 GLS	1968	gris métallisé
FORD 15 M TS	1967	grise
SIMCA 1300		grise
ALFA TI	1966	verte
FULVIA COUPÉ HF	1968	rouge
OPEL Rekord	1965	blanche
R 16 TS	1968	bleu métallisé
PEUGEOT 204	1969	bordeaux
CORVAIR Monza	1966	blanche
FORD 17 M	1968	grise
ALFA 1600 GT Coupé	1967	bleu foncé
LANCIA FULVIA Coupé	1970	rouge
LANCIA FULVIA Coupé	1968	blanche
VOLVO 144 S	1968	ivoire
BREAK VOLVO	1968	ivoire
AUSTIN 850 et 1000	1969 et 1970	ivoire

REPRISES AU PLUS HAUT PRIX DU JOUR
CRÉDIT IMMÉDIAT ET SANS COMPLICATIONS
ESSAIS SANS ENGAGEMENT
GARAGE GRATUIT JUSQU'À LA LIVRAISON

GARAGE DES 3 ROIS

J.-P. et M. Nussbaumer

Neuchâtel
 La Chaux-de-Fonds
 Le Locle

Ouvert le samedi toute la journée

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

POUR DAMES:

- magnifique ensemble **ROBE et MANTEAU** 90.-
crimplène
- JUPE midi** 25.-
lainage, large ceinture au lieu de 50.- et 45.-
- ROBE midi** 40.-
pure laine, col officier, ceinture au lieu de 85.-
- ROBE CHASUBLE** 39.-
coloris assortis

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

TV

couleur
noir et blanc

Vente
Location
Echanges
Modèles depuis
Fr. 575.-

Service impeccable,
rapide et consciencieux par personnel spécialisé



Neuchâtel
RADIOS - TV

A vendre
Corsaire Z 550

Amiguet, état de neuf. Prix à discuter.
Tél. (038) 25 41 24.



Pavag-Sac à ordures en papier
Pavag-Ochener en plastique

La solution idéal pour l'enlèvement des ordures
PAVAG SA, 6244 NEBIKON

SOLDÉS

(autorisation officielle)

	Valeur	Soldé
Machine à laver INDESIT Export 5 kg	790.-	590.-
Machine à laver INDESIT Luxe 5 kg	1290.-	890.-
Machine à laver INDESIT Super Bio 5 kg	1590.-	990.-
Machine à laver AEG Lavalux 4 kg	1290.-	950.-
Machine à laver BOSCH 4 kg	1398.-	1050.-
Lave-vaisselle BOSCH modèle table 5 couverts	1198.-	690.-
Lave-vaisselle INDESIT inox 10 couverts	1290.-	950.-
Lave-vaisselle KENWOOD 10 couverts	1450.-	1100.-
Lave-vaisselle AEG 10 couverts	1890.-	1490.-
Lave-vaisselle AEG Luxe Bio inox 10 couverts	2190.-	1890.-
Lave-vaisselle BOSCH inox 10 couverts	2148.-	1790.-

CRETEGNY & CIE

COMPTOIR MÉNAGER

NEUCHÂTEL

Fbg du Lac 43 ☎ 25 69 21

Prêt comptant

★ de Fr. 500.- à Fr. 25.000.-, si vous avez une situation financière saine

- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

Notre «service-exprès», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/391

Banque Rohner & Cie S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

ECONOMIE ET FINANCES

Les communes, la constitution et les logements

Dans un récent communiqué, l'Association des communes suisses annonce que dans leur préavis à l'intention du département fédéral de l'économie publique au sujet de la création d'une nouvelle base constitutionnelle pour encourager la construction de logements, les organes directeurs de l'association ont attiré l'attention des autorités sur les trois points importants que voici:

— Les mesures d'encouragement ne doivent pas seulement favoriser les agglomérations urbaines. Il s'agit également de faire en sorte que des chantiers puissent être ouverts en dehors des agglomérations.

— En s'assurant le terrain nécessaire, il faut en même temps s'assurer les emplacements nécessaires pour le repos et la détente.

— Enfin, la construction de logements ne saurait être distraite du problème des services publics (bâtiments scolaires, stations d'épuration des eaux, réseau de distribution d'énergie, etc.) dont il faut également tenir compte pour octroyer l'aide en cas de pénurie de capitaux, aide qui ne doit pas concerner uniquement la construction de logements.

D'autre part, l'Association suisse pour encourager la construction de logements souligne à ce propos qu'elle approuve «vivement le principe» de la nouvelle conception de l'encouragement à la construction de logements en Suisse, telle qu'elle est formulée dans le texte constitutionnel.

L'Association insiste sur l'encouragement, par la Confédération, à l'acquisition de logements et de maisons familiales; c'est pour elle une préoccupation de première urgence, qui représente une contribution particulièrement précieuse et importante dans le cadre de l'encouragement à la construction de logements à long terme, nouvellement conçu. «Elle fonde son avis sur une étude remise au Conseil fédéral en août 1970, qui signale les possibilités pour la Confédération de contribuer à une rapide expansion de la propriété par étages portant sur les logements à prix raisonnables, en accordant une aide initiale sous forme de prêts remboursables aux intéressés des classes de revenus moyennes et inférieures, sans engager des dépenses qui excèdent les possibilités financières de la Caisse fédérale suisse, à longue échéance, cette aide se financera d'elle-même! L'Association est convaincue que la conception proposée dans le cadre de la politique du marché locatif est la plus efficace du point de vue de l'économie nationale, la plus moderne et, de surcroît, la plus avantageuse pour le contribuable. Elle propose par conséquent de compléter le texte constitutionnel en le précisant et en soulignant ce but.

C.P.S.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL

	20 janv.	21 janv.
Banque nationale	540.- d	540.-
Crédit foncier neuchâtel	800.- d	825.-
La Neuchâteloise as. g.	1600.- o	1600.- o
Gardy	160.- d	175.-
Cortailod	4900.- d	4900.- d
Cossonay	2500.- d	2500.- d
Chaux et ciments	570.- d	570.- d
Dubied	1625.- d	1700.-
Ciment Portland	2800.- d	2825.-
Interfood port.	5400.- d	5400.- d
Interfood nom.	1080.- d	1080.- d
Tramways Neuchâtel	500.- o	500.- o
Navigation Ntel priv.	65.- d	65.- d
Girard - Perregaux	850.- d	860.- d
Paillard port.	460.- d	460.- d
Paillard nom.	135.- d	135.- d

LAUSANNE

	20 janv.	21 janv.
Banque cant. vaudoise	955.-	955.-
Crédit foncier vaudois	875.-	875.-
Innovation	—	350.-
Romande d'électricité	600.- o	600.-
Ateliers constr. Vevy	2700.-	2650.-
La Suisse-Vie ass.	3500.- o	3675.-
Zyma	—	3675.-

GENÈVE

	20 janv.	21 janv.
Grand Passage	325.-	320.-
Charmilles port.	1320.- d	1325.- d
Charmilles nom.	255.- d	255.- d
Physique port.	650.-	655.-
Physique nom.	535.-	530.-
AKZO	103 1/4	104.-
Philips	56 1/4	56.-
Royal Dutch	166.-	167 1/4
Monte-Edison	5.45	5.40
Olivetti priv.	16.40	17.-
Allumettes B.	89.- d	89.- d
S. K. F. B.	245.- d	245.- d

BALE

	20 janv.	21 janv.
Pirelli internat.	233.- d	233.- d
Baloise-Holding	197.-	195.-
Ciba - Geigy port.	2425.-	2400.-
Ciba - Geigy nom.	1645.-	1640.-
Ciba - Geigy bon.	2150.-	2170.-
Sandoz	4120.-	4120.-
Hoffmann-L. R. 1/10	16575.-	16650.-

ZURICH

	20 janv.	21 janv.
Swissair nom.	589.-	585.-
Swissair port.	635.-	650.-
Union banques suisses	3895.-	3900.-
Société banque suisse	3120.-	3120.-
Crédit suisse	3120.-	3135.-
Banque pop. suisse	2040.-	2040.-
Bally	1065.-	1100.-
Electro Watt	2255.-	2270.-
Motor Columbus	1450.-	1465.-
Italo-Suisse	234.-	243.-
Réassurances Zurich	2150.-	2130.-
Winterthur ass. nom.	980.-	975.-
Zurich ass.	4600.-	4650.-
Alu. Suisse port.	2750.-	2745.-
Alu. Suisse nom.	1260.-	1275.-
Brown Boveri	1480.-	1490.-
Saurer	1650.-	1660.-
Fischer	1410.-	1390.-
Landis & Gyr	1725.-	1720.-
Lonza	2150.-	2180.-
Nestlé port.	3080.-	3100.-
Nestlé nom.	2245.-	2225.-
Sulzer	3450.-	3375.-
Oursina port.	1340.-	1350.-
Oursina nom.	1335.-	1340.-
Alcan	105.-	98 1/4
Am. Tel. & Tel.	228.-	225.-
Canadian Pacific	297.-	298.-
Du Pont	561.-	570.-
Eastman Kodak	322.-	319.-
Ford Motor	238.-	239.-
General Electric	411.-	413.-
General Motors	342.-	338.-
I. B. M.	1348.-	1354.-
International Nickel	198.-	196 1/4
Kennecott	161.- d	161.-
Litton	104.-	103 1/4
Std Oil New-Jersey	295.-	297.-

	20 janv.	21 janv.
Union Carbide	185.-	185 1/4
U. S. Steel	145.-	144.-
Machines Bull	66 1/4	68 1/4
Italo-Argentina Cia	28 1/4	29.-
Sodec	153 1/4	153.-
A. E. G.	207.-	204.-
Farben. Bayer	174.-	172.-
Farbw. Hoechst	225 1/4	221 1/4
Mannesmann	192.-	191 1/4
Siemens	241 1/4	239.-

PARIS

	20 janv.	21 janv.
Air liquide	385.-	—
Aquitaine	502.-	510.-
Cim. Lafarge	241.70	243.80
Citroën	102.70	102.60
Fin. Paris Bas	245.40	245.50
Fr. des Pêtr.	171.80	175.20
L'Oréal	1905.-	1915.-
Machines Bull	92.70	95.60
Michelin	1309.-	1320.-
Péchiney	175.50	175.50
Perrier	223.-	222.10
Peugeot	260.50	259.-
Rhône - Poulenc	231.90	236.-
Saint - Gobain	156.40	157.80

LONDRES

	20 janv.	21 janv.
Anglo American	61/ 6	62/ —
Brit. & Am. Tobacco	53/ 3	54/ 3
Brit. Petroleum	90/ 9	91/ —
De Beers	45/ 4	45/ 10
Electr. & Musical	36/ 1	35/ 10
Imp. Chemical	47/ 7	47/ 10
Imp. Tobacco	12/ 10	13/ —
Rio Tinto	41/ 10	42/ 4
Rolls Royce	8/ 9	8/ 10
Roan C.M.	23/ 6	24/ —
Shell Transp.	70/ —	70/ 3
Western Hold.	8-1/ 4	8-1/ 4
Zam. Anglo-Am.	31/ 6	31/ 6

FRANCFORT

	20 janv.	21 janv.
A.E.G.	173.50	172.50
Audi NSU	177.-	178.-
Bad. Anilin	145.50	144.-
B.M.W.	191.-	190.-
Daimler	325.-	320.-
Deutsche Bank	325.50	324.90
Dresdner Bank	240.50	238.50
Farben. Bayer	146.-	144.-
Höchst. Farben	189.50	185.50
Karstadt	353.-	345.-
Kaufhof	251.-	245.-
Mannesmann	162.50	162.70
Siemens	202.-	201.-
Volkswagen	177.50	174 1/4

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

	20 janv.	21 janv.
Allied Chemical	24-1/2	24-3/4
Allum. Americ.	62	62-1/4
Am. Smelting	27-1/8	27-5/8
Am. Tel. & Tel.	52-5/8	52
Anacosta	21-3/8	21-1/8
Boeing	17-5/8	17-7/8
Bristol & Myers	68-3/4	68-1/2
Canadian Pacific	69-1/8	69-5/8
Caterp. Tractor	45-7/8	45-1/8
Chrysler	25-1/2	25-3/8
Coca-Cola	85-3/8	85-1/2
Colgate Palmolive	46-1/2	46-5/8
Control Data	50-1/8	52-7/8
C.P.C. int.	36-1/2	36-1/2
Dow Chemical	76-3/4	77-1/2
Du Pont	132	132-3/4
Eastman Kodak	74-1/4	75-1/4
Ford Motors	55-3/8	55
General Electric	96-3/8	100-1/8
General Foods	87	85-3/4
General Motors	78-1/2	79-1/4
Gillette	46-3/4	46-7/8
Goodyear	30-7/8	31
Gulf Oil	29-5/8	29-5/8
I.B.M.	314-3/4	315-1/2
Int. Nickel	46	46

La tendance

NEW-YORK (AP). — Une hausse assez générale a été enregistrée jeudi à la clôture de la Bourse de New-York où le marché a été très actif. Selon les experts, la Bourse semble prête à connaître des jours fastes après une période d'expectative et d'affermissement.

Billets de banque étrangers

Cours du 21 janvier 1971

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	10.20	10.50
U.S.A. (1 \$)	4.27	4.33
Canada (1 \$ can.)	4.20	4.30
Allemagne (100 DM)	117.-	120.-
Autriche (100 sch.)	16.55	16.35
Belgique (100 fr.)	8.55	8.85
Espagne (100 ptas.)	6.-	6.25
France (100 fr.)	76.75	79.25
Danemark (100 cr. d.)	56.-	59.-
Hollande (100 fl.)	118.50	121.50
Italie (100 lit.)	0.67	0.69 1/4
Norvège (100 cr. n.)	59.-	62.-
Suède (100 cr. s.)	82.-	85.-

Pièces d'or

	Achat	Vente
Suisse (20 fr.)	46.-	50.-
France (20 fr.)	43.-	47.-
Angleterre (1 £)	38.50	42.50
U.S.A. (20 \$)	245.-	265.-
Lingots (1 kg)	5230.-	5310.-

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

Signature des accords KSSU à Paris

En juin 1969, les compagnies européennes Swissair, KLM, SAS et UTA, formant le groupe KSSU décidèrent de traiter en commun l'achat d'avions de grande capacité DC-10-30 de la maison McDonnell Douglas, nécessaires à l'équipement de leurs flottes.

En février 1970, les présidents directeurs généraux des quatre entreprises signèrent un accord-cadre établissant les principes d'une coopération étendue à tous les problèmes d'entretien et d'exploitation de ces avions.

Le 14 janvier 1971, MM. Knut Harup, président directeur général du SAS, Fritz Besançon, président-adjoint de la direction de la KLM, Francis Fabre, président de la direction de l'UTA et Armin Baltensweiler, président-adjoint de la direction de Swissair ont signé à Paris les accords d'application fixant les modalités pratiques de coopération entre les quatre sociétés portant aussi sur la répartition des charges d'entretien d'un ensemble de 43 DC-10-30.

Cet accord constitue un exemple remarquable de rationalisation entre compagnies d'aviation.

Les marchés de notre industrie d'exportation

(C.P.S.) L'Office suisse d'expansion commerciale, siège de Lausanne, vient de publier le No 1/1971 des «Informations économiques». Cette édition spéciale du journal de l'exportation suisse contient, traditionnellement, les analyses des représentations officielles suisses à l'étranger, décrivant l'évolution de l'économie et du commerce extérieur dans plus de 100 pays, durant l'année écoulée. Ces comptes rendus traitent également des relations de la Suisse avec ces marchés et tentent de dégager les perspectives qu'ils offrent à notre industrie d'exportation.

Un éditorial est consacré aux deux problèmes majeurs de politique économique qui se sont posés l'année dernière: les préférences tarifaires en faveur des pays en voie de développement et les tendances protectionnistes aux Etats-Unis. L'autre texte traite du commerce extérieur de la Suisse dont le déficit total, pour 1970, se montera vraisemblablement à près de 6 milliards de francs, et s'efforce d'analyser ce résultat dans une perspective à long terme.

CHRONIQUE DES MARCHÉS SÉANCES SOUTENUES

EN SUISSE, après une poussée considérable des actions des grandes banques durant la séance de mercredi, le mouvement se poursuit à un rythme plus timide jeudi. Si les chimiques et les omniums sont toujours soutenus, le groupe des assurances fait preuve d'une certaine lourdeur. Parmi les actions se mettant en vedette, il y a lieu de citer Italo-Suisse et Société d'électricité et de traction.

L'abondance plus grande de ses moyens en quête de placement profite aussi au secteur des obligations tant suisses qu'étrangères.

PARIS accorde une attention particulière aux pétroles qui réalisent des plus-values boursières appréciables; pourtant aucun accord n'est réalisé dans le grave différend opposant les compagnies et les autorités politiques des pays producteurs; l'antagonisme a pris ici une dimension mondiale.

MILAN évolue irrégulièrement avec une certaine lassitude pour les assurances et l'électricité.

FRANCFORT, très ferme mercredi, a subi hier le poids des vendeurs dont l'action s'est concentrée sur les grands magasins et quelques valeurs chimiques, alors que les autres se-

teurs s'en tirent sans dommage et que les bancaires continuent leur progression.

LONDRES est retenu par la grève des postes qui pèse sur les échanges, sans que de gros déchets ne soient à mentionner.

NEW-YORK a vécu cinq journées consécutives de hausse avec un volume toujours important d'échanges qui ont entraîné l'indice Dow Jones des actions industrielles jusqu'à un niveau que l'on n'avait plus connu depuis le mois de novembre 1969. Pourtant, la progression n'a pas excédé deux points par jour, malgré l'élément de soutien fourni par une nouvelle baisse générale de la «prime rate» appliquée par les banques américaines et qui vient de passer de 6 1/2 % à 6 %, après être descendue de 6 1/2 % à 6 1/4 % à la fin de l'année dernière.

On sent qu'à l'arrière-plan de la scène boursière de Wall Street le gouvernement de Washington entretient le mouvement de reprise.

A New-York toujours, American Tel. and Tel. rétrograde à l'annonce du lancement imminent d'un emprunt de 500 millions de dollars.

E. D. B.

Amateurs de meubles!

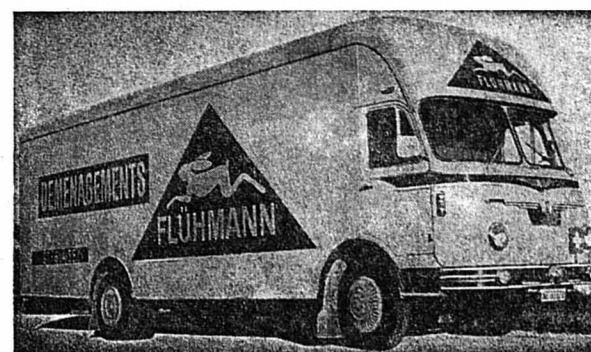
Acheter maintenant, c'est réaliser une grande économie... à ces prix, on ne se prive pas des meubles dont on a besoin!

TRES BELLE PAROI MURALE Véritable noyer américain avec niche pour TV, bar, éclairage, etc. Un prix incroyable! Seulement Fr. 790.-	SALON STYLE « COLONIAL » Bois massif, coussins simili-cuir piqués. 1 canapé et 2 fauteuils. Seulement Fr. 900.- Plus de 100 salons au choix	BUFFET ANGLAIS Noyer véritable, 4 tiroirs et grandes portes, très spacieux pour ranger la vaisselle. Seulement Fr. 485.-	NOTRE GRANDE EXPOSITION PERMANENTE sur 6 étages, compte parmi les plus importantes de Suisse. Un déplacement en vaut la peine, même de très loin! Voyez également nos 30 vitrines illuminées chaque soir jusqu'à 22 heures.	BUREAU POUR CHAMBRE DE JEUNES frêne clair, avec tiroirs Seulement Fr. 129.- Nombreux autres modèles au choix	
PROFITEZ de nos larges facilités de paiement	ENTOURAGE DE DIVAN Très beau modèle, exécution: clair ou teinté, avec coffre à literie Seulement Fr. 250.-	POUR CHAMBRES DE JEUNES OU D'ETUDIANTS Lit avec table de nuit, face couleur. Ensemble Seulement Fr. 187.-	SALON ANGLAIS Bois teinté, tissu à fleurs, fond rouge ou vert, 1 canapé et 2 fauteuils. Seulement Fr. 890.-	A nos rayons spécialisés, très grand choix de tapis et tours de lits tous les rideaux mobiliers de cuisine à des prix sensationnels!	SEULE UNE VISITE vous convaincre de notre choix immense, de la modicité réelle des prix et de la qualité réputée de nos meubles.
SUPERBE CHAMBRE A COUCHER MODERNE en noyer structuré. Grande armoire « haute » à 4 portes, lits jumeaux ou lit « français », 2 tables de nuit, 1 commode, 1 miroir cristal. Incroyable Seulement Fr. 1350.-	TABLE DE SALON MODERNE RECTANGULAIRE Plateau mosaïque, pieds métal. Seulement Fr. 98.- Choix immense d'autres modèles dans tous les genres et prix!	Tous nos meubles sont livrés franco domicile par camion	SALON MODERNE 1 canapé transformable et 2 fauteuils sur roulettes, tissu rouge, manchettes skai noir lavable. Seulement Fr. 890.-	Comme toujours, immense choix de PETITS MEUBLES style ou modernes, soit: étagères à livres, bars, tables roulantes, tables TV, commodes, meubles à chaussures, etc. Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur	ÉTAGERE A TUBES comprenant: 2 montants télescopiques noirs, 4 rayons, structure noyer. Seulement Fr. 118.-

HEURES D'OUVERTURE :

Chaque jour, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
 Samedi jusqu'à 17 heures Lundi matin fermé

meubles **MEYER** neuchâtel
 fbg de l'hôpital
 tél. 038 / 25 75 05



Saint-Blaise

Tél. (038) 33 17 20



25 17 12

Confiez-nous vos problèmes de télécommunications :

TÉLÉPHONE PTT

- A Automates et sélecteurs pour petites et grandes entreprises, magasins, administrations, etc.
- B Installations d'abonnés simples, télédiffusion

INSTALLATIONS PRIVÉES

interphone
 recherches de personnes
 répondeurs automatiques
 signalisation
 télémesure
 téléalarme

APPAREILS ERICSON

de réputation internationale

COURANT FORT

force - éclairage - cuisson

Williomenet
 & C^o S.A.
 ELECTRIQUES
 INSTALLATIONS
 Grand-Rue 4
 NEUCHÂTEL

Les tronçonneuses McCulloch sont d'un prix doublement avantageux grâce à un service impeccable: en tant que représentant officiel, nous garantissons un service de réparations et de pièces de rechange de toute confiance. Laissez-vous conseiller par nos spécialistes sur plus de 10 modèles disponibles.



MCCULLOCH

les tronçonneuses de réputation mondiale.
 Vente et Service:
 HANS SCHWEIZER
 vélos-motos, 3210 Châtres (FR). Téléphone
 (031) 95 51 72.

RAPPEL

Notre gamme d'épargne
 « sur mesure »

4 1/4 %
 sur livret
 d'épargne
 ordinaire

5 3/4 % Obligation de caisse
 5 ANS ET PLUS

5 1/2 % Obligation de caisse
 3 OU 4 ANS

5 % Livret d'épargne « Jeunesse »

4 1/2 % Livret d'épargne-placement

3 1/2 % Compte « Privé / Salaire »

AVEC CARTE SWISS-CHEQUE ET ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS PAR ACCIDENT



BANQUE POPULAIRE SUISSE

NEUCHÂTEL

Nouveau **flup air**
 revitalisant de l'air
 avec désinfectant

L'air est souvent si lourd
 que l'on rêve d'une...

**oasis
 d'air pur**

flup air est beaucoup plus qu'un simple désodorisant d'ambiance!
 * flup air contient des substances absorbantes qui anéantissent les mauvaises odeurs
 * flup air contient aussi un agent désinfectant efficace
 * flup air renouvelle l'air et rend l'atmosphère pure et salubre

flup air tous les jours pour respirer un air salubre

CHAUSSURES

Di Paolo

BOTTIERS

Angle Chavannes - Grand-Rue

PRIX AVANTAGEUX

CHAUSSURES DE SAISON 19.- 29.- 39.-

CHAUSSURES

Di Paolo

BOTTIERS

Angle Chavannes - Grand-Rue

Actualité suisse et romande

Aménagement du territoire en Suisse: vers un second grand pas en avant!

De notre correspondant de Berne par télégramme:

Lorsque, le 14 septembre 1969, le peuple et les cantons ont accepté deux nouveaux articles constitutionnels dont l'élément essentiel était de donner mandat à la Confédération d'édicter les principes applicables aux plans d'aménagement et d'encourager, de coordonner les efforts identiques des cantons, un premier grand pas fut franchi vers cette politique d'aménagement du territoire adaptée à notre fédéralisme qui devrait permettre de maîtriser et d'équilibrer un développement raisonnable du pays.

DES BASES DE DEUX ORDRES

On s'était rendu compte que, faute d'agir en temps voulu, on allait encourir des risques très graves, hypothéquer irrémédiablement l'avenir des générations futures. Naturellement, une fois le principe admis, il fallait penser aux bases en permettant l'application. Ces bases sont de deux ordres: législatives d'abord, attribuant les compétences à l'Etat, organiques ensuite, prévoyant les règles pratiques qui devront être appliquées et les organes qui devront les édicter ainsi qu'en assurer l'exécution. C'est pourquoi le Conseil fédéral a nommé deux commissions. L'une, présidée par le conseiller national Schuermann, l'éminente grise du département de justice et police, s'est attachée au maquis législatif. L'autre, présidée par le professeur Kim s'est attachée aux propositions d'organismes à créer et de types de règles pratiques à mettre sur pied.

Comme les deux ordres de propositions sont complémentaires, se chevauchent et se conditionnent, les deux commissions ont travaillé de concert. Elles présenteront ensemble, hier, sous la présidence du conseiller fédéral von Moos leurs conclusions. C'est le coup d'envoi, à ce stade, pour la procédure

de consultation des cantons, des partis, des associations. Ni le département en tant que tel, ni le Conseil fédéral n'ont encore endossé quoi que ce soit officiellement. Ils le feront à la lumière de cette consultation. On pourra alors, mais alors seulement, attendre un projet du Conseil fédéral et le voir affronter les Chambres, assorti d'un message dûment persuasif.

L'ESSENCE DE LA LOI ÉVENTUELLE

Prenons tout d'abord l'essence du projet Schuermann quant à l'armature législative à laquelle on songe. On ne saurait, dans ce premier contact, tant du journaliste que des lecteurs, avec elle, qu'en rester aux lignes très générales, sans s'arrêter aux articles eux-mêmes. Ce projet de loi établit des principes d'organisation qui s'appuyent sur des principes fondamentaux importants. Mentionnons l'obligation, soulignée, faite à la Confédération et aux cantons d'aménager le territoire. Il en découle l'obligation de constituer des services spécialisés dont il faudra définir les tâches et les attributions. Naturellement, l'obligation faite aux cantons de définir des zones est au centre de ces dispositions. Ils devront établir, pour le territoire cantonal, des plans directeurs généraux. Ces plans, qui n'auront pas encore force obligatoire pour les particuliers, contiendront néanmoins les principes fondamentaux de l'évolution future en matière d'utilisation et d'urbanisation du territoire. Des zones d'affectation seront ainsi définies (cela se fait depuis longtemps à Genève) telles que des zones à bâtir, agricole, protégée, de détente, sans affectation.

La loi fédérale obligera donc les cantons à faire cela. On ne pourra mettre en réserve, comme zone à bâtir, que le terrain qui se prête à la construction et qui est déjà largement bâti, le terrain qui

est voué à une urbanisation ordonnée et pourra être équipé normalement. Cette obligation, faite aux cantons, d'établir des réglementations en ce sens, n'empêchera pas la Confédération d'édicter, le cas échéant, des prescriptions précises auxquelles tous devront se conformer.

Ainsi, la Confédération pourra, par exemple, prescrire qu'une urbanisation croissante des villes, d'un canton, doit se faire par petits paquets (cités satellites) et non pas par un accroissement continu de la ville elle-même, sans coupure et sans limites. Ces conceptions fédérales seront adaptées aux circonstances et formeront, avec les plans généraux des cantons, les bases du statut de l'aménagement du territoire suisse. Sur la base des plans généraux des cantons, les communes devront décrire des plans d'affectation directe des terrains qui auront force obligatoire immédiate pour les particuliers. Cela débouche inévitablement sur une accentuation du droit d'expropriation pour tenir ces plans d'affectation.

On le voit, ce sont les cantons qui auront la prépondérance principale. La Confédération constatera la concordance des plans généraux avec le droit fédéral, et arbitrera si le plan général de tel canton ne se marie pas bien avec celui du canton voisin. Elle sera donc responsable, en dernier ressort, de la coordination verticale et de la coordination horizontale. Mais celle-ci doit être animée, d'abord, par les cantons entre eux. L'aménagement du territoire a un aspect confédéral primordial. Pour assurer le respect des intérêts des cantons, à côté de l'office fédéral de l'aménagement qui serait créé et qui sera responsable de toute cette orchestration, un conseil de l'aménagement, consultatif, sera composé de 25 représentants des cantons, contre 15 seulement de la Confédération. Les cantons auraient sept ans pour s'adapter à cette nouvelle législation.

LES CRITÈRES D'ACTION

La commission d'experts a donc cherché à définir les organes qui seraient légalement créés, et à définir surtout les critères qui devraient guider leurs interventions. Nous avons déjà nommé les organes fédéraux et défini la compétence générale des cantons, qui, par leurs plans, seront les véritables maîtres d'œuvre de cet effort d'aménagement. Notons maintenant quelques critères qui devront guider tant la Confédération que les cantons.

— Etablir les conditions les plus favorables à l'épanouissement de l'homme et des collectivités; — user avec mesure du sol; — protéger l'environnement et tous les biens naturels nécessaires à la vie; — sauvegarder les conditions de relative autonomie alimentaire du pays, et d'une possibilité de défense totale.

Et l'on trouve des injonctions précises telles que celle-ci: «Les industries qui entraînent des nuisances, compromettent le paysage et l'aspect des localités, seront établies à une distance adéquate pour que

ces maux ne se produisent pas. Ou bien, pour l'équilibre du pays: les territoires en dépression, en particulier ceux qui stagnent ou se dépeuplent, seront l'objet d'une promotion et d'encouragements appropriés — les services concentreront leurs institutions et leurs installations dans des pôles régionaux répartis de façon adéquate dans les pays. Ou bien encore la croissance des villes et des agglomérations se fera dans le respect d'une saine structure de l'habitat.» On s'efforcera de créer des axes de développement ou des systèmes de centres secondaires qui seront reliés par des transports publics de grande capacité.

RIEN N'EST OUBLIÉ

Il faudrait citer encore nombre de ces critères. Rien, loisirs, verdure, équilibre sociologique des quartiers... n'est oublié.

Comme on l'imagine, ce n'est là qu'un survol, à peine sérieux, d'un rapport de quelque 200 pages. La procédure de consultation ne devrait pas aller au-delà de cet été. C'est dire que l'on est pressé d'aboutir à Berne. C'est dire que, durant la prochaine législature, le Parlement se verra très vite confronté à cette vaste et essentielle affaire.



La mort du vieux pont de bois

(c) Le vieux pont de Saint-Maurice, illustre pont de bois reliant depuis des décennies Agauge à Lavey, vient de partir en lambeaux. On sait qu'un incendie l'a ravagé il y a quelques semaines. Ce pont vient d'être démolé. Un autre le remplacera. (Avipress M. F.)

GENEVE

Accident mortel à Genève à la suite d'une embardée

La victime: un restaurateur connu

(c) Tôt, jeudi matin, le quai Gustave-Ador a été le théâtre d'un accident mortel, qui a coûté la vie à M. Raymond Courtois, directeur du célèbre cabaret-restaurant «La Marjolaine», à Veigy en Haute-Savoie, à la frontière franco-genevoise.

M. Courtois circulait à vive allure sur la chaussée verglacée. Il fut victime d'un dérapage suivi d'une embardée, qui précipita la voiture contre un candélabre.

Le conducteur, la boîte crânienne éjectée, a été tué sur le coup. En revanche, son passager, M. Jacques Bogorad, domicilié à Lausanne, s'en est tiré avec une simple bosse au front.

Notons que quelques instants plus tard, une autre auto est venue s'écraser contre le même candélabre, mais son conducteur n'a pas été blessé.

Enfin, dans la nuit de mercredi à jeudi, un accident du même style (verglas et excès de vitesse) a propulsé contre un poteau de fer la voiture que pilotait M.

Fiorante Pedrigo, Espagnol domicilié à Cenebourg. M. Pedrigo, qui a été grièvement blessé, s'est vu, en son retraiter son permis de conduire. Sa machine a été entièrement démolie.

Menacée d'expulsion: elle fait trop de bruit avec sa machine à coudre!

(c) Les journalistes genevois ont été alertés, jeudi matin, par M. Dafflon, conseiller administratif et directeur de l'Office social du parti du travail, pour venir «de visu» constater qu'une expulsion dramatique allait être commise au village de Chancy. Les gens de presse se rendirent donc massivement sur place et apprirent ainsi qu'un régisseur se préparait, avec le concours de la police, à expulser de son logis une jeune femme vivant avec ses deux enfants, et qui cherche en vain un autre logement depuis deux ans.

Ce sont les voisins de cette personne qui ont demandé son expulsion... car ils l'accusent de faire trop de bruit avec sa machine à coudre (l'intéressée travaille chez elle pour élever ses enfants, son mari étant parti).

Face à la présence des journalistes et du conseiller administratif, et craignant qu'une trop large audience soit donnée à l'événement, policiers et représentants de la région ont finalement accepté de «discuter» et de surseoir à l'évacuation.

Un nouveau délai a été accordé et il est permis d'espérer que les organisations sociales voudront bien, maintenant, s'efforcer de résoudre ce cas (quelles conséquences en seraient déjà), puisque celui-ci est tombé dans l'oreille du grand public.

Issue fatale

(c) Un retraité de 66 ans, M. Henri Piccino, domicilié 2 route de Chêne, à Genève, avait été renversé dans un passage dit de sécurité par une voiture conduite par une femme. Cela se passait le 12 janvier dernier et M. Piccino, très grièvement atteint, était hospitalisé d'urgence. Le malheureux ne s'est finalement jamais remis du terrible choc puisqu'il est mort à l'hôpital cantonal. Toutefois un doute subsiste et une autopsie a été ordonnée pour déterminer si le décès de ce blessé est bien en rapport avec l'accident, car les lésions sont souffrantes M. Piccino, pour graves qu'elles fussent, ne semblaient pas mettre ses jours en danger.

Dans les cuisines de Swissair...

BERNE (ATS). — Le service de ravitaillement de la compagnie Swissair de l'aéroport de Zurich-Kloten a préparé 14,000 à 16,000 repas par jour à l'intention des passagers de première classe et de classe touristique pendant les jours de pointe de l'été 1970. La moyenne annuelle par jour atteint 10,000 portions.

Le ressort d'un article paru jeudi dans le quotidien bernois «Der Bund» que la boulangerie Swissair prépare 14,000 à 18,000 petits pains, croissants, etc. par jour entre 3 heures du matin et midi. L'après-midi est consacré à la confiserie, dont le produit est placé dans des réfrigérateurs en attendant d'être embarqué.

La cuisine prépare les mets chauds entre 6 et 9 heures le matin, car la plupart des vols sont concentrés autour de midi. Avant de servir les repas, les hôtesses n'ont plus qu'à les chauffer.

Le bureau d'exploitation s'occupe de la distribution du ravitaillement dans les appareils. Il est également chargé de pourvoir ceux-ci en objets destinés à améliorer le confort des passagers, tels que coussins, articles de toilette, journaux, jouets, etc. Un «Being 747» est pourvu de 4,5 tonnes de matériel, tandis qu'un «DC 8» n'en a que 1,8 tonne.

Vienne: débuts des entretiens du conseiller fédéral Graber

VIENNE (DPA). — Jeudi matin, à 9 heures 30, ont débuté au palais Dietrichstein à Vienne les premiers entretiens entre M. Pierre Graber, conseiller fédéral suisse, et M. Kirchschiager, ministre autrichien des affaires étrangères, assistés tous deux de hauts fonctionnaires. Les discussions ont pris fin vers midi.

Les entretiens pour lesquels aucun ordre du jour n'avait été spécialement établi, ont donné aux interlocuteurs l'occasion d'aborder les thèmes suivants: situation politique mondiale en général, relations Est - Ouest, future conférence sur la sécurité européenne ainsi que les questions se rapportant à l'intégration économique de l'Europe.

Les discussions se sont déroulées dans une atmosphère franche et cordiale et ont fait ressortir l'utilité des échanges périodiques d'opinions et d'informations entre les deux pays.

La Suisse et l'Autriche, en tant qu'Etats neutres, occupent une position spéciale, déclare notamment M. Pierre Graber, qui a ajouté à la mémorandum de Moscou une politique que «l'Autriche» doit suivre une politique de neutralité semblable à celle que pratique la Suisse, cette dernière est

consciente que cela ne l'autorise nullement à donner des leçons à sa voisine. D'ailleurs, les contacts permanents et amicaux entre les deux pays montrent suffisamment que ceux-ci se font une même idée de la neutralité, ceci dans l'intérêt de l'Europe tout entière.

M. GRABER AU PARLEMENT

Au cours de l'après-midi de jeudi, le conseiller fédéral Graber s'est rendu au parlement autrichien en compagnie du ministre autrichien des affaires étrangères, M. Kirchschiager et de notre ambassadeur, M. Escher. Cette visite a fourni l'occasion d'un échange de vues avec les députés des trois tendances politiques.

Le secrétaire général de l'OCDE a été reçu au Palais fédéral

BERNE (ATS). — A l'occasion de la deuxième journée de sa visite à Berne, M. van Lennep, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique, qu'accompagne son chef de cabinet, M. B. Kjellen, a eu plusieurs entretiens au Palais fédéral, tout d'abord avec le président de la Confédération, M. Rudolf Gnaegi, puis avec le conseiller fédéral Celio, chef du département fédéral des finances et des douanes, avec M. Edwin Stopper, président du directoire et directeur général de la Banque nationale et avec l'ambassadeur Jolles, directeur de la division du commerce.

Il a été reçu ensuite, à la maison de Watteville, à un déjeuner offert par le Conseil fédéral, et présidé par M. Celio. Ont participé notamment à ce déjeuner, pour le département politique, les ambassadeurs Janner et Heimo, ce dernier représentant de notre pays près l'OCDE, à Paris, ainsi que les ministres Pestalozzi et Nussbaumer, pour le département de l'économie publique, les ambassadeurs Jolles, Languetin et Gruebel. Pour le département de l'intérieur, M. Urs Hochstrasser, directeur de la division de la science, pour le département des finances et des douanes, M. Bieri, directeur de l'administration fédérale des finances, et pour la Banque nationale, MM. Stopper et Hay, directeurs généraux.

ENTRETIENS

Les principaux problèmes abordés lors des entretiens organisés à l'occasion de sa visite en Suisse, ont été ceux de l'inflation, de la protection de l'environnement et de l'ai-

Une grave affaire de mœurs devant la Cour pénale argovienne

AARAU (ATS). — Un couple, originaire du Fricktal, a été condamné mercredi à Aarau, par la Cour pénale argovienne, pour attentat à la pudeur de leur pupille, âgée de 14 ans. L'homme a été condamné à 18 mois de prison ferme et la femme à 9 mois avec sursis.

Le couple, considéré par un psychiatre comme «pathologiquement faible», a commis des actes impudiques sur la personne de cette adolescente. Comme celle-ci n'avait pas été invitée aux délibérations du tribunal, et que le milieu dans lequel elle a grandi est resté inconnu, la part qu'elle a prise aux actes de débauche de ses tuteurs n'a pas pu être définie. Les condamnations prononcées par le tribunal proviennent cependant du fait que les pupilles sont spécialement protégées par la loi.

SUISSE ALEMANNIQUE

BILLET ZURICOIS

L'affaire du «Bunker»: virulentes critiques

De notre correspondant:

Il y a quelques jours, la Nouvelle Gazette de Zurich a publié les lettres de deux correspondants occasionnels qui disent en termes clairs et nets, pour ne pas dire virulents, ce qu'ils pensent de l'incurie et de l'incapacité de l'Exécutif local en présence de la situation intenable créée par les partisans du Lindenhofbunker, qui a dû être fermé pour des raisons péremptoires. Il semble que le public commence à en avoir assez d'une certaine jeunesse recourant à des actes relevant des tribunaux. Quoi qu'il en soit, un avocat, M. Staub, vient d'adresser à qui de droit une plainte dirigée contre M. S. Widmer, président de la ville, et le conseiller communal M. H. Frick, chef du département de police, il propose que tous deux soient suspendus de leurs fonctions, éventuellement qu'il soit disciplinairement sévi contre eux de toute autre manière.

Selon notre confrère de Zurich, M. Staub motive sa plainte comme suit:

Alerte à la pollution

ZURICH (ATS). — Quatre mille à 7000 litres de carburant se sont échappés mercredi soir d'une citerne à Zurich. Trois mille litres ont pu être pompés immédiatement, tandis que le reste se déversait dans une canalisation. Il n'y a cependant aucun danger de pollution. Le concierge du meuble a fait remplir la citerne sans savoir que cette opération avait déjà été faite auparavant.

«Depuis des semaines, l'ordre public et la sécurité sont troublés à Zurich par quelques blousons noirs qui se barricadent illégalement dans le Lindenhofbunker, et par leurs partisans. Les hôtes de l'hôtel Baur au Lac et de la Kronenhalle ont été molestés par des blousons noirs et ayant fait irruption. A la Kronenhalle, les intrus se sont vu servir un cognac gratuitement parce que l'on craignait qu'ils ne causent d'autres dommages.»

«Chaque soir, des démonstrations non autorisées ont lieu dans le passage souterrain de la place de la Gare. Les deux magistrats sont parfaitement au courant de ces faits, mais ils ne font rien pour y mettre fin.»

«Il est incontestable que l'occupation du Bunker représente une violation de domicile et une désobéissance. Il est non moins clair que les deux magistrats incriminés auraient le devoir d'intervenir. Mais au lieu de faire leur devoir, ces deux messieurs se rendent risibles et appellent la raillerie sur la ville lorsqu'ils consentent à discuter avec des créatures masquées.»

«Tous les soirs ma secrétaire se heurte à des difficultés lorsqu'elle utilise le passage souterrain pour se rendre à la gare, à cause des manifestations organisées par les gens du Lindenhofbunker. Bien que les deux magistrats soient obligés d'intervenir, il ne se passe rien. Il est manifeste qu'ils sont incapables d'accomplir leur devoir ou qu'ils n'en ont pas la volonté (mes chers électeurs). Par leur inaction, ils sapent le prestige des autorités et de la ville, de sorte qu'un blâme disciplinaire s'impose.»

Fédération des médecins: effectifs croissants

BERNE (ATS). — Les effectifs de la Fédération des médecins suisses ont subi une légère augmentation en 1970. Le nombre total de ses membres atteignait, à fin décembre, 9685, y compris les membres ordinaires et extraordinaires, alors que, l'année précédente, leur nombre s'élevait à 9301. Selon le bulletin des médecins suisses, la fédération compte 6479 membres ordinaires, contre 6320 en 1969, et 3206 membres extraordinaires, contre 2981 en 1969.

RECUEILS

* Le «comité d'action en faveur du crédit voté pour l'aéroport de Cointrin», qui groupe une septantaine de personnalités politiques genevoises et de représentants des milieux industriels, touristiques et aéronautiques, a présenté jeudi à Genève un «manifeste en faveur de l'aéroport» résumant son point de vue avant la votation du 7 février prochain concernant le référendum contre un crédit de 48 millions de francs pour des travaux complémentaires à l'aéroport.

Décès subit à Lucerne du divisionnaire Waibel

Il présidait le conseil d'administration de la banque Brunner

LUCERNE (ATS). — Ainsi que l'ont communiqué jeudi tôt le matin la préfecture et la police de la ville de Lucerne, l'ancien divisionnaire Max Waibel est mort dans la nuit de mercredi à jeudi dans sa 70ème année. En soulignant que ce tragique événement est «manifestement» une suite de sens aux «responsabilités», les autorités ne laissent planer aucun doute sur le fait que le brusque départ de M. Max Waibel est en rapport direct avec l'affaire de la banque privée Lucernoise «Ernst Brunner et Co. S.A.». M. Waibel était le président du conseil d'administration de cet institut bancaire pour lequel la Cour suprême lucernoise avait accordé le 29 décembre dernier, peu de temps après le décès de l'unique propriétaire, M. Ernst Brunner, le sursis concordataire. Entre-

temps, des reproches ont été faits à cette banque privée, en majeure partie par la commission fédérale des banques, selon lesquels notamment «une part essentielle des avoirs (de la banque Brunner) étaient fictifs».

Le divisionnaire Max Waibel, bourgeois de Bâle, était entré en 1935 à l'état-major général de l'armée suisse. En 1942, le commandement du bat. fus. 99 lui fut confié. A la fin de l'année 1945, il devenait lieutenant-colonel et était promu colonel en 1948. De 1947 à 1950, le défunt fut attaché militaire de l'air près l'ambassade de Suisse à Washington. Au début de 1954, le Conseil fédéral le nomma chef d'arme de l'infanterie. Atteint par la limite d'âge deux ans plus tard, il prenait sa retraite en 1966.

«Ilyouchine»: l'enquête se poursuit normalement

ZURICH (ATS). — L'enquête sur la chute de l'Ilyouchine-18 s'est ouverte jeudi à l'aéroport de Zurich-Kloten. On a commencé à rassembler des débris de l'avion bulgare dans un hangar de la Swissair, afin de les examiner avec davantage de précision.

Différents spécialistes de la commission fédérale d'enquête en cas d'accidents d'aéronefs travaillent dans ce hangar et sur les lieux de l'accident. Deux à trois spécialistes bulgares sont intégrés dans les différents groupes. Ils ont pour tâche principale de déterminer la position de chaque élément et son fonctionnement. L'équipe d'enquêteurs suisses recevra également des explications sur le fonctionnement de la «boîte noire» de l'Ilyouchine. Les enquêteurs attendent de cet instrument des détails importants sur la cause de la chute de l'appareil.

Suspension des importations d'œufs hollandais

BERNE (ATS). — En raison de la peste des poules qui sévit en Hollande, l'exportation d'œufs de ce pays est presque paralysée. Après la Suisse, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique et l'Italie, la France et l'Autriche ont maintenant également renoncé à leurs importations de Hollande. La participation des Pays-Bas dans les importations suisses d'œufs s'élevait à un pour cent au mois de novembre de l'année dernière. Le service des importations et des exportations du département fédéral de l'économie publique a fait savoir que cette carence d'importations avait pu être couverte sans difficulté par une augmentation des importations de Finlande et de quelques pays de l'Est.

